

# L'UNION

*Une tradition en information*

INTERNATIONAL  
FESTIVAL  
MUSIQUE  
ACTUELLE  
VICTORIAVILLE

**100  
ANS  
DE  
MARIAGE**  
— page 12 —

**“Camiré  
nous met  
à la porte  
de Victo!”**

— Michel Levasseur

— page 6 —

# Merci! M. Camiré pour votre administration chétive et tremblotante

Je tiens à féliciter messieurs Camiré et Dumoulin pour leur excellent travail dans le dossier du FIMAV. Il était plus que temps que quelqu'un réussisse enfin à "planter" Michel Levasseur et sa clique. En effet, ce festival était manifestement trop dérangeant, trop esthétiquement avancé au goût du citoyen moyen de notre magnifique regroupement de municipalités.

Les gens n'ont que faire d'un événement aussi audacieux, un festival international! Et quoi encore, pourquoi pas un congrès mondial tant qu'à y être, ou encore un événement sportif prestigieux? Il est évident que le public préfère le Festival de la poutine de Warwick ou le festival du cochon de Ste-Perpétue à cette manifestation musicale indigeste et irritante pour la population en général.

A en juger par l'indifférence des citoyens, je ne

peux que constater que nous préférons notre tranquillité et notre train train quotidien à toutes ces manifestations bruyantes et incompréhensibles. Il y a quelque chose de rassurant dans la médiocrité, et cela, notre maire l'a parfaitement compris. Pourquoi se forcer à faire un effort intellectuel afin d'apprécier une facette de la culture qui nous échappe? Pourquoi travailler à la promotion d'un événement dont le contenu se situe au-delà de notre horizon culturel?

Restons donc tranquilles, ne faisons pas de vagues et nous éviterons ainsi bien des maux de tête. Après tout, qu'ont donc à faire les investisseurs potentiels, industries ou autres, d'une ville à la vie culturelle florissante? Et à quoi peuvent bien servir quelques centaines de milliers de dollars de retombées économi-

ques aux entreprises de la région si cela se fait au prix d'un bouleversement de notre bien-aimée routine? Non, remercions notre administration municipale pour l'efficacité dont elle fait preuve afin de nous garder dans notre confortable banalité.

Cependant, il faut reconnaître, M. le maire que vous avez failli à votre tâche avec la nouvelle bibliothèque, projet qui risque fort bien de nous sortir de notre époque culturelle précambrienne. Dommage! Mais méfiez-vous M. Camiré, car la prochaine étape pourrait (pas vraisemblablement) être une salle de spectacle et aussi, oh horreur! un véritable comité culturel. Il y a là de quoi vous donner des cauchemars. J'espère que nos enfants ne verront pas cela. Mais restons positifs, je ne crois pas qu'il y ait vraiment un aussi grand risque que cela de voir une action progressiste de la part d'une

municipalité même pas foutue de se trouver un nom.

Je ne puis vous dire la satisfaction que moi-même, ainsi que tous les autres partisans de la terre plate, éprouvons à vous savoir à l'hôtel de ville. Cela nous rassure et nous sécurise car votre administration chétive et tremblotante n'a d'égalé que son manque d'envergure et la tranquillité que nous en retirons compensé amplement l'absence de prestige et d'excellence qui en découle.

Un mot en passant pour vous M. Archambault. Avec les temps qui courent, il est de bon ton d'avoir un portefeuille à la place du cerveau, et dans votre cas, je suis heureux de constater que la fermeture éclair n'étant pas tout à fait à la bonne place, vous éprouvez les plus grandes difficultés à la fermer...

Charles Daigneault

## Le FIMAV, je le veux

Le FIMAV, je le veux pour moi personnellement, en tant qu'amateur de culture et en tant que contractuelle dans le spectacle. Le FIMAV, je le veux pour mes enfants. Je les y ai amenés à quelques reprises pour qu'ils puissent connaître une autre musique que celle des radios et vidéo-clips, ils ont adoré en passant. Le FIMAV, je le veux pour ma région. Quelle région peut ne pas être fier d'avoir un événement international où le nom de Victoriaville est connu jusqu'au Japon???

Le FIMAV, c'est un cadeau à notre région. Que M. Archambault ravale ses paroles quand il a dit lors de l'assemblée du conseil de ville que le FIMAV doit de l'argent à la Ville, avec des retombées économiques d'environ 400 000.00\$, c'est la ville qui en bénéficie indirectement. Le FIMAV c'est un cadeau riche en retombées monétaire, culturelle et touristique, qu'on en soit

conscient!!!

Je veux réagir ici aux propos de M. Dumoulin lors de sa lettre dans l'Opinion des Lecteurs. Pour avoir souvent travaillé à des productions où la Ville de Victoriaville était associée (Chœur Daveluy, Dorothee Vallée, etc...) je ne me souviens pas avoir vu ce Monsieur dans la salle. Quand il dit qu'il ne s'en tire pas mal, j'ai du mal à comprendre. Comment se fait-il alors que notre région n'ait pas encore de centre culturel?? De salle adéquate répondant aux besoins des artistes?? Nous sommes classés dans le bas de l'échelle pour ce qui est des équipements culturels. Si vous êtes aussi qualifié que vous le dites, travaillez pour que l'on ait notre salle de spectacle, pour que nos talents régionaux puissent travailler et se produire chez-nous au lieu d'être obligés d'aller ailleurs.

Bravo à tous les Plateforme, Troupe à Wilfrid, Fes-

tival des Arts de la Scène, Parminou, Chœur Daveluy, etc... pour leur goût et passion de la culture, leur ténacité, leur débrouillardise, leur imagination et ce malgré tous les problèmes générés par le manque de salles, d'équipements et de lieux adéquats. Vous auriez avantage, M. Dumoulin, à côtoyer plus souvent ces gens, ils pourraient vous donner de très bonnes idées concernant le secteur culturel.

En ce qui a trait au protocole d'entente avec le FIMAV, je considère que M. Camiré joue à l'enfant. L'orgueil vous tient M. le Maire. Si, comme vous le dites, la chicane ne tient qu'à quelques mots que vous avez ajoutés et qui selon vous ne change pas le sens, ben #\*\*# à vous de les enlever!!!! Soyez logique M. Camiré et signez donc l'entente telle qu'intervenue lors du 12 mars. Quand un de mes enfants s'entête de cette façon,

je l'envoie dans un petit coin et lui demande de réfléchir. Peut-être est-il temps de rentrer chez-vous et de réfléchir.

Quand donc le conseil de Ville prendra-t-il conscience de la richesse culturelle de sa région?? Quand donc étudiera-t-il avec les gens du milieu artistique les besoins réels en matière d'équipements et de salles de spectacle?? Quand donc participera-t-il en tant que spectateur et observateur aux diverses activités de ce milieu??? La fusion s'en vient et j'espère beaucoup que ses élus-es soient capables de voir et reconnaître toutes les richesses et beautés de nos talents régionaux, les aident et supportent dans leurs initiatives et leur fournissent les équipements nécessaires à la réussite de leurs productions.

Sylvie Fournier, 21, rue des Buttes, Warwick, 358-2341 ou 758-2662.

Fimav:

# Tout le monde appuie... sauf Victo



Claude Lapointe, président du conseil d'administration du Festival international de musique actuelle de Victoriaville et Michel Levasseur, le directeur artistique, étaient très désolés, la semaine dernière, de l'attitude de la ville de Victoriaville.

*NOUVELLE, 20 Juin 93*

«Dès le début Victoriaville a voulu imposer ses décisions. D'abord, ils y sont allés d'une nouvelle méthode de financement qu'ils ont imposée aux deux autres villes et ensuite ils ont remis ça en imposant un protocole d'entente qui ne fait pas l'affaire de personne. Il ne faut donc pas se demander pourquoi le dossier a si mal tourné...»

## **Manon Samson**

Michel Levasseur et Claude Lapointe, respectivement directeur et président du conseil d'administration du Festival international de musique actuelle étaient visiblement dépités la semaine dernière.

Alors que toutes les parties impliquées, les villes de Victoriaville, Arthabaska, Ste-Victoire et le Fimav s'étaient entendues publiquement, le 12 mars dernier, sur un protocole d'entente à être signé, Victoriaville a vraisemblablement voulu imposer sa loi en modifiant ce même protocole.

La pomme de discorde vient de quelques phrases, seulement, mais qui donnent une grande marge de manoeuvre aux villes pour s'ingérer au sein de l'administration du Fimav.

Les élus de Ste-Victoire, d'abord, puis ceux d'Arthabaska ont reconnu que le protocole n'était pas conforme aux ententes préalables. Le député du comté d'Arthabaska, Jacques Baril, qui s'est engagé à investir de l'argent pour soutenir le Festival a également décrié cet état de fait.

Lundi dernier, seul le maire de Victoriaville, Robert Camiré, a refusé de se rendre à la rencontre initiée par le Festival pour modifier le paragraphe fautif. Pourtant, on a tendu plusieurs perches au maire. On lui a envoyé la proposition par télécopieur, le maire Pierre Roux a communiqué avec lui par téléphone pour l'inviter et Jacques Baril a même proposé de se retirer pour ménager la susceptibilité du maire Camiré. Rien à faire, Robert Camiré est demeuré sur sa position. Plus tard, ce même soir, son conseil refusait d'ailleurs la nouvelle proposition qui aurait permis d'éclaircir la situation. Le conseil de Victo a refusé de changer un iota à sa proposition.

## **Festival?**

Pour l'instant le Festival de musique actuelle est en veilleuse. Toute la promotion, ailleurs dans le monde, qui devrait être faite a été dans certains cas annulée, dans d'autres on l'a laissée "sur la glace".

Les dirigeants de l'organisation se font avares de commentaires. Tout au plus sentent-ils enfin qu'ils ont de nombreux appuis, qu'ils ne sont plus seuls à défendre leur Festival devant quelques élus de Victo. «Nous laissons la poussière retomber...», ont-ils simplement commenté.

Fimav:

LA NOUVELLE, 20 Juin 93

## Le conseiller Raymond promet un troisième acte

«Je suis attristé par l'annonce du Festival international de musique actuelle de mettre fin à ses activités. Mais, je les comprends quand tu te fais balloter d'un bord et de l'autre, tu veux finalement prendre une bouffée d'air frais. Je tiens à ce qu'ils restent ici et je veux qu'ils le sachent... Il est impensable que sept personnes, membres de conseils municipaux, en désaccord avec une question renversent une décision qui obtient l'accord de quinze autres.»

### Manon Samson

Claude Raymond, conseiller municipal à Arthabaska, s'est dit désolé de voir le dénouement du dossier «Fimav». «Un dossier pour lequel toutes les négociations avaient été faites et qui était presque entièrement réglé. Il ne manquait, en fait, que la signature des partenaires.»

Lundi dernier il a même tenté, mais en vain, de faire adopter une résolution demandant à Victoriaville de respecter sa parole, celle du 12 mars dernier et de respecter du même coup les principes de démocratie. «La nouvelle municipalité existe, il faut tous travailler

dans le même sens», soutient M. Raymond.

Toutefois, même si le conseil d'Arthabaska ne devait pas donner suite à cette proposition, le maire, Pierre Roux, de même que son homologue de la ville de Ste-Victoire, Michel Desfossés, entérinaient l'entente «modifiée» qui devait lier les villes au Festival. Mais, cette ultime modification, qui devait rendre l'entente conforme aux discussions préalables, a été refusé par la ville de Victo.

Pour sa part, Claude Raymond insiste: «Je veux dire aux gens du Fimav qu'il y aura un troisième acte et j'espère qu'il y aura un "happy end".

Car, une chose semble certaine, si aucun autre conseiller ne le fait, Claude Raymond entend revenir à la charge dès la première séance du conseil unifié, le 5 juillet prochain, pour reprendre le vote sur cette question.

«Il faut qu'on arrête d'écoeurer ces gens-là», estime Claude Raymond. «On les traite de toutes les façons et c'est inacceptable. Ce sont des gens et un Festival qui contribuent à l'essor de la région.»

«Je suis bien conscient qu'à la première séance du conseil, il y aura bien



Claude Raymond, conseiller municipal à Arthabaska se promet bien de ramener le dossier du Fimav dès la première séance des conseils unifiés, le 5 juillet prochain.

du travail sur la table. Mais, comme il n'y a pas de débat à faire sur cette question, que tout a été dit, il ne restera plus qu'à reprendre le vote. Et ça, ça prend tout au plus, trente secondes à faire.»

Pour Claude Raymond, toute cette fâcheuse affaire entourant le Festival de musique actuelle, démontre bien à quel point la fusion devenait importante.

«C'aurait été bien si Victo avait dit oui, par respect pour la majorité, dans une dernière foulée avant la réunification des conseils. Mais quand une minorité bloque une majorité, il est temps d'agir.»

## "Je ne comprends pas pourquoi Victo se braque"

-Jacques Baril

«Je trouve ça bien de valeur de voir la ville de Victoriaville se braquer de cette façon. C'est difficile de voir quels intérêts ça sert. La région pourrait perdre un événement d'envergure et toutes les retombées économiques qui vont avec.»

### Manon Samson

A l'instar de tous les autres intervenants dans ce dossier du Festival de musique actuelle, le député Jacques Baril déplore la tournure des événements qui vient compromettre la tenue d'un 11<sup>ème</sup> Festival.

«J'en viens à la conclusion que le maire Camiré est prêt à faire perdre de l'argent à la région juste pour avoir raison. C'est certain qu'il ne sert pas les intérêts publics. Sert-il ses propres intérêts?»

Jacques Baril souligne que même en réalisant les immobilisations au Colisée (en vue du Festival), la ville servait la cause de plusieurs autres organismes ou événements. «Ca aurait permis de rentabiliser davantage le Colisée. Il y aurait eu d'autres retombées économiques.»

«Malheureusement, ajoute M. Baril, toute cette affaire engendre une bien mauvaise publicité pour toute la région. Toute la semaine, des gens de la presse nationale m'ont appelé pour comprendre toute cette histoire.»

«Au moins, il y a enfin des gens d'affaires, des commerçants qui commencent à se rendre compte de ce qu'on perd: un événement international. Reste à espérer que quelqu'un trouvera une solution», a-t-il conclu.

# "Je ne comprends pas pourquoi Victo se braque"

-Jacques Baril

«Je trouve ça bien de valeur de voir la ville de Victoriaville se braquer de cette façon. C'est difficile de voir quels intérêts ça sert. La région pourrait perdre un événement d'envergure et toutes les retombées économiques qui vont avec.»

---

## Manon Samson

---

A l'instar de tous les autres intervenants dans ce dossier du Festival de musique actuelle, le député Jacques Baril déplore la tournure des événements qui vient compromettre la tenue d'un 11<sup>ème</sup> Festival.

«J'en viens à la conclusion que le maire Camiré est prêt à faire perdre de l'argent à la région juste pour avoir raison. C'est certain qu'il ne sert pas les intérêts publics. Sert-il ses propres intérêts?»

Jacques Baril souligne que même en réalisant les immobilisations au Colisée (en vue du Festival), la ville servait la cause de plusieurs autres organismes ou événements. «Ca aurait permis de rentabiliser davantage le Colisée. Il y aurait eu d'autres retombées économiques.»

«Malheureusement, ajoute M. Baril, toute cette affaire engendre une bien mauvaise publicité pour toute la région. Toute la semaine, des gens de la presse nationale m'ont appelé pour comprendre toute cette histoire.»

«Au moins, il y a enfin des gens d'affaires, des commerçants qui commencent à se rendre compte de ce qu'on perd: un événement international. Reste à espérer que quelqu'un trouvera une solution», a-t-il conclu.



richard  
lacoursière

## L'insoutenable entêtement de l'être

Les coups de théâtre deviennent monnaie courante pour le Festival international de musique actuelle. Alors que tout récemment encore, on croyait le calme revenu dans les relations entre l'organisation du Festival et les autorités municipales, voilà que la zizanie s'installe à nouveau.

Cette fois, on ne peut plus accuser les gens du FIMAV de vouloir jouer les fortes têtes. Ou alors, il faudra accuser du même coup le député Jacques Baril, les maires Pierre Roux et Michel Desfossés, de même que leur conseil municipal respectif, de jouer eux aussi les fortes têtes.

Rarement aura-t-on vu se produire une histoire aussi invraisemblable à Victoriaville. Il y a trois mois à peine, les villes de Victoriaville, Arthabaska et Sainte-Victoire se joignaient aux dirigeants du FIMAV pour annoncer la conclusion d'une entente, non sans avoir longuement négocié au préalable, en présence du député d'Arthabaska, M. Jacques Baril, qui agissait comme conciliateur dans le dossier.

Tous s'entendaient ce jour-là pour sceller une fois pour toutes l'avenir du FIMAV à Victoriaville. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. On venait de prouver que les municipalités pouvaient s'entendre entre elles. Regroupement oblige!

Maintenant qu'il est fait, ce regroupement, voilà que le maire de Victoriaville fait de nouveau bande à part. Fort de l'appui indéfectible de la plupart de ses conseillers, M. Camiré lance une nouvelle charge en vue de soumettre l'organisation du Festival. Revenu en position de force, le maire Camiré change soudainement les règles du jeu et modifie les termes du protocole d'entente. Le FIMAV, s'il veut rester à Victoriaville, devra signer un protocole différent de celui sur lequel tout le monde, y compris le maire Robert Camiré, s'était entendu en mars dernier.

"L'UNION", le vendredi 18 juin 1993

Qui donc, du FIMAV ou du maire Camiré, joue les fortes têtes présentement?  
Qui donc, du FIMAV ou du maire Camiré, se livre à du chantage dans ce dossier?

Qui donc, du FIMAV ou du maire Camiré, abuse de la bonne foi de ses interlocuteurs?

Qui donc, du FIMAV ou du maire Camiré, fait traîner en longueur des discussions dont tout le monde est tanné?

Qui donc, du FIMAV ou du maire Camiré, fait volte-face à ce qui avait été convenu?

Les gens du FIMAV, de même que les municipalités de Sainte-Victoire et d'Arthabaska, sans oublier le député Jacques Baril, s'entendent tous sur une même version du protocole. Seul le maire Camiré refuse d'apposer sa signature.

Qui donc, du FIMAV ou de M. Camiré, fait en sorte qu'on retourne à la case départ?

Le maire Camiré est un fin politicien. Sa plus grande force réside dans la capacité qu'il a de faire croire aux gens qu'on peut arriver à quelque chose en discutant avec lui. Or il n'en est rien. L'attitude du maire Camiré jusqu'à maintenant démontre plutôt que les discussions avec lui se font à sens unique. On le pressentait déjà lors des discussions de l'automne dernier concernant le dossier de la récupération. On en a la confirmation aujourd'hui avec les discussions entourant le FIMAV.

Et pourtant, on a ici affaire à deux entreprises de longue haleine. Quinze années d'efforts au moins dans le cas de la récupération et presque autant dans le cas du Festival international de musique actuelle. Quinze années durant lesquelles des gens se sont dévoués et se sont battus pour des réalisations qui leur tenaient à coeur.

Tant en matière de récupération qu'en matière de musique actuelle, Victoriaville avait réussi à faire preuve d'originalité et de leadership à travers le Québec. Il s'agit là de deux domaines bien différents, c'est vrai. Mais dans un cas comme dans l'autre, Victoriaville arrivait à se démarquer et à projeter une image dynamique et originale, ce qui lui fait grandement défaut à plusieurs égards.

Si la ville de Victoriaville s'entête à vouloir imposer unilatéralement sa façon de faire à tous les organismes bénévoles qui font preuve d'initiative et de créativité, elle aura vite fait d'éteindre cette petite flamme qui fait la différence entre une ville dynamique où il fait bon vivre et une ville plate d'où on a hâte de sortir!

Seule Victoriaville refuse de parapher l'entente du 12 mars

# "On est écoeurés!"

-Michel Levasseur et Claude Lapointe

Victoriaville - "Le maire Camiré met le FIMAV à la porte de Victo", s'exclamait Michel Levasseur au lendemain du refus du conseil de Victoriaville d'endosser la modification au protocole d'entente devant lier le Festival aux municipalités pour les trois prochaines années.

Pourtant, tant la municipalité de Sainte-Victoire et la municipalité d'Arthabaska, par le biais de leur maire respectif, avaient apposé leur signature au bas d'un protocole reprenant l'essence de l'entente intervenue le 12 mars dernier. A Arthabaska, le maire Roux avait finalement été mandaté pour présenter et signer un texte que son conseil avait adopté, si ce texte faisait l'affaire de toutes les parties.

Le député Jacques Baril a assisté à cette rencontre et a donné son assentiment au texte rédigé par la municipalité d'Arthabaska. M. Baril avait même offert de ne pas être présent à la rencontre pour ne pas "indisposer" la municipalité de Victoriaville. Lors de sa dernière

assemblée régulière, le conseil de Victoriaville avait en effet refusé toute rencontre en présence de Jacques Baril.

Le maire Robert Camiré n'a jamais voulu participer à la rencontre de lundi matin, malgré la correspondance par télécopieur et deux appels téléphoniques du maire Pierre Roux. M. Camiré, rappelle que la municipalité avait proposé une rencontre, sans Jacques Baril, avec les gens du FIMAV et n'avait pas obtenu de réponse. "Et là, ils nous annoncent une rencontre pour lundi matin!"

En guise de réponse à l'invitation, le directeur du Service des loisirs et de la culture, Jacques Dumoulin, adressait au président de

Plateforme, Claude Lapointe, un message dans lequel il l'informait qu'à sa dernière séance d'étude (celle de lundi soir dernier), le conseil avait pris la décision de n'apporter aucune modification au texte de l'entente soumise en mai.

Michel Levasseur était très amer, mardi matin. "C'est inacceptable et incompréhensible! Nous n'avons pourtant pas demandé à M. Camiré de changer le texte pour un nouveau. Nous avons simplement demandé qu'il respecte sa parole et ses écrits. Parce que c'est lui-même qui a rédigé le texte de la conférence de presse du 12 mars... Le maire est incapable d'accepter qu'il a fait une erreur en réécrivant le paragraphe 7 de l'entente. On ne veut pas le pendre... on veut simplement qu'il reconnaisse qu'il s'est trompé..."

Devant la presse nationale, lundi matin, les gens de Plateforme avaient annoncé que si la municipa-



Claude Lapointe, président de Plateforme et Michel Levasseur, directeur artistique du FIMAV.

lité de Victoriaville ne signait pas l'entente, c'en était fait du FIMAV à Victo.

Le lendemain, Michel Levasseur précisait à L'UNION: "On ne peut pas travailler sans l'accord de Victoriaville, d'autant qu'au fur et à mesure des discussions, le débat a dévié et s'est transformé en campagne de salissage... Trop c'est trop. On est écoeurés..."

Mais avant d'envisager tout démenagement, chez Plateforme on souhaite que la poussière retombe. Le conseil d'administration du FIMAV devait tenir une autre réunion hier soir pour analyser le dossier et réfléchir à l'avenir de l'événement, alors que le contexte municipal risque de n'être plus le même d'ici quelques semaines.

H.R.

"L'UNION", le vendredi 18 juin 1993

# "Je me dissocie de la décision de Victo"

- Marie Auger

Victoriaville - La conseillère municipale, Marie Auger, tient à se dissocier haut et fort de la décision de Victoriaville dans le dossier du FIMAV.

Mme Auger était en quelque sorte la "messagère" du FIMAV, portant à la séance d'étude du conseil de lundi soir, les quatre copies originales du protocole d'entente qu'avaient signées, en avant-midi, les maires Desfossés et Roux ainsi que Plateforme. Ne manquait que la signature du maire Camiré.

"A mon sens, Robert Camiré voulait avoir le dernier mot... Il l'a eu (...) Je n'ai plus rien à perdre à le dire..."

Marie Auger trouve dommage que le dossier du FIMAV ait pris une telle tournure. "Pour une fois que nous aurions pu avoir une belle entente entre les municipalités et que ce ne soit pas encore les citoyens de Victoriaville qui paient toute la note..."

H.R.

# "Camiré persiste à manipuler la vérité"

- Jacques Baril

Le député Jacques Baril n'en revient toujours pas de l'attitude du maire Robert Camiré dans le dossier du FIMAV. "J'ai rarement vu quelqu'un manipuler autant la vérité que Robert Camiré. Quand il dit, en pleine séance publique, que Sainte-Victoire n'a pas voté contre le protocole, il déforme la vérité. Ce n'est là qu'un exemple. Qu'il persiste à dire que le texte était conforme à ce qu'il a fait lire, devant la télé le 12 mars, il y a toujours bien des limites!"

Jacques Baril ajoute qu'il a travaillé avec d'autres maires à Victo en compagnie desquels il s'est toujours entendu. "Un Denis Saint-Pierre, par exemple, que j'avais pourtant battu à l'élection provinciale de 1976, ne m'a jamais "couilloné" comme l'a fait Robert Camiré... Je ne prends pas de me faire dire par un conseil que j'ai été le fauteur de troubles dans ce dossier."

Le député ne digère pas non plus

que le maire Camiré décide à lui seul du sort d'un Festival qui a des retombées économiques, touristiques pour toute la région. D'autant que les deux autres municipalités avaient endossé une modification qui leur convenait à elles et au FIMAV. "Est-ce qu'il se peut qu'il soit tout seul à avoir raison?"

"Même la presse nationale ne comprend rien à tout ce dossier, au braquage de la ville de Victo et de son maire qui refuse de reconnaître

qu'il a modifié l'entente du 12 mars... C'est lui, le responsable de l'échec des négociations avec le FIMAV... C'est aussi avec lui que les problèmes du FIMAV ont commencé. Avant qu'il n'arrive, le FIMAV recevait 21 000 \$ de la ville de Victo. A son arrivée à la mairie, la subvention municipale se réduisait à 16 000 \$"

La "force" du maire Camiré, selon Jacques Baril, réside dans le fait qu'une très faible proportion de la population régionale participe au FIMAV. "Je ne suis pas un fervent de musique actuelle, mais je suis au moins capable de comprendre que c'est un festival unique en Amérique du Nord qu'il nous faut garder ici..."

H.R.

"L'UNION", le vendredi 18 juin 1993



# "J'en fais mon deuil"

- Robert Camiré

Victoriaville - Depuis novembre dernier, Robert Camiré soutient que la municipalité de Victoriaville a toujours défendu la même position et que le protocole d'entente était conforme à l'entente du 12 mars. "Que le FIMAV décide de tout faire sauter pour quelques mots, c'est son affaire (...) J'en fais mon deuil de ce dossier."

Il persiste à dire que ce n'est pas Victo qui a imposé le ton mais les gens du FIMAV qui, depuis toujours, ont "manqué de confiance à l'égard des autorités municipales".

Le maire Camiré soutient que lors de la séance d'étude de lundi soir dernier, il a proposé un amendement au protocole d'entente de mai, pour ajouter après le paragraphe litigieux qu'il n'était pas question que les municipalités s'ingèrent et dans l'organisation du FIMAV et dans le conseil d'administration. "Mais ça n'a pas passé..."

M. Camiré a ajouté que même si le conseil municipal de Victoriaville avait paraphé l'entente de

lundi matin dernier, pas sûr que l'harmonie se serait définitivement installée entre les municipalités et le FIMAV.

Qu'on l'accuse de "mettre le FIMAV à la porte de Victo" ne bouleverse pas M. Camiré. "C'est toujours plus facile de trouver des ennemis... J'ai été, quant à moi, un des plus grands défenseurs du FIMAV (...) La grande catastrophe tient-elle dans le fait que Victoriaville, contrairement aux deux autres municipalités, maintienne sa position ou bien dans le fait que le FIMAV, pour quelques mots qui ne font pas son affaire, décide de partir?"

H.R.

## Un troisième acte, à la nouvelle ville?

Arthabaska - Le conseiller Claude Raymond est convaincu que le dossier du FIMAV pourrait connaître un troisième acte (à deux reprises au cours des derniers mois le FIMAV a annoncé son départ de Victo)... si Plateforme patientait jusqu'au 5 juillet, date à laquelle le conseil provisoire de la nouvelle ville doit commencer à siéger.

M. Raymond avait commencé à ouvrir son jeu lundi soir dernier, lors de la séance ajournée du conseil municipal d'Arthabaska.

Il avait, en effet, proposé que le conseil d'Arthabaska demande au conseil municipal de Victoriaville de respecter sa parole donnée le 12 mars dernier. Mais surtout, il demandait à Victoriaville de respecter la démocratie alors que des 23 maires et conseillers, signataires de l'entente, au moins 15 (sept à Arthabaska, sept à Sainte-Victoire et Marie Auger à Victoriaville), approuvaient la modification au protocole.

Quand il s'est agi de trouver un membre du conseil pour appuyer la proposition de M. Raymond, un grand silence s'est installé. Personne ne s'est aventuré à l'appuyer et la proposition a abouti dans le néant.

M. Raymond revient à la charge aujourd'hui en disant que seuls quelques membres du conseil municipal de Victo ont scellé le sort du FIMAV, alors que dès le 5 juillet ils seront 23 à décider de la conduite des affaires municipales.

"Je comprends que Plateforme veuille s'en aller. C'est comme si ces gens-là ont eu le mal de mer à force d'être ballottés. Ils ont tellement envie de vomir qu'ils cherchent n'importe quelle porte pour prendre un peu d'air..."

Jean-Paul Croteau croit, pour sa part, que le FIMAV pourrait gagner à attendre les élections municipales de novembre. "Il sera impossible de régler ce dossier au sein du conseil provisoire, tout simplement parce que le partage des contributions municipales est inégal. Dans la ville unifiée, on ne parle plus de contributions inégales, c'est toute la ville qui paie..."

M. Croteau soutient encore que si on tentait de régler le dossier du FIMAV au conseil provisoire, il faudrait tout repartir à zéro, ce qui risquerait de semer une nouvelle pagaille.

"Si j'étais à la place du FIMAV, j'attendrais jusqu'en novembre avant de prendre une décision. Mais je ne suis pas à la place de ces gens-là..."

H.R.

## Festival de musique actuelle de Victoriaville: le projet de déménagement mis sur la glace

Pierre MAILHOT

Arthabaska

S idéré par la position de la ville de Victoriaville dans l'épineux dossier du Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV), le directeur artistique de cet organisme, Michel Levasseur, n'entend pas réouvrir la fiche du déménagement de FIMAV avant la mi-juillet prochain.

«Pour l'instant, il n'y a aucune décision de prise. Nous allons prendre un temps de réflexion et regrouper nos énergies avant d'entreprendre ce dossier», a-t-il déclaré hier à ses bureaux. En mars dernier avant que les villes n'approuvent verbalement une entente financière de trois ans, les dirigeants du FIMAV

avaient entrepris des démarches auprès des villes de Sherbrooke et de Montréal. Ceux-ci avaient également été sollicités par Granby, Bécancour et Drummondville.

Levasseur admet que l'organisme est fort mal pris à la suite de la décision de la ville de Victoriaville, qui, la veille, n'a pas voulu parapher le protocole modifié entériné par les maires Pierre Roux et Michel Desfossés, respectivement d'Arthabaska et de Sainte-Victoire d'Arthabaska, ainsi que par le président du FIMAV.

«Il faut dire que l'on sort complètement désabusé de cette aventure. Qui plus est, il nous faut maintenant annuler toutes les annonces qui avaient été achetées dans des médias internationaux spécialisés. Ces promotions devaient sortir à

l'automne pour mousser notre événement au printemps 1994 à Victoriaville. C'est également trois mois de travail et d'argent perdu», a-t-il conclu d'une voix amère.

*Festival international de musique actuelle*

# Victo refuse net de parapher le protocole modifié

Pierre MAILHOT

Arthabaska

**V**ictoriaville est encore une fois sur le point de perdre la présentation du prochain Festival international de musique actuelle (FIMAV).

Depuis hier, le conseil municipal de Victoriaville, qui refuse toujours de signer l'entente financière de trois ans conclue avec l'organisation, est cependant seul de son camp dans cette guérilla avec les dirigeants du Festival.

Joint à ses bureaux, le maire Camiré est tout simplement demeuré imperturbable face à la décision prise en matinée par les maires Pierre Roux et Michel Desfossés, d'Arthabaska et de Sainte-Victoire d'Arthabaska et du président Claude Lapointe du FIMAV.

Ces trois personnes ont en moins de cinq minutes signé un nouveau libellé de l'article 7 du protocole d'entente sous les yeux approbateurs du député d'Arthabaska, Jacques Baril. Ce dernier avait joué un rôle d'émissaire et de négociateur dans ce chaud dossier en mars dernier. La conclusion d'une entente in extremis à cette époque avait permis d'assurer le maintien de l'événement à Victoriaville, alors qu'il était souvent question d'un déménagement vers Sherbrooke.



Michel Levasseur

«On m'a fait parvenir par télécopieur ce nouveau libellé et je leur ai dit que je ne signerais pas cela», a déclaré le maire Camiré. «Nous avons décidé la semaine dernière en assemblée du conseil d'avoir une rencontre avec les villes impliquées et les dirigeants du FIMAV pour régler l'article 7 du protocole d'entente et ce, hors de la présence du député Baril. Ce dernier était présent aujourd'hui (hier) à cette rencontre avec les maires des autres municipalités et c'est pour cette raison que je n'ai pas participé à cette réunion demandée par les membres du FIMAV», a-t-il ajouté.

«Je pense que la Ville a fait son bout de chemin dans ce dossier-là et nous sommes maintenant au bout du chemin. Et là, il fallait une fin. Les gens du FIMAV n'ont juste qu'à transférer leur festival dans une autre ville», a-t-il mentionné sur un ton ferme.

## Impossibilité

«Sans la signature du maire Camiré, nous ne voyons pas comment nous pourrions tenir notre festival à Victoriaville», a indiqué le président Lapointe du FIMAV. «Nous devons réanalyser le dossier pour trouver un autresite», a-t-il ajouté.

Le directeur artistique Michel Levasseur s'est fait un peu plus cinglant en disant: «S'il n'y a plus de festival à Victoriaville, c'est clair que cela est la faute à M. Camiré et à son conseil», a-t-il affirmé. «Il est impossible de rester ici. Et aller ailleurs sera un peu plus difficile parce que les contacts ont été coupés en mars dernier lors de l'entente verbale», a-t-il ajouté.

Levasseur, qui s'envole pour l'Italie la semaine prochaine pour assister à deux festivals de musique souligne toutefois que le FIMAV ne mourra pas pour autant. «Cela retardera probablement l'échéancier prévu. L'événement pourrait avoir lieu à l'automne 1994 plutôt qu'au printemps 1994», a-t-il évoqué.

## Désolé

Le maire Pierre Roux était fort désolé de la tournure des événements et déplorait le geste du maire Camiré. «Cela fait plus d'un an que nous parlons de regroupement pour conserver ce que l'on a. Le gouvernement vient de nous donner son accord il y a quelques jours à peine et il y a déjà une séparation», a-t-il souligné. M. Roux considère que le député Baril avait le droit d'assister à la rencontre d'aujourd'hui (hier). «Il n'a pas été juste un intermédiaire dans ce dossier. Il s'était aussi engagé avec la ministre des Affaires culturelles à déboursier 12 000 \$ si les demandes d'immobilisations au coût de 30 000 \$ n'étaient pas acceptées», a-t-il conclu.

# FIMAV provoque une rencontre à cinq

Le directeur de Productions Plateforme, Michel Levasseur, a confirmé vendredi que son conseil d'administration avait pris la décision d'inviter les maires et le député d'Arthabaska à une rencontre privée pour régler définitivement le protocole d'entente qui les lie au Festival international de musique actuelle. Cette rencontre devrait avoir lieu lundi matin.

## Manon Samson

Quatre intervenants avaient, vendredi, déjà confirmé leur présence. En l'occurrence, M. Pierre Roux, maire d'Arthabaska, Michel Desfossés, maire de Ste-Victoire et, Jacques Baril, le député d'Arthabaska à l'Assemblée nationale.

«Nous invitons M. Baril non pas à titre de médiateur ou de négociateur mais bien parce qu'il est partie prenante au dossier. En fait, c'est le seul qui a déjà confirmé par écrit sa participation financière en vue du prochain festival. M. Baril s'est effectivement engagé à défrayer, jusqu'à concurrence de 12 200\$, le manque à gagner pour des travaux d'infrastructure au Colisée des Bois-Francs qui devraient être l'objet d'une subvention du ministère des Affaires culturelles», a expliqué M. Levasseur.

Cette rencontre de lundi sera vraisemblablement la rencontre de la dernière chance. Les gens du Festival, ils

seront représentés par leur président Claude Lapointe, espèrent bien régler ce dossier qui «traîne en longueur et qui prend des proportions épouvantables».

On n'a pu savoir vendredi si le maire de Victoriaville, Robert Camiré, sera au rendez-vous. Il s'était, semble-t-il, absenté de la ville.

«Ce que nous souhaitons, a ajouté Michel Levasseur, c'est une séance de réécriture pour régler ce dossier dans l'esprit de l'entente du 12 mars.»

Evidemment, c'est le point no 7, de cette même entente rédigée par la ville de Victoriaville, qui vient brouiller les cartes. Il permettrait aux villes signataires de se glisser au sein de l'organisation du Festival ce que les dirigeants veulent éviter à tout prix. Il semble d'ailleurs que les élus, c'est le maire Robert Camiré qui le dit, ne veulent pas s'y pointer non plus mais le paragraphe en question porte à interprétation et il faut maintenant trouver une solution pour débrouiller les ondes.

Le conseil d'administration du Fimav, le député Baril, le conseil de Ste-Victoire ont déjà fait savoir que le point 7 n'était pas conforme aux précédentes négociations alors que du côté d'Arthabaska on a admis qu'il pouvait être interprété.

Ca bouille...

Soulignons que lundi soir dernier les conseillers et le maire de Victoria-

ville, Robert Camiré, ont vivement dénoncé cet imbroglio. Ils se sentent lésés dans cette affaire. Par le biais, d'une résolution, les élus proposaient une rencontre à quatre (excluant le député Baril) pour régler la question. Le maire a également dit à plusieurs re-

prises qu'il était prêt à ajouter une phrase indiquant la volonté des villes de rester en dehors de l'organisation.

Il faudra vraisemblablement attendre à lundi avant de connaître le dénouement de toute cette histoire. Du

côté du Festival, on se prépare à «l'après-rencontre». Y aura-t-il un festival de musique actuelle à Victo? Le Festival fonctionnera-t-il sans les villes? Déménagera-t-il ou cessera-t-il ses activités? Voilà autant de questions qui demeurent en suspens.

ULTIME RENCONTRE LUNDI

FIMAV

PAGE 3

LA NOUVELLE VICTORIAVILLE ET BOIS-FRANCS, dimanche le 13 juin 1993

Camiré et Pepin pris à partie

# Marcotte et Levasseur demandent des excuses publiques

"L'UNION", le vendredi 11 juin 1993

Victoriaville - Jean Marcotte, le comptable agréé chargé des états financiers de Plateforme et Michel Levasseur, le directeur artistique du FIMAV, exigent que le maire Robert Camiré et le conseiller Antonio Pepin s'excusent publiquement d'avoir mis en doute l'intégrité et la transparence du bilan financier déposé par Plateforme.

Jean Marcotte a failli courir à l'Hôtel de ville de Victoriaville lundi soir dernier pour rétablir les faits. "Si on avait nommé la firme, je m'élançais au conseil..."

On ne l'a pas fait, mais Jean Marcotte de la firme Blanchet, Lambert, Boivin, Marcotte s'est senti attaqué par les doutes qu'ont émis le conseiller Pepin et le maire Camiré. "Ce sont les états financiers de notre bureau que le conseiller Pepin tenait à la main, ce soir-là."

"On fait volontairement dévier le débat", croit, pour sa part, Michel

Levasseur. "Après avoir semé le doute sur mon intégrité personnelle - avec cette réflexion de Jacques Dumoulin sur son salaire -, voilà que c'est la crédibilité de l'organisme qu'on attaque. On ne parle plus du vrai problème, le protocole d'entente qui n'est pas conforme à l'entente du 12 mars. Si le conseil veut que le Festival s'en aille, qu'il le dise, mais qu'il cesse cette campagne de salissage. C'est de la pure bassesse."

Lundi soir dernier, le conseiller Antonio Pepin a soutenu que les chiffres

contenus dans les états financiers le "fatiguaient" et qu'il souhaitait qu'à l'avenir les bilans des corporations et des groupes que soutient la municipalité présentent le détail des salaires, comme c'est le cas pour l'Office municipal d'habitation.

Le maire Robert Camiré a ajouté que le conseil souhaitait "la transparence la plus totale pour tous les organismes" que soutient la municipalité. Un peu plus tard, il déclarait qu'il "y avait peut-être un manque au niveau des états financiers".

Jean Marcotte ne le digère pas. D'autant, soutient-il que jamais les Camiré et Pepin ont mentionné que les états financiers de Plateforme étaient dûment vérifiés et acheminés comme tels

aux autres subventionnaires, les gouvernements du Québec et du Canada.

"Les états financiers de Plateforme sont présentés selon les normes généralement reconnues par l'Ordre des comptables. Tous les organismes, sauf quelques exceptions, présentent des états financiers qui regroupent en un item les salaires du personnel. Le détail est fourni à la demande. La municipalité de Victoriaville n'a jamais demandé à Plateforme de fournir le détail des salaires, ce que nous aurions pu lui livrer."

Au conseil, on a comparé les états financiers de la Corporation de développement économique à ceux de Plateforme, disant des premiers qu'ils étaient plus détaillés. Le comptable y a vu là une ignorance manifeste,

étant donné que c'est sa propre firme qui les produit et qu'à la Corporation aussi, les salaires sont regroupés. "M. Pepin devrait poser des questions pertinentes et s'informer, avant de parler."

Jean Marcotte soutient, par ailleurs, que de tous les états financiers que sa firme vérifie, ceux de Plateforme sont les plus détaillés, à la demande même de Michel Levasseur. "Les états financiers de Plateforme sont aussi valables que ceux d'une ville. Rien ne nous oblige, par exemple, à séparer les états financiers du Festival et des activités hors-festival. Michel Levasseur est exigeant, il veut que les comptes soient séparés..."

H.R.

Arthabaska et le FIMAV

# Roux temporise; Raymond prend position

Arthabaska - A Arthabaska, comme à Victoriaville, le dossier du Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) crée aussi bien des remous... mais dans les coulisses.

Après de longues discussions en séance d'étude (tant et tant que l'assemblée régulière du conseil a commencé avec du retard, ce qui est exceptionnel en soi), le conseil décidait d'ajourner sa réunion pour la reporter au 15 juin prochain, donnant toutefois au maire Pierre Roux le mandat de rencontrer, cette semaine, le maire Robert Camiré afin de trouver un terrain d'entente avec les gens du FIMAV.

Le maire Pierre Roux n'en revient pas de cette discorde qui n'en finit plus et qui éclabousse tout le monde.

## Un problème entre Victo et le FIMAV

A l'instar de la municipalité de Sainte-Victoire, des gens du FIMAV et du député Jacques Baril, M. Roux se dit aujourd'hui prêt à signer l'entente survenue le 12 mars dernier, et pas nécessairement le protocole d'entente tel que soumis récemment par la municipalité de Victoriaville.

*"Tout le monde charrie dans cette histoire... Peut-être même que Victoriaville a charrié en rédigeant un texte qui ne reprend pas les termes de l'accord de principe du 12 mars. Qu'on reprenne donc le texte de la conférence de presse pour le traduire en termes de contrat."*

Mais le maire refuse, pour l'instant de s'engager plus avant dans le dossier du FIMAV, parce que, considère-t-il, la municipalité d'Arthabaska n'a que trop peu de poids et que le véritable problème se situe entre Victoriaville et les gens du FIMAV.

*"Nous sommes entrés dans le dossier par la porte d'en arrière alors que la municipalité de Victoriaville nous "invitait" à augmenter notre contribution au Festival. Auparavant, notre contribution financière était très modeste. Nous ne voulions pas signer une entente nous engageant pour plus d'une année. Nous avons finalement accepté de le faire parce que les conditions financières nous convenaient. Et là, ça accroche encore. C'est cela que mon conseil n'accepte pas..."*

Commentant le ton des discussions au conseil de Victoriaville lundi soir dernier, M. Roux a noté que ce n'était pas ainsi qu'on développerait une région.

## "Qu'Arthabaska mette ses culottes"

Le conseiller Claude Raymond se montre cependant plus vindicatif que son maire à l'égard du conseil municipal de Victoriaville et du maire Robert Camiré. Personnellement, il militera pour que la municipalité d'Arthabaska "mette ses culottes" dans ce dossier.

*"Ce qu'on a vu lundi soir au conseil de Victoriaville, c'est un tribunal d'inquisition qui illustre bien la façon dont cette municipalité gère les dossiers. Une façon anti-démocratique qui ne tolère*

*pas les discussions. Tout le conseil s'est montré anti-démocratique sauf la conseillère Marie Auger... Dans une économie anémique comme la nôtre, je trouve effrayant de voir comment Victoriaville lève le nez sur un organisme qui génère des sources positives pour la région... Quand on se met à être sélectif dans les sources de rentrée de fonds, c'est tout le développement qu'on compromet..."*

Pour Claude Raymond, si la phrase qui fait problème dans le protocole d'entente proposé par Victoriaville aux gens du FIMAV est sans portée et sans signification, comme le laisse entendre le maire Robert Camiré, il suffit simplement de la retirer du protocole.

*"La phrase inscrite au protocole prête à interprétation. Qu'on nous dise donc pourquoi et comment elle se justifie..."*

Enfin, Claude Ray-

mond s'oppose au maire Roux quand ce dernier soutient que la municipalité d'Arthabaska n'a que

peu de poids dans le dossier. Pour le conseiller, la municipalité d'Arthabaska constitue l'un des

quatre partenaires au protocole. *"Il faut cesser d'"abriller" Victo et son maire qui veulent pas d'égale à égale avec ses voisines..."*

H.R.

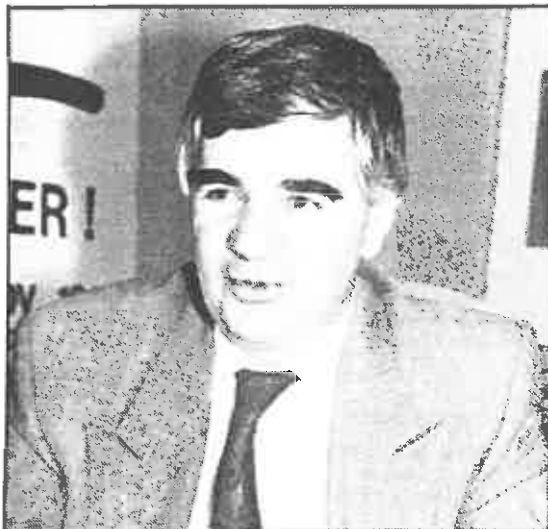
"L'UNION", le vendredi 11 juin 1993

# Le maire Camiré, l'enfer et le FIMAV

Victoriaville - Sans l'ombre d'un doute, à la dernière séance du conseil, le maire Robert Camiré a reçu l'appui de ses collègues dans le litige qui oppose le Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) à sa ville et aux municipalités d'Arthabaska et de Sainte-Victoire.

Le premier magistrat a d'abord réussi en quelque sorte à rallier son monde contre les propos de Jacques Baril qui aurait, dans une lettre adressée aux conseillers, soutenu, à peu près en ces termes, "que les élus de Victoriaville menaient la ville avec un bâton de baseball et si ça allait mal dans le comté, c'est leur faute".

*"En 11 ans à l'Hôtel de ville, je n'ai jamais frappé quelqu'un ou sorti de bâton de baseball. J'ai de la misère à comprendre ça", de déclarer le conseiller Jacques Archambeault. "Je déplore les paroles du député Baril quant il dit que le conseil assomme le monde avec un bâton de baseball. Il devrait m'adresser des excuses", de*



renchérir Antonio Pepin.

A plus d'une reprise lors de la réunion de lundi dernier, le maire Camiré a défendu le protocole daté du 17 mai dernier soumis au FIMAV par les municipalités, protocole que l'organisme refuse d'entériner à cause d'une modification apportée à l'article 7, à la demande de la ville d'Arthabaska. Ledit article, selon les dirigeants du festival, ne correspond pas à l'entente intervenue entre les parties au mois de mars.

Voici certains des propos tenus par Robert Camiré lors de l'assemblée de juin du conseil dans le dossier du FIMAV:

*"Au sein du conseil, je suis peut-être celui qui a le plus tenté de vendre l'événement et on m'accuse du contraire. Ça fait 10 ans qu'on le finance avec des dizaines de milliers de dollars. Il faut arrêter de charrier. Ce n'est pas d'hier que les relations sont tendues entre les parties. Je pense toujours que l'événement doit demeurer dans la région".*

*"On a fait une proposition aux dirigeants du festival d'insérer dans le protocole que jamais nous exigerions un siège au conseil d'administration pour nous immiscer dans l'organisation de l'événement".*

*"Si Sainte-Victoire a refusé pour le moment de se prononcer sur le protocole du mois dernier, c'est simplement que le conseil agit prudemment. Il a décidé d'attendre".*

*"Les gens du FIMAV ont fait du chantage à plus d'une reprise dans ce dossier. Ils ont menacé de déménager à Sherbrooke ou Montréal alors qu'on négociait encore sur une entente de trois ans".*

*"On a communiqué avec le FIMAV après l'intervention du député pour tenter de trouver une solution au litige, mais il refuse de nous rencontrer sans la présence de Jacques Baril. Notre position est claire, on ne s'assoira pas à cinq. Le député a confondu son rôle de négociateur et de concilia-*

*teur. Il est associé au chantage du FIMAV".*

*"La balle est dans le camp du FIMAV. Si on ne nous contacte pas, tant pis. Je ne veux pas mettre de délai ou lancer d'ultimatum, mais la patience a ses limites".*

*"Mon seuil de tolérance est élevé, mais je pense qu'il a atteint ses limites. Je ne crois pas vraiment au ciel et à l'enfer, mais si je me retrouve en enfer un jour, je ne voudrais pas passer mon temps à négocier avec le FIMAV".*

G.B.

"L'UNION", le vendredi 11 juin 1993

# Le FIMAV; loin de faire l'unanimité

**Victoriaville - On achève d'entendre parler du Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV). Les élus de la ville-reine des Bois-Francs en ont plein le dos. "Le "lastic" est étiré au maximum. Il est à la veille de péter. On est tanné. Si on ne signe pas vite, je vais voter contre toute entente", de déclarer dans des termes semblables les conseillers Jacques Nadeau et Jacques Larivière, visiblement irrités par ce dossier loin de faire l'unanimité.**

*gilles besmargian*

La séance de juin du conseil municipal a été houleuse. Ceux qui ont choisi de capter le canal 9 sur leur téléviseur plutôt que le 2 ou le 13 où le Canadien affrontait les Kings l'auront constaté. Pendant de longs moments, le FIMAV a été au centre du débat.

Selon le maire Robert Camiré, si les dirigeants

du festival refusent de signer le protocole d'entente ou de s'asseoir autour de la table pour discuter avec les trois municipalités, en l'absence du député Jacques Baril, on pourrait assister au départ de l'événement vers des cieux plus cléments.

Il semble que le maire et le conseil soient d'accord à modifier l'article 7 du protocole, mais pas à n'importe quel prix. On pourrait y inclure: "Que

les municipalités ne siègeront pas au conseil d'administration de l'organisme". Cette proposition a été soumise au FIMAV, mais il a refusé de faire connaître sa position jusqu'ici.

Pour le conseiller Michael Provencher, il n'y a qu'une façon de faire les choses dans ce dossier; négocier directement avec le FIMAV et non par l'entremise des journaux. A propos de l'article en litige qui ne correspond pas aux attentes, le représentant du quartier numéro un soutient qu'il est clair. "Il dit la même chose. C'est clair pour qui sait lire le français. On ne voit nulle part que les municipalités songent à s'immiscer dans l'organisation. Elles souhaitent

simplement être informées", ajoute-t-il. Si M. Provencher avoue avoir appuyé l'événement jusqu'à maintenant, il précise qu'il pourrait cesser de le faire.

De son côté, Jacques Archambeault, dont les couleurs sont connues dans le dossier, n'y va pas de main morte. S'adressant au maire, il dit: "Je suis contre toute forme de protocole avec le FIMAV. A mes yeux, il n'a jamais décollé en 10 ans. On stagne autour de 5 000 assistances depuis le début. Vous m'avez peut-être rallié à la cause avec d'autres élus, mais là je suis tanné d'en parler. Je ne céderai pas au chantage du FIMAV. S'il veut partir, qu'il s'en aille. Je lui souhaite bon voyage".

Pour sa part, le conseiller Antonio Pepin en avait long à dire sur les propos du député Jacques Baril, propos apparaissant dans une lettre reçue par chacun des élus municipaux de Victoriaville. "Quand il dit que le conseil assomme le monde avec un bâton de baseball, je me demande où il va chercher ça. Sans doute que ses paroles ont dépassé sa pensée. Il devrait s'excuser. Je lui ferais remarquer que ma position dans toute cette affaire est connue. Elle apparaissait d'ailleurs dans L'UNION, dans la même page où le député enguirlandait M. Camiré".

A deux occasions lors de la séance du conseil de lundi dernier, la conseil-

lère Marie Auger a vainement tenté de rallier les élus afin de régler le litige avec le FIMAV. Après avoir parlé de l'"attitude malsaine" soulevée par le directeur des loisirs et de la culture à propos du salaire du directeur artistique du FIMAV, Michel Levasseur, la détentrice du siège numéro sept n'a obtenu que l'appui de son vis-à-vis André Capistran lorsqu'elle a proposé un amendement à l'article (7) qui prête à interprétation. On lui a simplement fait remarquer qu'elle n'avait aucun mandat, du FIMAV ou des autres municipalités, pour agir de la sorte.

En retour, le conseiller Provencher a suggéré que Victoriaville, Arthabaska, Sainte-Victoire et le FIMAV négocient, sans la présence du député Baril. A l'exception de Mme Auger, qui veut voir M. Baril autour de la table, le

conseil a voté en faveur de la proposition.

Mme Auger a subi une autre rebuffade lorsqu'elle a tenté de faire accepter par ses collègues le rejet du protocole du 17 mai, sous prétexte qu'il n'était pas conforme à celui du 11 mars.

Si le conseiller André Capistran soutient que les parties "s'enfargent dans les fleurs du tapis et qu'il faudrait mettre la politique de côté afin d'arrêter de nuire au festival", sa collègue Simonne Breton, affirme avoir toujours été en faveur de l'événement, "parce qu'une petite phrase a été changée dans le protocole d'entente".

Au moment où vous lirez ces lignes, il est possible qu'une solution ait été trouvée au problème. Le mercredi 9 juin, les dirigeants du FIMAV se réunissaient pour prendre position.

"L'UNION", le vendredi 11 juin 1993





hélène ruel

## FIMAV: quel merdier!

Le dossier du Festival international de musique actuelle (FIMAV) n'en finit plus d'éclabousser les uns et les autres. Il est devenu un énorme champ de bataille où les belligérants s'en donnent à qui mieux mieux, à tel point qu'on (parlons que le public n'y comprend plus rien) ne distingue plus le véritable enjeu.

L'enjeu, c'est encore de maintenir à Victoriaville, dans le meilleur des climats, le Festival international de musique actuelle lequel, bon gré mal gré, s'est tenu ici durant dix ans.

On avait réussi à s'entendre, pour trois ans: c'était une bonne nouvelle, le 12 mars dernier.

Je me souviens de ce 12 mars, au Collège... Les maires (Robert Camiré, Michel Desfossés et Pierre Roux représenté ce jour-là par Jean-Paul Croteau) nous annonçaient, à nous de la presse régionale, qu'enfin une entente était intervenue avec le FIMAV. Que toutes les parties étaient d'accord sur les termes de la dernière version du communiqué de presse qu'on nous livrait. Nous avons posé des questions, nous avons demandé si d'autres négociations seraient nécessaires, nous avons demandé des éclaircissements sur certains paragraphes. On nous a répondu qu'il n'y aurait pas d'autre négociation, qu'il n'était pas question que les municipalités s'ingèrent dans l'organisation du FIMAV, qu'elles respectaient sa structure organisationnelle, qu'il n'y aurait pas de lapin qui sortirait du chapeau, que les municipalités étaient heureuses de cette entente parce que, enfin, elle projetait une image d'unité des trois conseils. L'unité n'a pas duré longtemps!

Deux mois après, le portrait a tout à fait changé.

Quand deux signataires sur quatre (Plateforme et la municipalité de Sainte-Victoire) et que l'arbitre (Jacques Baril a effectivement joué ce rôle) ne reconnaissent pas, dans un protocole, les termes d'une entente durement négociée, il ne reste qu'une chose à faire... S'asseoir et recommencer à rédiger, en tenant compte des intérêts de toutes les parties. Et cela, qu'on aime ou non le nez du négociateur qu'on doit affronter.

Dans cette histoire, le maire de Victoriaville a déformé la réalité.

D'abord, sur les ondes de CFDA la semaine dernière, il a soutenu que c'est la ministre Liza Frulla-Hébert qui avait réglé le dossier du FIMAV. J'étais la seule journaliste sur les lieux quand la ministre de la Culture m'interpellait pour déplorer le refus d'Arthabaska de s'engager pour trois ans dans le dossier du FIMAV.

Or, Mme Frulla-Hébert, quelques minutes plus tôt, s'était entretenue avec le maire Camiré qui lui a probablement dressé un portrait de la négociation municipale. Rappelons qu'à ce moment, Plateforme avait annoncé le départ du FIMAV, Arthabaska ayant refusé de se lancer dans une entente de trois ans. En termes clairs, M. Camiré s'est servi du passage de la ministre pour forcer la main du maire Pierre Roux. Mme Frulla-Hébert, avant de s'entretenir avec M. Camiré, avait pourtant dit publiquement que la négociation municipale n'était pas de son ressort.

L'intervention de la ministre a été, certes, salutaire pour le maintien du FIMAV à Victoriaville, mais elle n'a pas "régulé le dossier".

Par ailleurs, M. Camiré admet que le protocole d'entente tel que rédigé par ses services, ne peut être parfait et ne peut concorder fidèlement au texte de la conférence de presse. Il admet qu'il y a des ajouts. Des ajouts qui satisfont Plateforme et dont on ne parle pas (des ajouts de services, comme la signalisation, etc.). Mais, selon M. Camiré, Plateforme ne s'attaque qu'aux termes qui ne font pas son affaire (mais font l'affaire de Victoriaville)! S'il y avait le 12 mars dernier, des éléments qui ne faisaient pas l'affaire de Victoriaville (ou des deux autres municipalités), pourquoi M. Camiré ne l'a-t-il pas précisé?

S'il y a quelqu'un qui a remis le feu au poudre de ce dossier, c'est bien lui, en proposant un texte qui ne convient pas à l'ensemble des signataires. S'il s'en était tenu aux termes de l'accord du 12 mars, on n'en serait pas là aujourd'hui. Même que depuis longtemps le dossier serait classé (on n'aurait pas non plus pris 60 jours pour le rédiger!).

Tout ce beau monde aurait avantage à s'asseoir pour discuter franchement et honnêtement des termes de l'entente intervenue le 12 mars dernier. Si les municipalités ne veulent pas s'ingérer dans la structure organisationnelle et dans le conseil d'administration du FIMAV, qu'elles l'écrivent une fois pour toutes. Elles peuvent souhaiter - notamment lors des quatre réunions statutaires - que le FIMAV se développe, accueille un plus large public, intéresse davantage la population régionale. Qu'elles l'écrivent aussi! Si elles ne sont pas satisfaites des résultats au terme de l'entente de trois ans, eh bien, elles pourront toujours réviser leur décision de soutenir l'événement. Après tout, elles n'y investissent pas des millions \$. pas même 10% du budget total du Festival.

Au sujet du salaire de Michel Levasseur

# Une réflexion de Dumoulin devient rumeur

Chez Plateforme, on en a soupiré de toute cette chicane avec les municipalités. "On ne veut rien d'autre que l'entente intervenue le 12 mars", précisait Michel Levasseur.

Les gens de Plateforme sont d'autant plus dégoûtés que de l'Hôtel de ville de Victoriaville émanait une rumeur à l'effet que Michel Levasseur, le directeur artistique du FIMAV, gagne un salaire de 60 000 \$ par année, assorti d'un compte de dépenses de 20 000 \$, ce qui a eu l'heur d'attiser les feux.

Or, Michel Levasseur a dû préciser son salaire, 27 300 \$ par année, à ceux qui lui téléphonaient.

"J'ai su que ces chiffres avaient été calculés par le directeur du Service des loisirs et de la culture, Jacques Dumoulin. M. Dumoulin est un incompetent. Si le développement culturel est si retardé à Victoriaville, il en est en partie responsable. Si mon salaire intéresse tellement les conseillers municipaux, je leur dirai que je gagne 550 \$ par semaine et que je n'ai aucun compte de dépenses statutaire. Le conseil d'administration m'autorise des dépenses pour mon travail à l'extérieur de la région, dépenses qui se chiffrent entre 3 000 \$ et 5 000 \$ par année, avec preuves à l'appui..."

Au bureau du Service des loisirs et de la culture, M. Dumoulin reconnaît avoir évalué à 60 000 \$ le salaire de M. Levasseur. "Il ne s'agit pas d'une enquête, mais d'une réflexion interne qu'on fait sur tous les organismes que la municipalité supporte. Le montant de 60 000 \$ est une estimation préliminaire qui ne reflète pas nécessairement la réalité... Rien ne me dit que présentement ces 60 000 \$ représentent ou non le salaire réel de M. Levasseur..."

Jacques Dumoulin a déclaré que l'information n'était pas sortie de son bureau et que si elle avait circulé à l'Hôtel de ville ou à l'extérieur, il n'en était pas responsable.

"Je n'ai jamais dévoilé cette information, ni au maire, ni aux conseillers..."

Michel Levasseur, lui, considère que cet examen de l'exercice financier de Plateforme survient à un drôle de moment. "La Corporation de développement touristique des Bois-Francs a confirmé que le FIMAV était le plus important événement touristique dans les Bois-Francs. On nous reconnaît, comme étant l'un des organismes les mieux gérés au Québec. On reconnaît que nous organisons le festival de musique actuelle le plus important en Amérique du Nord et l'un des plus importants au monde. Nous avons accumulé, en dix ans, un surplus de 100 000 \$. Qu'on nous laisse tranquilles pour continuer d'y travailler!"

H.R.

...ET ILS SE RÉPONDIRENT PAR LA BOUCHE DE LEUR CANON!!



20093

"L'UNION", le mercredi 2 juin 1993

# Le conseil de Sainte-Victoire se range du côté du FIMAV

Victoriaville - Unanimement, la municipalité de Sainte-Victoire a décidé de ne pas apposer sa signature au présent protocole d'entente, n'y reconnaissant pas, à l'instar de Plateforme et du député Baril, les termes de l'accord de principe survenu le 12 mars dernier.

Le maire Michel Desfossés a expliqué que si les gens du FIMAV ne retrouvent pas, dans ce protocole, les termes de l'entente annoncée en conférence de presse le 12 mars dernier, le conseil de Sainte-Victoire se range de leur avis.

*"Nous ne sommes pas prêts à signer si le FIMAV refuse... Je me propose de revoir le maire de Victoriaville au plus tôt pour qu'on puisse s'entendre sur un protocole plus clair..."*

M. Desfossés admet avoir "valisé" sur le fameux article 7 du protocole d'entente, ce paragraphe qui a semé la confusion et déclenché les foudres de Jacques Baril à l'endroit du maire de Victoriaville, Robert Camiré.

Après une longue discussion à la municipalité de Sainte-Victoire, au cours de laquelle on a comparé le texte de l'accord de principe et le projet de protocole, le conseil en est venu à la conclusion que le texte n'est ni conforme à l'accord, ni clair dans ses intentions. *"Je ne veux jeter la pierre à personne, ni à Robert*

*Camiré, ni au FIMAV, mais je ne voudrais pas que le protocole soit imposé... Je suis d'accord avec le maire Camiré quand il souhaite que le FIMAV prenne de l'ampleur, qu'il intéresse plus de gens de la région (...) Mais ce sont les mots qu'on ne trouve pas... Quant aux gens du FIMAV, je comprends leurs craintes que les municipalités veuillent s'ingérer dans leur organisation, ce qui n'est pas le cas."*

Le maire de Sainte-Victoire trouve déplorable que toute la succession des récents événements ait tourné au vinaigre, particulièrement entre Jacques Baril et Robert Camiré.

## Arthabaska

Au conseil municipal d'Arthabaska, Jean-Paul Croteau assure que le même exercice d'analyse des textes a eu lieu et que les membres en sont venus à la conclusion que le projet de protocole était clair.

Le conseiller juge aussi que le projet est conforme aux intentions des municipalités manifestées lors

de la conférence de presse du 12 mars annonçant l'accord de principe. *"C'est vraiment une question d'interprétation... J'ai toujours dit que je serais contre le fait de s'ingérer dans l'organisation du FIMAV. Le paragraphe litigieux ne fait état que du plan de développement qu'entend présenter le Festival aux municipalités... Je ne vois pas pourquoi on en fait tout un plat... Ce n'est pas parce qu'on transige avec un gérant de banque que ce dernier viendra habiter chez soi. C'est la même chose entre le FIMAV et les municipalités..."*

Faisant allusion au débat Baril-Camiré, Jean-Paul Croteau déplore qu'il ait pris l'allure d'une "escalade dangereuse".

Enfin, du côté de Plateforme, le président, Claude Lapointe, maintient que le conseil d'administration est toujours prêt à signer l'entente du 12 mars, signifiant par là qu'il n'était pas question d'accepter le projet de protocole tel que soumis par la municipalité de Victoriaville et endossé par le conseil d'Arthabaska.

Pendant ce temps, le téléphone ne déroutait pas chez le député Jacques Baril qui ne lâche pas prise.

H.R.

"L'UNION", le mercredi 2 juin 1993

# Le dossier du FIMAV fait sortir tout le monde de ses gonds

Victoriaville - Ces jours-ci, on n'a qu'à prononcer le mot "FIMAV" pour que se déclenche une pléthore de commentaires, tant à Victoriaville, à Sainte-Victoire, à Arthabaska qu'au bureau de Plateforme et à celui du député Jacques Baril. Le dossier est en train de devenir un véritable embrouillamini.

Le maire de Victoriaville, Robert Camiré avait l'intention, hier soir, de ramener le dossier sur la table du conseil, en séance d'étude.

Il aurait souhaité une rencontre pour clarifier le protocole avec les deux autres municipalités et Plateforme. Mais voilà, il voulait la tenir sans la pré-

sence du député Jacques Baril avec qui, on le sait, il a échangé de gros mots la semaine dernière. *"Je défends les intérêts de la municipalité de Victoriaville, je ne sais pas ce que défend Jacques Baril"*, déclarait Robert Camiré pour ajouter que le député participait au "chantage" de Plateforme à l'endroit

des municipalités. Comme Sainte-Victoire d'ailleurs, laquelle a décidé de ne pas signer le projet de protocole d'entente.

## Une prochaine rencontre d'"éclaircissement" ?

Chez Plateforme, pas question de se réunir avec les municipalités sans son "négociateur", Jacques Baril, lequel maintient haut et fort que le présent protocole d'entente rédigé par Robert Camiré n'est pas conforme à l'accord de principe du 12

mars dernier.

Le maire de Victoriaville est bien prêt à reconnaître que le projet de protocole ne reprend pas intégralement les termes de l'accord de principe.

*"On ne peut pas se servir d'un communiqué de presse pour en faire un protocole d'entente. Nous avons ajouté des services à Plateforme dont il n'avait pas été question dans l'accord du 12 mars, comme la signalisation du Festival; il ne s'en plaint pas. Le protocole est imparfait... C'est le premier à survenir, c'est un peu normal. Il n'a jamais été question pour les municipalités de siéger au conseil d'administration*

*de Plateforme, nous sommes prêts à le préciser (...)"*

Robert Camiré est aussi las que les autres de cette mésentente qui perdure, ajoutant que si les municipalités avaient signé pour un an, comme elles avaient voulu le faire initialement, on n'en serait pas là aujourd'hui.

## Et Baril se défend

Quant à Jacques Baril, dans un communiqué de presse qu'il acheminait à la presse régionale, il tenait à réfuter point par point l'argumentation de Robert Camiré.

Le député persiste à dire qu'il ne s'est pas glis-

sé dans le dossier du FIMAV, mais qu'il est intervenu à la demande de Plateforme.

Le député contredit M. Camiré quand ce dernier a affirmé (sur les ondes radiophoniques) que c'était la ministre Liza Frulla-Hébert qui avait réglé le dossier du FIMAV. Jacques Baril réplique en disant que le maire Camiré a plutôt profité du passage de la ministre à Victoriaville pour lui dire que c'était Arthabaska qui avait bloqué le dossier. Si M. Camiré s'était livré au jeu des Détecteurs de mensonges, il aurait été disqualifié puisqu'il n'y a aucune vérité dans ses affirmations, soutient le

député Baril.

Aux accusations du maire de Victoriaville concernant la non-intervention du député dans le dossier du bureau du ministre des Transports, Jacques Baril lui rappelle qu'il est intervenu en Chambre à deux reprises et à deux autres reprises en commission parlementaire.

M. Baril conclut son communiqué en disant qu'il préfère manier la hache avec éducation que le ciselet comme un poltron.

Une histoire à suivre... le vendredi 11 mars (puisque L'UNION commencera alors à publier ce jour-là!).

H.R.

# Robert Camiré se dit prêt à une rencontre à 4... sans Jacques Baril

LA NOUVELLE VICTORIAVILLE ET BOIS-FRANCS, dimanche le 30 mai 1993

Le maire de Victoriaville semble bien décidé à ne pas retourner en arrière et à conserver, sans y changer un iota, le protocole d'entente liant les villes au Festival de musique actuelle de Victoriaville tel qu'il a été accepté par son conseil le 17 mai.

Manon Samson

Tout au plus, le maire Camiré se disait-il, jeudi dernier, disposé à rencontrer les gens du Fimav en compagnie des représentants des deux autres villes soit Arthabaska et Ste-Victoire afin de «leur expliquer le protocole». Toutefois, a ajouté le maire de Victoria-

ville, «je n'assisterai à aucune rencontre où sera présent le député Jacques Baril».

Le maire Robert Camiré a répété à plusieurs reprises «qu'il n'était pas question pour les villes de mandater quelqu'un pour siéger au sein du conseil d'administration du Fimav».

«Ce que nous voulons, c'est ressourcer cet organisme, élargir le membership. Le Fimav compte sept membres et sept membres au conseil d'administration ce n'est pas très représentatif. Il ne faut pas voir plus loin l'interprétation de la phrase inscrite au protocole.»

Pour sa part, le maire Camiré semble exaspéré de la tournure que prennent les événements. Il ne comprend pas l'intervention du député dans toute cette affaire et ce même si les gens de productions Plateforme l'ont désigné comme principal interlocuteur. M. Camiré soutient que tout allait bien dans ce dossier jusqu'à l'implication du député Baril.

«Non, nous ne reviendrons pas en arrière. Nous avons respecté l'essence des discussions et nous avons suffisamment discuté» a conclu le maire qui demeure, rappelons-le, disposé à une rencontre à quatre.



Robert Camiré, maire de Victoria ville.

## Baril et Camiré sortent l'artillerie lourde

Le débat entourant le fameux protocole d'entente destiné au Festival international de musique actuelle a depuis longtemps débordé de son cadre «musical». En fait, la semaine dernière les deux principaux belligérants, Robert Camiré, maire de Victoriaville, et Jacques Baril, député d'Arthabaska, ont sorti l'artillerie lourde pour se réprendre mutuellement.

Manon Samson

En effet, après que le député ait accusé le maire Camiré de «tripoter» les phrases de l'entente, ce dernier a répliqué en disant à Jacques Baril «qu'il lui apparaissait comme un politicien usé, en manque d'idées et d'inspiration, qui recherche désespérément des moyens de diversion pour masquer son incapacité et son impuissance à régler

les problèmes du Comité d'Arthabaska. A titre d'exemple, le dossier de la restructuration administration du ministère des Transports du Québec... Je vous incite à l'avenir à garder la tête froide et, comme le dit si bien l'expression populaire, à respirer par le nez.»

Le débat ne devait toutefois pas s'arrêter là puisqu'il devait être transporté sur les ondes de la station CFDA à Victoriaville. A ce moment, le maire de Victoriaville a ajouté qu'il ne comprenait toujours pas ce que le député faisait dans ce dossier qui avait connu son dénouement lors de la visite de Mme la ministre Liza Frulla-Hébert à Victoriaville. Finalement, le maire a complété son intervention en demandant au député de s'excuser auprès de ses collègues du conseil. Robert Camiré n'accepte pas le fait que le député porte des attaques «vicieuses» contre les

membres du conseil municipal. M. Baril avait, la semaine dernière, accusé le conseil d'assommer le monde avec des balles de baseball.

Le député a profité de l'occasion qui lui était offerte pour dire, en onde, «si je n'avais pas entendu de mes oreilles ce que le maire Camiré a dit sur vos ondes, je ne croirais personne. C'est incroyable ce que le maire Camiré a osé dire.»

Le député s'est donc par la suite fait un devoir de reprendre point par point toutes les allégations du maire Camiré pour les dénoncer une à une. Il a avoué pour la suite: «Si le maire Camiré était allé au jeu des Délecteurs de mensonges, il aurait été disqualifié puisqu'il n'y a aucune vérité parmi ses affirmations».

M. Baril a tenu à préciser qu'il était

intervenu dans le dossier du Festival parce que les gens du Fimav lui avaient demandé d'intervenir. Ensuite, le député a rappelé qu'il avait demandé que soit éclairci un point précis celui de la portion de phrase sur laquelle bien des gens semblent trébucher: «élargir la participation d'intervenants à la structure organisationnelle de même qu'à la composition de l'organisme».

Par ailleurs, le député a affirmé que ce n'était pas la ministre Frulla-Hébert qui avait réglé le dossier puisque au moment du passage de la ministre le maire Camiré «s'est fait un plaisir de lui dire que le dossier avait échoué par la faute de la ville d'Arthabaska sans lui dire que la ville de Victoriaville avait d'abord négocié le dossier toute seule avec Fimav et avait ensuite tenté de l'imposer aux municipalités de Ste-Vic-

toire et d'Arthabaska et cela sans succès».

Le député a mis un terme à ses interventions publiques la semaine dernière en assurant qu'il s'occupe très bien de ses dossiers, celui du ministère des Transports, compris.

«Le maire Camiré pourrait apprendre à faire deux choses en même temps. Respirer lui aussi par le nez et lire les journaux ou du moins s'informer à ceux et celles qui les lisent. Par son attitude le maire révélait son vrai visage et la population devrait évaluer les risques qu'elle prend si jamais elle devait se prononcer sur sa réélection.»

Mentionnons que la phrase inscrite au protocole qui a fait tant jaser ces dernières semaines est chapeautée le sous-titre: «Harmonisation entre les

Affaire Fimav:

## Ste-Victoire dit NON au protocole

Le maire de Ste-Victoire, Michel Desfossez, a confirmé la semaine dernière que les membres de son conseil n'ont pas accepté le protocole d'entente tel que proposé par la ville de Victoriaville parce qu'il prête à interprétation.

Manon Samson

M. Desfossez a déclaré avoir procédé très démocratiquement envers son conseil. «Je leur ai fourni le texte lors

de la conférence de presse en mars, le protocole d'entente écrit par Vico puis d'autres textes provenant du député puis de Fimav. Nous étions sept autour de la table, puis comme le faisait remarquer un conseiller, nous n'avions pas personne la même interprétation de cette phrase-là qui embête tant le Fimav. On en a tous déduit qu'il y avait un plus d'ajouter. Et, c'est aucunement notre intention de s'ingérer au sein du Festival.»

Pour le maire Desfossez, comme

pour un bon nombre d'élus impliqués dans ce dossier, il n'est pas question de partir en guerre. «Il ne faut pas interpréter notre décision comme si nous partions en guerre. Nous ne sommes pas pour Baril et contre Camiré ou vice versa. Nous avons donné simplement notre opinion.»

Pour sa part, le maire de Ste-Victoire semble également disposé à assister à une nouvelle rencontre avec les dirigeants du Fimav et les maires des deux autres villes.

## «C'est normal qu'on reste proche»

-Pierre Roux

Pour le maire d'Arthabaska, Pierre Roux, il est bien normal que «les élus municipaux restent proches» de l'équipe du Fimav. Contrairement aux autres maires qui nient vouloir une place au sein du conseil d'administration de l'organisme, M. Roux estime que «ce n'est pas dangereux qu'il y ait quelqu'un de près».

Manon Samson

M. Roux admet que la phrase qui fait tiquer les gens du Fimav prête effectivement à interprétation. «Évidem-

ment, ça ouvre la porte. Mais, partout où nous investissons de l'argent nous voulons garder un certain droit de regard. Il faudrait tout de même que les administrateurs du Festival nous fassent confiance».

«Je commence à trouver ça irritant», a commenté le maire Roux la semaine dernière. «Nous sommes partis d'une série d'intention et voilà et là il y a quelques lignes qui ne font pas l'affaire. Je crois qu'il y a de l'entente quelque part», a conclu le maire Roux avant de se retirer pour quelques jours de vacances.

## Le FIMAV et les municipalités: le dossier n'est pas encore classé!

# Jacques Baril tombe à bras raccourcis sur le maire Camiré

Victoriaville - Le député Jacques Baril reconnaît dans le texte du projet d'entente avec le FIMAV la "manière Camiré", cette façon de "refiler ce qu'il a toujours voulu", c'est-à-dire s'ingérer dans l'organisation du Festival. L'entente n'est tellement pas conforme aux engagements du 12 mars que Jacques Baril ne veut pas recommander à Plateforme d'endosser ce protocole, même s'il sait l'organisme coincé par le pouvoir du maire.

Le député, qui était partie prenante de la "réconciliation" des maires dans le dossier du FIMAV, est choqué de ce que Robert Camiré profite de la rédaction du projet de protocole d'entente pour coincer Plateforme, lequel a déjà annoncé les dates de son prochain Festival à Victoriaville.

Le député a qualifié d'"écoeurant, choquant, démoralisant et démobilisant" le geste du maire. S'il ne vise pas l'ensemble du conseil de Victoriaville, c'est qu'il croit qu'en acceptant le protocole d'entente tel que rédigé actuellement, les conseillers et conseillères n'ont pas pris le temps de comparer le texte

de la conférence de presse à l'actuel protocole. "C'est normal qu'un conseil se fie à la parole du maire..."

Jacques Baril a adressé aux trois maires les deux textes, histoire de les inviter à comparer et comment ils interprètent les phrases du projet de protocole.

Il a ajouté que les maires, dont Robert Camiré, avaient donné publiquement leur parole qu'aucun changement ne serait apporté à l'accord de principe annoncé le 12 mars dernier. "M. Camiré avait dit qu'il n'était pas question que les villes mettent leur nez dans l'organisa-

tion du Festival. Il n'était pas question non plus que les municipalités siègent au conseil d'administra-



Le député Jacques Baril.

tion. Le texte du protocole change fondamentalement les choses, autant pour le Festival que pour moi-même qui ai animé la conférence de presse de mars..."

Jacques Baril rappelle que les négociations avaient été très serrées dans le dossier FIMAV-municipalités et que la veille même de la conférence de presse annonçant le dénouement, il s'était littéralement "engueulé" avec le maire de Victoriaville.

"Depuis le début, le maire de Victoriaville voulait que la municipalité puisse participer à l'organisation du FIMAV. Dans le texte qu'il nous remettait la veille de la conférence de presse, cet aspect était évoqué. Le texte a été changé à la toute dernière minute, à la satisfaction de tout le monde. Aujourd'hui, on se retrouve avec le problème de "leaders" qui veulent tout gouverner. Qu'est-ce qu'un Robert Camiré ou un Jacques Du-

moulin connaît dans l'organisation d'un Festival de musique actuelle..."

Cette volonté d'ingérence est d'autant plus injustifiée, selon le député, que le FIMAV a toujours affiché une excellente administration. "Si le FIMAV avait eu une mauvaise administration, il serait normal que les municipalités se montrent plus méfiantes et veuillent participer plus activement aux décisions. Mais ce n'est pas le cas. Si le FIMAV affiche un surplus - qui lui servira de réserve - c'est un signe de sa bonne administration..."

Selon le député toujours, la façon de faire du maire de Victoriaville a de quoi décourager les organismes à vouloir développer le milieu. "Quand on a, comme Plateforme, à devoir toujours se battre pour faire respecter son autonomie, il y a de quoi se décourager..."

H.R.

# Avant de signer l'entente de trois ans, le FIMAV veut en comprendre les termes "cosmiques"

Victoriaville - Pas sûr que les gens du FIMAV acceptent de signer le projet de protocole d'entente que lui a soumis le conseil municipal de Victoriaville. Le conseil d'administration du Festival, après avoir obtenu les éclaircissements requis, prendra sa décision définitive jeudi prochain, lors d'une réunion spéciale.

Entre l'accord de principe qui a fait l'objet d'une conférence de presse le 12 mars dernier et le texte du protocole que vient de soumettre la municipalité de Victoriaville, des aspects "nébuleux" inquiètent les gens du FIMAV.

"Le libellé du protocole, au chapitre de l'harmonisation des relations entre les parties n'est pas conforme à ce qui avait été accepté de part et d'autre", note Claude Lapointe.

Le président de Plateforme mentionne que la terminologie utilisée dans le texte est si "cosmique" que les gens du FIMAV se demandent ce que veulent vraiment les municipalités.

"Veut-on nous imposer du monde, non seulement dans le conseil d'administration, mais aussi dans l'organisation du FIMAV? Qu'entend-on au juste par "l'élargissement de la participation d'intervenants à la structure opération-

nelle"? C'est la première fois qu'on entend parler de cela. Est-ce une volonté d'ingérence qui se profile à travers le texte? Que signifie ce nouveau délai de trois mois qu'on nous impose pour actualiser la participation à notre structure organisationnelle et à la composition de notre membership?"

Toutes ces questions demeurent actuellement sans réponse pour les gens du FIMAV, Claude Lapointe mentionnant qu'il n'y avait pas eu de contact officiel avec la municipalité de Victoriaville.

Lors de la conférence de presse de mars dernier, les autorités municipales disaient se "réjouir de la

volonté de l'organisme à mettre dans ses priorités de développement, l'élargissement de son membership dans les prochaines années, cela, bien sûr, dans le respect de ses propres modalités organisationnelles". S'il était question d'élargissement du membership, il n'était pas alors question d'élargissement de la structure opérationnelle. Quant au terme de "respect des modalités organisationnelles" du FIMAV, il a complètement disparu du texte.

Claude Lapointe conclut en disant que ce chapitre de l'harmonisation des relations entre les parties est le seul à faire objet d'une mésentente avec les municipali-

tés, les autres chapitres reprenant assez fidèlement les objets de l'entente verbale du 12 mars dernier.

Le protocole précise

ainsi les termes de l'engagement financier des municipalités et insiste sur la nouvelle notion d'un nécessaire partenariat entre le FIMAV et les municipi-

palités, lequel devra se manifester dans la promotion et la publicité de l'événement.

H.R.

# Camiré incite Baril à respirer par le nez

Victoriaville - Le maire de Victoriaville, Robert Camiré n'a pas tardé à donner la réplique au député Jacques Baril, à qui il reproche de n'avoir rien compris au protocole d'entente, pire, de ne pas l'avoir lue. Il incite M. Baril à "garder la tête froide (...) et à respirer par le nez.

Dans une lettre qu'il faisait parvenir à nos bureaux hier matin, le maire Camiré accuse le député d'être en train de créer un immense gâchis avec le dossier du FIMAV avec ses propos démesurés et incen-

diaires.

M. Camiré rappelle que l'article 8 du projet de protocole d'entente reconnaît l'autonomie totale des Productions Plateforme en ce qui concerne les décisions relatives à la programmation du Festival international de musique actuelle.

Cet article se lit comme suit: "Bien que les "Municipalités" aient droit de regard sur la programmation de l'événement et, le cas échéant, de fournir des avis dans le sens de l'intérêt et du développement de l'événement, elles reconnaissent néanmoins l'autonomie totale du "Promoteur" en ce qui concerne les décisions relatives à la programmation du Festival".

Le maire mentionne aussi que le projet de protocole a été examiné et accepté par les trois municipalités signataires et qu'avec leur assentiment, l'article 7 a été modifié de façon à en préciser le sens et la portée.

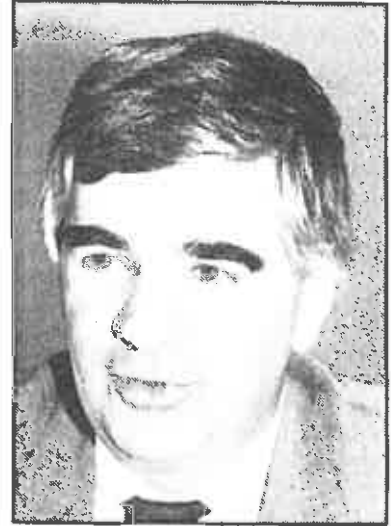
Nulle part dans le protocole, ajoute M. Camiré, il n'est question pour les municipalités de s'immiscer dans l'organisation de l'événement.

Le maire soutient que le député s'est arrogé le droit de se glisser dans le dossier, à titre de négociateur. Mais voilà, selon le maire, le député paraît plus qualifié dans le maniement de la hache que du ciseau. M. Camiré accuse M. Baril d'aviver les antagonismes comme il l'a fait dans la négociation Plessisville et Plessisville-paroisse, au lieu de favoriser un climat de respect et de confiance réciproques.

Robert Camiré va plus loin en disant que le député Baril lui apparaît comme "un politicien usé, en manque d'idées et d'inspiration,

qui recherche désespérément des moyens de diversion pour masquer son incapacité et son impuissance à régler les problèmes du comté d'Arthabaska".

Et le maire de Victoriaville fait



Le maire de Victoriaville, Robert Camiré.

## Municipalités-FIMAV

# Archambeault et Pepin refusent l'entente

Victoriaville - Les deux conseillers Jacques Archambeault et Antonio Pepin ont refusé d'endosser le projet de protocole d'entente devant lier le Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) et les municipalités.

Jacques Archambeault a énuméré plusieurs raisons pour refuser que son nom soit associé au projet de protocole.

Le conseiller n'a jamais digéré que les négociations entre Victo et le FIMAV se soient déroulés dans une atmosphère où il y avait "menace" que l'événement quitte Victoriaville. "Les municipalités ont négocié de bonne foi, mais avec un couteau sur la gorge alors que le FIMAV menaçait de quitter la région pour s'installer ailleurs..."

Selon Jacques Archambeault, le FIMAV est le seul organisme que soutient financièrement la municipalité qui n'offre aucune garantie. "La ville a investi durant dix ans dans l'événement. S'il part, il ne reste rien à la municipalité. Si, le Parminou, pour prendre cet exem-

ple, décide de quitter Victo, l'édifice, tout au moins, resterait à la ville."

Le conseiller considère que la municipalité a fait trop de sacrifices pour un événement dont le public stagne depuis deux ans et qui ne suscite pas l'allégresse des gens de la région. "Je ne suis pas assuré que la population de Victoriaville veuille tant garder le FIMAV..."

M. Archambeault juge que les conditions financières qu'allouent les municipalités au FIMAV sont donc trop onéreuses en regard des garanties qu'elles peuvent obtenir.

Jacques Archambeault poursuit en disant qu'il n'a jamais été d'accord avec l'idée que les municipalités s'engagent pour trois ans avec le FIMAV alors qu'elles ont fait patienter les autres corporations.

"Pourquoi avons-nous garanti trois ans au FIMAV alors que nous avons refusé de le faire pour la Corporation de développement touristique?"

C'est aussi cette raison qui a fait dire à Antonio Pepin qu'il ne pouvait endosser le projet du protocole d'entente.

"Sans blâmer qui que ce soit, sans dire que je suis pour ou contre le FIMAV, j'ai toujours dit que j'aurais préféré que les municipalités s'engagent pour une année seulement ou, si le regroupement avait lieu, d'attendre jusqu'en novembre (après les élections de la ville fusionnée) avant de s'engager à plus long terme..."

M. Pepin rappelle que c'était là la position initiale du maire d'Arthabaska Pierre Roux. Le conseiller de Victoriaville dit avoir toujours maintenu cette position. "Je ne pouvais donc me permettre de renier ce que j'ai dit en votant en faveur du protocole d'entente..."

H.R.



# Roux et Desfossés refusent la guerre

Ni Pierre Roux, maire d'Arthabaska, ni Michel Desfossés, maire de Sainte-Victoire, ne veulent engager une guerre avec la municipalité de Victoriaville au sujet du protocole d'entente liant au Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV).

Tous deux sont en effet appelés à se prononcer, étant signataires de ce plan triennal lequel définit et chiffre leur engagement pour les trois prochaines années avec le Festival.

Selon Pierre Roux, le FIMAV devrait accepter de signer ce protocole, même s'il n'est pas tout à fait conforme à l'accord de principe survenu en mars dernier.

*"La différence n'est pas majeure... Selon moi, rien ne devrait empêcher la signature du protocole."*

Le maire d'Arthabaska répète que les gens du FIMAV devraient faire confiance aux autorités municipales. Il est normal, d'après lui, que les municipalités détiennent un certain droit de regard sur le fonctionnement des organismes qui reçoivent leurs subventions.

M. Roux aurait préféré que le conseiller Jean-Paul Croteau puisse commenter les termes du protocole puisque c'est ce dernier qui avait représenté la municipalité d'Arthabaska à la table de négociations avec le FIMAV. Or, M. Croteau est absent de la région depuis quelques jours; impossible de le joindre.

lyse de son conseil, ce soir (mardi).

*"C'est une question d'interprétation. Si on se place du côté du FIMAV, on ne l'entend pas de la même oreille que si on se place du côté de Robert Camiré. Il a toujours espéré que le noyau du FIMAV s'agrandisse, que le Festival ne soit pas seulement celui des gens de l'extérieur..."*

Le maire de Sainte-Victoire ne désapprouve pas ce point de vue, mais ne souhaite pas relancer une guerre avec le FIMAV. Il ne peut que regretter que la guerre soit effectivement repartie.

M. Desfossés veut s'asseoir en compagnie des autres maires parce que, croit-il, il y a sûrement moyen d'en arriver à une entente.

H.R.

Rien ne va plus avec le Fimav:

LA NOUVELLE VICTORIANVILLE ET BOIS-FRANCS, dimanche le 23 mai 1993 Page 3

# «Quand tu peux pas te fier au maire» dit Jacques Baril



«Le maire Robert Camiré revient sur des affaires réglées pis le tripotage de phrases, moi, c'est pas mon genre. Et c'est pas comme ça que tu vas intéresser des gens à tenir des activités. Quand tu peux pas te fier au maire».

## Manon Samson

Contrairement aux gens du Fimav qui ont choisi de se taire face au protocole d'entente entériné par la ville de Victoriaville lundi soir dernier et qui semblent vouloir s'en tenir à la version du 12 mars dernier, le député Jacques Baril qui, depuis le printemps, a agi comme négociateur dans ce dossier n'a pas prononcé ce vœu du silence. En fait, il n'arrive pas à s'expliquer pourquoi le maire de Victoriaville n'a pas tenu sa parole suite aux récentes négociations.

Il faut tout de suite préciser que le protocole d'entente tel qu'adopté majoritairement par les membres du conseil de Victoriaville précise qu'il faudra «permettre aux parties de s'informer mutuellement...des moyens de développement mis en oeuvre par le promoteur (le Festival) pour élargir la participation d'intervenants à la structure opérationnelle, de même qu'à la composition de son organisme».

Cette portion de texte n'existait pas dans le texte de l'entente tel que lu par

le directeur du service du loisir et de la culture de la ville, Jacques Dumoulin, lors de la conférence de presse tenue le 12 mars dernier.

En fait, le député Baril assure que le maire Camiré avait tenté de l'inclure, en d'autres mots, mais qu'il l'en avait dissuadé.

«Juste avant la conférence de presse, le 12 mars, le maire Camiré avait voulu inclure ce paragraphe. Moi, je lui avais dit: "Non, tu l'enlèves sinon tu iras tout seul à ta conférence de presse. Y'a des limites au tripotage de textes." Le Festival n'en voulait pas de cette clause et tout le monde s'était entendu pour l'enlever. Pis là, deux mois après, le maire Camiré qui avait accepté de l'enlever la ramène avec d'autres mots...»

Pour le député Baril, et sans doute pour les gens du Festival, il s'agit d'une ingérence au sein de leur conseil d'administration. «Le ministère des Affaires culturelles leur donne 100 000\$ par année mais n'envoie pas de fonctionnaires pour vérifier le travail qui est fait. Je ne vois pas pourquoi la ville veut s'ingérer dans ses affaires. Si ça mar-

chait pas je comprendrais mais le Festival a toujours été mené à bon port et s'appuie même sur un surplus.»

Complètement enflammé, le député Baril a conclu: «Faut pas se demander pourquoi ça ne marche pas chez nous. Le conseil de Victo assomme le monde avec des battes de base-ball. Ils imposent tellement de règles que ça décourage tout le monde.»

## Victo adopte l'entente

Rappelons que, lundi soir dernier, deux conseillers de la ville de Victoriaville, soit Jacques Archambault et Antonio Pepin, se sont opposés à ce que la ville signe le protocole d'entente tel que présenté par le maire Robert Camiré non pas à cause de la teneur de l'entente mais plutôt parce qu'elle prive la ville à plusieurs égards, estiment les deux conseillers.

M. Archambault déplorait pour sa part que le système de négociation avait été boiteux. Le conseiller n'a pas aimé non plus la manière de négocier du Fimav («Ils font du chantage en

parlant de Sherbrooke puis Montréal») et il s'oppose à ce que la ville défraie le coût d'utilisation du Colisée («Un précédent...»). M. Archambault aurait finalement voulu, qu'advenant le départ du Festival, que la ville puisse récupérer son argent.

Pour sa part, le maire Robert Camiré a précisé que l'entente à intervenir avec le Festival permettra un encadrement plus rigide et permettra la participation de certaines personnes de la ville. «Avant la ville payait et se faisait taper sur les doigts. Là, on pourra donner notre opinion», a souligné le maire.

À la question de la conseillère Marie Auger qui demandait si le Festival était d'accord avec le texte du protocole, tel que présenté, le maire Robert Camiré a répondu «qu'ils n'avaient pas à être d'accord. Ils devront accepter ce avec quoi on est en accord. Les trois villes s'entendent, c'est ce qui compte.»

Le maire Camiré a finalement ajouté: «On crée un climat favorable tant pour la ville que pour le Festival. Il faut arrêter que ce soit un club fermé.»

# Le FIMAV a maille à partir avec le fédéral

"L'UNION", le mercredi 19 mai 1993

Après s'être frottés aux autorités municipales, après avoir multiplié les rencontres avec le ministère québécois de la Culture, voilà que les gens du Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) ont maintenant maille à partir avec les fonctionnaires fédéraux.

Le ministère fédéral des Communications, celui-là même qui supporte habituellement le FIMAV d'année en année, refuse de supporter la campagne de promotion spéciale qui aurait pour objectif de remettre le Festival en piste pour son édition 1994.

Au ministère des Communications, le FIMAV a adressé une demande de l'ordre de 30 000 \$ pour ce projet qui nécessite un investissement global de 90 000 \$.

Le ministère de la Culture a accepté de verser une subvention de 40 000 \$ pour cette campagne qui aurait lieu à l'automne, en lieu et place du Festival. Le FIMAV pourrait également compter sur une contribution du ministère du Tourisme (10 000 \$) et engagerait lui-

même un montant de 10 000 \$. "A Québec, on reconnaît que notre organisme a besoin d'un coup de pouce pour se relancer. On est même en train de négocier les termes d'un plan triennal", explique Michel Levasseur.

Cette campagne de promotion nationale et internationale est nécessaire, selon M. Levasseur, pour assurer la transition du FIMAV. "Quand je vais à Montréal, par exemple, il y a toujours plusieurs personnes pour me demander ce qui arrive avec le FIMAV. L'annonce du déménagement a été largement diffusé dans les médias nationaux. Mais l'annonce du maintien du FIMAV à Victoriaville n'a pas eu autant d'écho. Et puis, tenir le FIMAV au printemps plutôt

qu'à l'automne bouleverse les habitudes du public..."

Le hic avec le ministère fédéral des Communications, c'est qu'on a toujours supporté l'événement du Festival, jamais son budget de fonctionnement. Comme le Festival n'a pas lieu en 1993, les fonctionnaires fédéraux rayent l'événement de la carte. Michel Levasseur craint même pour l'édition 1994. "S'ils nous rayent de leur carte en 1993, devra-t-on tout reprendre à zéro pour la onzième édition du FIMAV en 1994?"

Au palier fédéral, constate M. Levasseur, le FIMAV n'a pas la même crédibilité qu'au palier provincial. "Nos appuis ne sont pas acquis au fédéral... C'est l'une de mes plus grandes déceptions en dix ans. Quand les fonctionnaires fédéraux ont appris que nous n'organisons pas le Festival en 1993, ils ont vite fait de récupérer l'argent pour l'investir ailleurs... sans nous donner la chance de relancer la

deuxième décennie."

Le député fédéral Maurice Tremblay ne partage pas l'inquiétude de Michel Levasseur pour ce qui concerne le budget fédéral 1993 alloué au Festival.

Pendant, il admet n'être pas très optimiste quant à l'éventualité d'une subvention pour la campagne de promotion de 1993.

"Ce n'est pas drôle à dire, mais comme je sais qu'on ne peut compter sur un budget supplémentaire aux Communications, il ne me reste qu'à souhaiter qu'un des événements subventionnés n'ait pas lieu. On pourrait ainsi rapatrier l'argent à Victo. C'est pour cela que je reviens souvent au ministère, montrant que je suis là... pour le cas où..."

Sans la contribution fédérale à la campagne de promotion, Michel Levasseur estime que le onzième FIMAV s'implantera sur des bases plus fragiles.

H.R.

LA NOUVELLE VICTORIAVILLE ET BOIS-FRANCS, dimanche le 16 mai 1993

A condition que le protocole soit signé

## Le Festival de musique actuelle aura lieu du 19 au 23 mai 94

**A** condition que le protocole d'entente entre les villes et les Productions Plateforme soit prochainement signé, le 11<sup>ème</sup> Festival de musique actuelle de Victoriaville se déroulera au Colisée des Bois-Francis du 19 au 23 mai 1994.

**Manon Samson**

En effet, si tout va bien, on profitera de la fête de Dollard (dans un an, exactement) pour tenir le rendez-vous an-

nuel de la musique actuelle à Victoriaville.

Michel Levasseur, directeur général et directeur artistique de l'événement, a confirmé la semaine dernière que les membres de l'organisation s'affairaient actuellement à dénicher des commandites pour s'assurer de la participation financière d'un bon nombre de partenaires.

Plus tard, au cours de l'été, quelques déplacements sont prévus, vers les pays européens afin de rencontrer

des artistes et prévoir la programmation du prochain Festival.

Toutefois, il reste toujours, pour les intervenants concernés, à signer un protocole d'entente qui liera toutes les parties soit la ville de Victoriaville, celle d'Arthabaska, de Ste-Victoire, le député d'Arthabaska, Jacques Baril, de même que le Fimav.

Mentionnons qu'il est d'ores et déjà certain que la plupart des activités se dérouleront dans l'enceinte du Colisée des Bois-Francis.

Le FIMAV reste à Victo

## "Le député s'est levé debout... pour asseoir les maires"

- Claude Lapointe

A moins d'un incroyable revirement, la onzième édition du Festival international de musique actuelle se tiendra à Victoriaville à la fin du mois de mai 1994. Le FIMAV a été ainsi sauvé in extremis par l'intervention du député Jacques Baril que Claude Lapointe, le président de Plateforme, a remercié pour s'être levé debout... et avoir invité les maires à s'asseoir."



hélène ruel

Les autorités municipales de Victoriaville, Arthabaska, Sainte-Victoire devraient signer sous peu un protocole d'entente de trois ans les liant aux gens du FIMAV.

"Ce n'est plus qu'une formalité", spécifiait le maire de Victoriaville, Robert Camiré, entendant par là que le processus des

négociations était terminé.

Les discussions semblent avoir été particulièrement laborieuses depuis ce fameux lundi où les maires acceptaient l'invitation du député à réexaminer le dossier. L'horizon était pourtant sombre et les positions municipales plutôt cristallisées. Le dénouement du dossier, on l'admet, projettera dans le public une meilleure "image" des élus quand il s'agira de parler de regroupement, admet Jean-Paul Croteau, le maire suppléant d'Arthabaska.

Quelques minutes avant la tenue de la conférence de presse annonçant le dénouement du dossier - vendredi -, le député Jacques Baril a admis qu'il y avait eu tellement de négociations que même à la dernière minute, il avait fallu s'entendre sur une simple virgule. "C'est que le dossier était particulièrement complexe et qu'il a exigé des compromis..."

En commençant son allocution, Jacques Baril a commis un lapsus, en utilisant le mot "réconcilier" les maires... "Du moins, se repré- nait-il, il a fallu voir à concilier les positions..."

La conférence de presse se tenait au Colisée des Bois-Francis, là même où sera créé le plateau principal du prochain FIMAV.

Mais le choix du Colisée représentait aussi un lieu intermunicipal, comme l'est cette entente qui assure les trois prochaines années du Festival à Victo.

Le député a aussi lancé que pour un meilleur fonctionnement du FIMAV, il serait intéressant que la prochaine entente puisse se faire avec une ville fusionnée plutôt qu'avec trois, ce qui multiplie intervenants et interventions.

A tour de rôle, chacun des



Les élus s'apprentent à signer une entente de trois ans avec Plateforme.

maires a été invité à commenter les termes de l'entente.

Le maire Robert Camiré a déclaré avoir toujours travaillé à garder l'événement à Victoriaville. L'entente intermunicipale avec le FIMAV est intéressante dans la mesure où elle s'appuie sur un partage équitable et responsable de la facture. Il apprécie également que le député Jacques Baril et la ministre des Affaires culturelles fassent en sorte de réduire la facture municipale. "Nous avons réussi à créer un climat propice à l'épanouissement du FIMAV..."

Le représentant d'Arthabaska, le conseiller Jean-Paul Croteau, a tenu à préciser que si la municipalité s'était engagée dans un plan triennal - ce qu'elle avait refusé jusqu'à maintenant -, c'est parce que Victoriaville avait accepté un com-

promis. "Pour 1994, la contribution d'Arthabaska se situe à 14%. Elle augmente graduellement pour atteindre 20% en 1996."

M. Croteau a rappelé qu'il n'avait pas été facile pour le maire Pierre Roux, "un développeur régional depuis 30 ans" d'accepter que la municipalité retourne à la table des négociations. On sait qu'Arthabaska avait été la cible des flèches des médias... et même de celles de la ministre des Affaires culturelles dans le dossier du FIMAV.

Enfin, Michel Desfossés, le maire de Sainte-Victoire, a souligné qu'il voulait parvenir à une formule équitable non seulement en raison des retombées économiques du FIMAV mais aussi parce qu'il s'agissait d'un événement important.



Le député Jacques Baril.

## Une entente de trois ans

Ensemble, les trois municipalités se sont engagées à verser au Festival international de musique actuelle de Victoriaville, une subvention directe de 25 000 \$ en 1994, de 26 250 \$ en 1995 et de 27 562 en 1996 \$.

L'équité de la facture entre les municipalités, sur la base de l'évaluation foncière uniformisée, ne sera cependant atteinte qu'en 1996.

Cela veut dire que la facture de Victoriaville est un peu plus importante, en termes de pourcentage, en 1994 qu'elle le sera en 1996. Parce que, en fait, la contribution monétaire de Victo passera de 18 000 \$ en 1994 à 15 662 \$ en 1996. Quant à la facture des municipalités de Sainte-Victoire et d'Arthabaska, elle passera de 3 500 \$ en 1994 à 5 512 \$ en 1996. En passant, notons que le député Jacques Baril a inscrit sa participation de 875 \$ pour l'année 1996, ce qui en dit long sur ses intentions politiques!

Au chapitre des immobilières, les municipalités se sont

aussi engagées à investir la somme de 30 500 \$ (une facture à partager équitablement entre les trois municipalités) pour permettre aux gens du FIMAV d'aménager une scène au Colisée. On tentera d'obtenir l'aide du ministère des Affaires culturelles pour ces immobilisations. Si on l'obtenait, la facture municipale pourrait être de 4 575 \$ pour Victoriaville et 1 525 \$ pour Sainte-Victoire et Arthabaska.

Quant aux services techniques, les huit jours de location du Colisée au coût de 10 000 \$, le partage est immédiatement équitable entre les municipalités: 6 000 \$ pour Victoriaville, 2 000 \$ pour chacune des deux autres partenaires.

Le protocole d'entente devrait aussi prévoir d'autres clauses

comme celle voulant que l'augmentation de la contribution monétaire soit conditionnelle à l'augmentation de l'auditoire du FIMAV.

Les municipalités s'attendent aussi à ce que Plateforme élargisse son membership, investisse une somme initiale d'environ 3 000 \$ pour l'achat d'un tapis recouvrant la patinoire. Elles souhaitent par ailleurs que quatre fois par année, elles puissent participer à des rencontres avec les autorités du FIMAV pour faire le point. Mais, précisez-le, il y aura aussi, dans le protocole d'entente une clause selon laquelle le contenu artistique du FIMAV demeure sous la compétence exclusive de Plateforme.

L'entente, telle qu'elle a été rendue publique vendredi, convient pleinement aux gens de Plateforme, soutient le directeur artistique, Michel Levasseur.

H.R.



Hélène Ruel

## Vive la musique libre!

- Vendredi dernier, le député Jacques Baril et les élus municipaux de Victoriaville, Arthabaska et Sainte-Victoire annonçaient que le Festival international de musique actuelle avait accepté de rester dans la région. En d'autres termes qu'il garderait le "V" de Victoriaville. "V" pour victoire, pourrait-on ajouter.

Parce que sur la tribune du Colisée, on avait beau parler de collaboration, d'enthousiasme, de fierté, même d'allégresse... ce n'est pas tout à fait le sentiment qui colorait les visages des élus.

En fait, on a eu l'impression que cette entente de trois ans que s'apprentent à signer les municipalités avec les gens du Festival s'apparente davantage à un traité de paix. Une détente après une guerre des nerfs amorcée il y a plusieurs semaines. Une accalmie de tergiversations politiques pour permettre au Festival de se développer et de reprendre le slogan de sa septième édition "Vive la musique libre!". La paix pour les élus - surtout ceux de Victo - qui depuis trois ans ont souvent eu maille à partir avec les gens du FIMAV. La paix... pour le public, précisément celui du FIMAV qui avait du mal à suivre les soubresauts municipaux du dossier.

Cette trêve aura été favorisée par l'intervention du député Jacques Baril qui osait remettre sur la piste municipale ce dossier qu'on croyait classé et cela quelques heures seulement avant que les gens du FIMAV rencontrent les autorités municipales de Sherbrooke pour entreprendre une nouvelle ronde de négociations.

Asseoir ensemble les élus tenait de l'audace. Comme Michel Levasseur le notait lui-même, les élus ont dû "piler sur leur orgueil" pour revenir sur leur décision et s'engager pour les trois prochaines années.

Pierre Roux, on s'en souvient, avait répété à plusieurs reprises qu'il tenait au FIMAV mais pas à tout prix... Pas au prix d'une entente qui gonflait immédiatement la facture de la municipalité d'Arthabaska. Juste à la veille de son départ, il avait même soutenu qu'il offrirait moins au FIMAV si ce dernier s'avisait de lui redemander quoi que ce soit. Tellement il était en colère. Tellement il s'était indigné de la façon dont Victoriaville avait voulu lui refiler la facture et lui faire porter l'odieux du départ du FIMAV.

La proposition que le FIMAV a finalement endossée entraîne bien sûr une augmentation pour les municipalités de Sainte-Victoire et d'Arthabaska mais elle est désormais plus facile à digérer.

Au lieu de devoir payer chacune - et dès 1994 - une contribution totale de 7 500 \$ (5 000 \$ en contribution directe et 2 500 \$ en services techniques), le projet d'entente avec le FIMAV prévoit un étalement progressif des contributions jusqu'à l'atteinte de l'équité complète en 1996 (une quote-part de 20% calculée sur la base de l'évaluation foncière).

Pour cela, il a fallu que Victoriaville accepte de continuer de contribuer pour 72% de la facture en 1994. La facture de Victoriaville s'élève à 24 000 \$ (contribution directe de 18 000 \$ et 6 000 \$ pour la location du Colisée) en 1994 pour se réduire chaque année et atteindre la somme de 21 662,50 \$ pour la dernière année de l'entente. Il faut remarquer par ailleurs que la quote-part de Victoriaville, en ce qui concerne la contribution monétaire directe, diminue chaque année pour atteindre 56% en 1996... Ce n'est peut-être pas un hasard que le député Jacques Baril ait promis la somme de 875 \$ pour l'année 1996...

Si l'on peut parler de cette entente comme d'un traité de paix avec le FIMAV, c'est surtout parce qu'il faudrait éviter de l'entrevoir comme un "cadeau". La négociation en présence du député Baril n'a pas nécessairement bonifié l'avant-dernière offre municipale au profit du FIMAV. Elle n'a que réajusté le partage.

S'il y a un "cadeau", il se situe très exactement au Colisée, là où on a promis d'investir une somme de 30 500 \$ pour améliorer les équipements. Des équipements qui serviront non seulement à Plateforme mais à tous les producteurs de spectacles. Dans une région aussi désertique au plan des infrastructures culturelles... il y a de quoi se réjouir de cette promesse des élus.

# La Nouvelle

VICTORIAVILLE et BOIS-FRANCS

VOLUME XXVII - NUMÉRO 11

LA NOUVELLE VICTORIAVILLE ET BOIS-FRANCS, DIMANCHE LE 14 MARS 1993

88 PAGES

## LE FIMAV RESTE



## YEAH!

PAGE 3

# Le retour du FIMAV

LA NOUVELLE VICTORIAVILLE ET BOIS-FRANCS, dimanche le 14 mars 1993

**S'**en va... S'en va plus! Le Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) a volé la vedette encore une fois vendredi en annonçant qu'il ne quittait plus la région, les municipalités ayant finalement réussi à s'entendre pour une période de trois ans.

**Richard Lacoursière**

Grâce aux efforts de médiation du député Jacques Baril, qui a réussi à convaincre les municipalités de reconsidérer leur position, un nouveau partage de la facture a pu être établi entre Victoriaville, Arthabaska et Ste-Victoire.

Dans les faits, Victoriaville et Arthabaska paieront respectivement un peu plus et un peu moins durant les deux premières années de l'entente, pour en arriver à un partage fixe à compter de la troisième année.

La ville d'Arthabaska, on s'en souviendra, refusait d'assumer 20% de la facture dès la première année du Festival. Dans le nouveau protocole d'entente, Arthabaska n'assumera effectivement que 14% de la facture en 1994, puis 17% en 1995 et finalement 20% en 1996. En l'absence du maire Pierre Roux, le maire suppléant d'Arthabaska, M. Jean-Paul Croteau, a expliqué que c'est grâce à cet étalement de l'augmentation que la municipalité a pu reconsidérer sa position. «Même si des activités nous apparaissent très im-

portantes, nous ne pouvons nous permettre de les maintenir à tout prix», a commenté M. Croteau à cet égard.

Le maire de Victoriaville, M. Robert Camiré, a pour sa part déclaré: «Je suis un éternel optimiste et en ce sens, je ne suis pas tellement surpris de voir que nous en soyons finalement arrivés à une entente». Même si Victoriaville a accepté à contribuer un peu plus durant les deux premières années, il n'en reste pas moins selon le maire Camiré que des gains importants ont été faits, notamment une implication accrue du ministère des Affaires culturelles au chapitre des équipements, de même qu'une implication financière du député Jacques Baril à même son budget discrétionnaire. D'autre part, les villes ne seront plus seulement des bailleurs de fonds mais aussi des partenaires actifs du FIMAV, a ajouté le maire Camiré, qui croit que le Festival pourra dorénavant bénéficier d'un climat beaucoup plus propice à son développement.

Quant au maire de Ste-Victoire, M. Michel Desfossés, il s'est montré heureux du dénouement des négociations. M. Desfossés a aussi ajouté que dans la perspective d'une fusion il retenait comme leçon qu'il ne fallait pas tenter de régler les dossiers par la force mais plutôt par un effort de logique et d'entente.

**FIMAV**

Du côté des Productions Plate-

forme, le président, Claude Lapointe se disait «dans l'allégresse» et se montrait impatient d'entamer une deuxième décennie «dans de nouveaux lieux, suivant une nouvelle formule et avec de

nouveaux partenaires».

Michel Levasseur, directeur artistique du FIMAV, se disait pour sa part bouleversé par la situation: «C'est tout un incitatif à la performance que de se

sentir aussi voulu et apprécié dans son milieu», a-t-il déclaré, ajoutant qu'il était touché de voir qu'autant d'intervenants avaient accepté de «piler sur leur orgueil» pour venir à bout de s'entendre.

## Entente de trois ans conclue avec le Festival de musique actuelle

**Pierre MAILHOT**

**Victoriaville**

«C'est vraiment merveilleux. Je suis touché, bouleversé même», a déclaré hier le directeur artistique Michel Levasseur du Festival international de musique actuelle de Victoriaville à la suite de cet accord de trois ans conclu avec Victoriaville, Arthabaska et Sainte-Victoire d'Arthabaska.

«Tout le monde a plié sur son orgueil pour le bien-être de cet événement. Cette entente sera tout un incitatif pour la performance», a-t-il ajouté.

Le président Claude Lapointe des Productions plateforme inc., organisme en charge de cette manifestation, était, lui aussi, particulièrement heureux de voir que les villes en soient venues à une entente intermunicipale de trois ans. «C'est un résultat qui satisfait l'ensemble des parties. Ce nouveau partenariat constitue des défis», a-t-il mentionné.

Le maire Robert Camiré de Victoriaville se disait très heureux du dénouement de ce dossier. «Les villes ne seront plus seulement des bailleurs de fonds mais des partenaires de l'événement», a-t-il signalé. Pour lui, l'aspect organisation-

nel est plus important que l'aspect financier dans cette nouvelle aventure.

Cette entente de trois ans soit de 1994 à 1996 doit se signer d'ici les 60 prochains jours.

Au plan de la subvention financière, les trois villes avaient conservé dans cette nouvelle négociation le même scénario que celui du 15 février dernier soit une subvention de 25 000 \$ pour l'année 1994. A cela s'ajoute une indexation de

cinq pour cent pour chacune des autres années.

Ainsi, pour l'événement qui aura lieu en mai 1994, le montant de la ville de Victoriaville sera de 18 000 \$. Ceux des deux autres municipalités sont de 3 500 \$. En 1995, le coût de la ville de Victoriaville sera de 17 250 \$ tandis que le coût pour les deux autres villes sera de 4 500 \$.

**La Tribune, Sherbrooke, samedi 13 mars 1993**

# Le Festival de musique actuelle reste à Victoriaville

Pierre MAILHOT

Victoriaville

Après avoir annoncé qu'ils rompaient les amarres avec les Bois-Francis pour s'en venir à Sherbrooke, les organisateurs du Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) reviennent sur leur décision.

Ainsi, à moins de 24 heures d'une première rencontre avec la Société de développement culturel, les Services récréatif et communautaire de Sherbrooke et le ministère des Affaires culturelles du Québec, les dirigeants du FIMAV ont annulé hier leur rendez-vous sherbrookoïse et accepté une entente de principe de dernière heure avec Victoriaville, Arthabaska et Sainte-Victoire d'Arthabaska.

Cette première réunion avec les intervenants des organismes sherbrookoïse devait avoir lieu aujourd'hui à 11 h au Club social de Sherbrooke. «Même s'il reste encore certains points à régler, nous avons accepté cette entente globale parce qu'elle répond dans l'ensemble au besoin de développement du festival», a indiqué hier en fin de journée le directeur artistique du FIMAV Michel Levasseur. «Cette entente dénote également une volonté ferme et réelle de la part des dirigeants des villes de garder l'événement dans le Bois-Francis pour plusieurs années», a-t-il affirmé. «Pour la première fois, on se sent voulu», a-t-il ajouté.

Les dirigeants des municipalités

impliquées ainsi que les responsables du FIMAV et le maître d'œuvre de la relance de ce dossier fort épineux, le député Jacques Baril du comté d'Arthabaska, tiendront en matinée vendredi une conférence de presse au Colisée des Bois-Francis pour dévoiler les grandes lignes de cette nouvelle entente.

## Dossier

À la surprise générale, les dirigeants du FIMAV avaient décidé le 18 février dernier de quitter Victoriaville et d'implanter leur événement à Sherbrooke pour leur deuxième décennie. D'ailleurs, à ce moment-là, l'organisme en charge de l'événement, les Productions Plate-forme inc., avait pris cette décision non sans un déchirement au cœur.

À cette époque-là, les responsables du FIMAV en étaient arrivés à cette décision à la suite d'une négociation fort serrée de trois jours avec les maires des trois villes impliquées.

Dans ce dossier aux rebondissements multiples, la Ville d'Arthabaska avait refusé, contrairement aux municipalités de Victoriaville et de Sainte-Victoire d'Arthabaska, de s'embarquer dans l'aventure du FIMAV pour une période de deux ans.

Il faut aussi signaler que le maire Pierre Roux d'Arthabaska n'avait pas tellement apprécié la note salée que devait défrayer la ville pour l'année 1994. La facture pour Arthabaska avait quintuplé passant de 2000 \$ à 10 000 \$.

## Proposition

Le député Baril qui avait reçu l'aval du FIMAV pour réactiver le dossier a souligné que les maires ont accepté l'accord de principe en fin de matinée hier. «Je leur avais remis la veille de cette accord une proposition de règlement. Nous avons réaménagé l'ensemble du

dossier. Nous avons ensuite émis certaines hypothèses de solution et elles ont été étudiées en caucus par chacune des villes au cours de la soirée», a-t-il déclaré.

Il ne cache pas qu'il reste certains points à éclaircir dans ce dossier qualifié de fragile encore. Le député Baril tout comme le directeur

artistique Michel Levasseur n'ont par ailleurs émis aucun commentaire sur cette entente de principe en raison des points encore en litige.

Levasseur soutient néanmoins que la concrétisation de l'actuelle

entente de principe revient au député Baril. «Il nous a demandé récemment si cela valait la peine de ressusciter le dossier. J'en pense que l'on se devait de laisser une autre chance au coureur», a-t-il conclu.



## Enfin, Victoriaville garde son festival

Presse Canadienne  
VICTORIAVILLE

■ Coup de théâtre en fin de journée hier dans le dossier du Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV). À moins de 24 heures d'une première rencontre avec la Société de développement culturel, les services récréatif et communautaire de Sherbrooke et le ministère des Affaires culturelles du Québec, les dirigeants du FIMAV ont annulé leur rendez-vous sherbrookoïse et ont accepté une entente de principe de dernière heure émanant de Victoriaville, Arthabaska et Sainte-Victoire d'Arthabaska.

Cette première réunion avec les intervenants des organismes sherbrookoïse devait avoir lieu aujourd'hui à Sherbrooke.

« Même s'il reste encore certains points à régler, nous avons accepté cette entente globale parce qu'elle répond dans l'ensemble au besoin de développement du festival, a indiqué le directeur artistique du FIMAV, Michel Levasseur. Cette entente dénote également une volonté ferme et réelle de la part des dirigeants des villes de garder l'événement dans les Bois-Francs pour plusieurs années. Pour la première fois, on se sent voulu ».

À la surprise générale, les dirigeants du FIMAV avaient décidé le 18 février dernier de quitter Victoriaville et d'implanter leur événement à Sherbrooke pour leur deuxième décennie. D'ailleurs, à ce moment-là, l'organisme responsable de l'événement, les Productions Plate-forme inc., avait pris cette décision non sans un déchirement au cœur.

Entente de dernière heure

NOUVELLISTE 10-3-93

## Le Festival de musique actuelle reste à Victoriaville

Victoriaville (PC)

■ Coup de théâtre en fin de journée hier dans le dossier du Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV). À moins de 24 heures d'une première rencontre avec la Société de développement culturel, les services récréatif et communautaire de Sherbrooke et le ministère des Affaires culturelles du Québec, les dirigeants du FIMAV ont annulé leur rendez-vous sherbrookoïse et ont accepté une entente de principe de dernière heure émanant de Victoriaville, Arthabaska et Sainte-Victoire d'Arthabaska.

Cette première réunion avec les intervenants des organismes sherbrookoïse devait avoir lieu aujourd'hui à Sherbrooke.

« Même s'il reste encore certains points à régler, nous avons accepté cette entente globale parce qu'elle répond dans l'ensemble au besoin de développement du festival, a indiqué hier en fin de journée le directeur artistique du FIMAV Michel Levasseur. Cette entente dénote également une volonté ferme et réelle de la part des dirigeants des villes de garder l'événement dans les Bois-Francs pour plusieurs années. Pour la première fois, on se sent voulu ».

Les dirigeants des municipalités impliquées ainsi que les responsables du FIMAV et le maître d'œuvre de la relance de ce dossier fort épineux, le député Jacques Baril, du comté d'Arthabaska, tiendront en matinée vendredi une conférence de presse au Collisée des Bois-Francs pour dévoiler les grandes lignes de cette nouvelle entente.

À la surprise générale, les dirigeants du FIMAV avaient décidé le 18 février dernier de quitter Victoriaville et d'implanter leur événement à Sherbrooke pour leur deuxième décennie. D'ailleurs, à ce moment-là, l'organisme en charge de l'événement, les Productions Plate-forme inc., avait pris cette décision non sans un déchirement au cœur.

À cette époque-là, les responsables du FIMAV en étaient arrivés à cette décision à la suite d'une négociation fort serrée de trois jours avec les maires des trois villes impliquées.

Dans ce dossier aux rebondissements multiples, la ville d'Arthabaska avait refusé, contrairement aux municipalités de Victoriaville et de Sainte-Victoire d'Arthabaska, de s'embarquer dans l'aventure du FIMAV pour une période de deux ans. ●

Echos-art

# Baril convoque les maires pour relancer le dossier du FIMAV

"L'UNION", le mercredi 10 mars 1993

Victoriaville - A l'invitation du député Jacques Baril, les élus municipaux ont accepté de se rassembler hier matin et de discuter d'une ultime possibilité de garder le Festival international de musique actuelle à Victoriaville.

Il fallait faire vite puisque les gens du Festival doivent, mercredi, rencontrer les autorités de Sherbrooke.

Jacques Baril ne disposait donc que de très peu de temps pour trouver les arguments nécessaires à réactiver le dossier auprès des élus.

Le député a joué sur les cartes de la solidarité régionale "pour une fois qu'on peut régler un dossier entre nous" et sur le fait que le ministère des Affaires culturelles a offert des garanties au FIMAV, lui promettant une prochaine entente financière de trois ans.

Il a également soutenu devant les élus que dans le contexte d'une éventuelle fusion, le dossier du FIMAV constitue une excellente occasion de démontrer à la population qu'ils sont capables d'unité.

Le dossier était bien clos au moment où les gens du FIMAV avaient annoncé, le jeudi 25 février, qu'ils quittaient Victoriaville en raison d'une mésentente entre les municipalités.

On ne sait trop encore si les conseils de Victoriaville, Arthabaska et Sainte-Victoire endosseront les termes de la proposition concoctée par le député Baril et "bonifiée" par l'échange entre les

élus.

La rencontre, d'un peu plus de deux heures, hier matin, réunissait les maires Robert Camiré et Michel Desfossés ainsi que le maire suppléant d'Arthabaska, Jean-Paul Croteau.



Le député Jacques Baril.

Le député a qualifié d'"excellent" le climat de la fin de la rencontre. "On sentait une volonté de maintenir le Festival dans la région..."

Ce matin, les élus devaient lui communiquer les résultats de leurs délibérations avec leur conseil respectif. Si les conseils de Victoriaville, Sainte-Victoire et Arthabaska acceptent la proposition, le député

Baril, tel un médiateur, se tournerait alors vers le conseil d'administration du FIMAV pour la lui soumettre.

Le député et son attachée politique, Chantal Charest qui assistait aussi à la rencontre d'hier matin, se croisent les doigts... espérant que

cette ultime tentative aboutisse au maintien du FIMAV à Victoriaville.

H.R.

# le culturel

Départ du FIMAV

## La ministre souligne l'"irresponsabilité" d'Arthabaska



La ministre Liza Frulla-Hébert.

La ministre des Affaires culturelles, Liza Frulla-Hébert, trouve extrêmement dommage... et dommageable pour la région, qu'en raison d'une discorde entre les partenaires municipaux, le Festival international de musique actuelle ait décidé de quitter Victoriaville. "C'est une perte pour la région, non seulement, en termes culturels mais aussi en termes économiques..."

Mme Frulla-Hébert a réagi de la sorte après avoir été informée du détail des négociations qui ont eu cours entre les autorités municipales et le FIMAV.

De là à blâmer la municipalité d'Arthabaska pour son refus d'acquiescer à un plan biennal de financement pour le Festival, la ministre a franchi le pas en disant que dans la mesure où deux partenaires (Victoriaville et Sainte-Victoire) étaient prêts à "embarquer", le troisième (Arthabaska) avait posé un geste irresponsable.

"La culture, c'est une responsabilité qui se partage entre Québé-

cois... Cela peut se comparer à ce qui se passe à Montréal. Ce n'est pas normal que seuls les Montréalais paient... Quelques milliers de dollars ne représentent pas un si gros fardeau quand il est question de garder ici un événement d'envergure internationale, le seul qui attire dans la région des gens de l'extérieur..."

Pour la ministre, il n'est pas normal que les petites municipalités se lavent les mains et veuillent toujours laisser la facture culturelle à la charge des plus grosses municipalités.

"C'est tout à fait injuste parce que les petites municipalités profitent aussi des retombées de l'événement..."

Précédemment, devant l'ensemble des journalistes, la ministre, informée de l'annonce du déménagement du Festival, avait déclaré qu'il n'était pas de son ressort de s'ingérer dans les affaires municipales. "Le seul intérêt du ministère, c'est de s'assurer de la pérennité du Festival..."

Une fois qu'elle eût appris, de la bouche du maire de Victoriaville, Robert Camiré, de la décision d'Arthabaska de refuser la demande d'un plan biennal de financement, la ministre s'est empressée de réagir, jugeant que la région ne pouvait se permettre de perdre son seul événement international.

H.R.



*hélène ruel*

## Dans la mêlée, on a perdu le FIMAV

Pour une fois, une ministre libérale (Liza Frulla-Hébert), un député péquiste (Jacques Baril) et un député conservateur (Maurice Tremblay) en viennent au même constat. Chacun a ses mots pour le dire mais tous soutiennent que le départ du Festival international de musique actuelle (FIMA) constitue une perte pour la région.

Même que la ministre des Affaires culturelles, qui refusait de commenter le dossier, s'empressait, une fois informée de la teneur des dernières propositions municipales à l'égard du FIMAV, de s'en prendre à l'"irresponsabilité" de la municipalité d'Arthabaska dans ce dossier.

À l'échelle provinciale, à l'échelle nationale, à l'échelle internationale fort probablement, on possède la latitude suffisante pour s'élever au-dessus de cette incroyable mêlée où se sont jetés et confondus les maires de Victoriaville et d'Arthabaska, Robert Camiré et Pierre Roux.

Le maire d'Arthabaska, Pierre Roux, mérite certes qu'on lui attribue le triste dénouement des négociations entre les municipalités et le FIMAV. S'il avait accepté, comme les maires Robert Camiré et Michel Desfossés, de s'engager dans un plan biennal de financement du Festival, probablement que la prochaine décennie de l'événement aurait pu s'engager dans les Bois-Francs.

Le maire d'Arthabaska invoque, pour justifier son refus de s'engager pour deux ans, le nébuleux dossier du regroupement; et si Arthabaska était encore Arthabaska en 1995?, craint-il. N'est-ce pas le même Pierre Roux qui a initié ce projet de regroupement? N'est-ce pas le même Pierre Roux qui a toujours défendu, de ses discours, le maintien du FIMAV (même à Victo) parce que, entre autres, l'événement donne une vitrine internationale à la région? Quand vient le temps de "sauver" le FIMAV, on a le sentiment que le maire choisit plutôt de sauver la face.

Parce qu'on peut aussi lire de la colère dans le refus du maire d'Arthabaska. Une colère justifiée, pourrait-on ajouter. Alors qu'il n'avait pas été invité à participer aux premières négociations avec l'organisation du FIMAV, il se retrouve soudain dans l'obligation d'accepter une facture signée Robert Camiré qui multiplie sa facture par quatre (et non cinq, comme il l'a laissé entendre). Pierre Roux a choisi... Entre se faire dicter sa conduite par un autre maire et garder le FIMAV, il a préféré tirer sa propre épingle du jeu, quitte à perdre l'événement.

Quant au maire Robert Camiré, si on ne peut pas lui attribuer directement la responsabilité du départ du FIMAV, on peut lui reprocher - encore! - d'avoir très mal engagé le dossier des négociations, en se comportant comme s'il avait été le maire de la municipalité fusionnée... ce qui n'est pas le cas.

Pour montrer qu'il tenait à garder le FIMAV à Victo, le maire Camiré se targuait d'avoir augmenté la contribution de Victo.

La dernière proposition municipale fait état d'une subvention directe de 25 000 \$ à l'édition 1994 du Festival, d'une aide technique évaluée à 12 500 \$ et de 9 000 \$ en investissements au Colisée (notons que ces investissements auraient profité non seulement au Festival mais à la Régie intermunicipale et à la communauté régionale). Le total de la facture aurait été de 46 500 \$, répartie entre les trois municipalités, Victoriaville (60%), Arthabaska (20%) et Sainte-Victoire (20%). La municipalité de Victoriaville aurait ainsi eu à payer une facture de 27 900 \$.

Certes, on peut parler d'une augmentation de la contribution de la facture de Victoriaville, si on compare à ce qui avait été offert à l'édition 1992 du Festival. Cette année-là, après deux années de coupures, Victoriaville avait versé 23 900 \$. Pourtant, en 1990 - avant l'arrivée du maire Camiré - le FIMAV avait reçu de Victoriaville la somme de 29 000 \$. La dernière proposition municipale n'avait donc rien d'un précédent pour la ville-reine des Bois-Francs.

Bien avant que les négociations s'amorcent entre les municipalités et le FIMAV, le maire de Victoriaville avait déclaré qu'il ne serait pas le "fossoyeur" du Festival.

Le temps lui a donné raison, il n'a pas été "le" fossoyeur. Il n'a eu qu'à préparer un terrain... si glissant que tant le maire d'Arthabaska que le FIMAV ont refusé de s'y aventurer.

Depuis des années, le FIMAV étouffait dans ses plateaux à Victoriaville. Malgré tout, il persistait, contre vents municipaux et marées d'indifférence populaire, à créer chez nous une capitale internationale de musique actuelle. Cinq jours par an, on se sentait ailleurs qu'à Victoriaville tant les salles se métamorphosaient. Bientôt, c'est ailleurs que la musique actuelle pourra retrouver son souffle.



• Perte du FIMAV

**"UN GESTE  
IRRESPONSABLE"**

La ministre  
Liza Frulla-Hébert

— PAGE 29 —

## *opinion des lecteurs*

### **Le départ du FIMAV...**

C'est avec un immense regret et la désolation dans l'âme que nous assistons, impuissants, au départ du FIMAV de la scène locale.

Voilà un événement annuel qui s'est implanté presque insidieusement, à grands coups d'énergie et de foi donnés généreusement par de jeunes "idéalistes", dans une région culturellement pauvre, dotée d'une infrastructure déficiente, pour ne pas dire inexistante. Rapidement, malgré tout, avec ses airs de fête, il a pris de la force et a fait sa marque: on reconnaissait désormais "Victo" à son festival de musique actuelle.

Dès septembre, sous la brise encore tiède d'une saison naissante, les murs du petit labyrinthe que constituent les rues de notre ville se couvraient de banderoles et de panneaux noircis de notes de piano, de flèches et de noms évoquant la détente et le plaisir de découvrir. On savait que l'étranger allait venir et que quelque chose de magique peut-être allait se passer... On attendait la fête comme les enfants attendent la venue du cirque.

Et la magie opérait. Quel plaisir d'entendre ces sons nouveaux se mêler à nos couleurs automnales pour résonner au-delà de nos clochers, au-delà même de nos frontières, apportant avec eux l'image d'une ville sur les armoiries de laquelle le mot "culture" figure en majuscules! Quel réconfort de se faire rappeler chaque année que l'être humain est encore capable de créer (quand il sait si bien détruire), que ce qui est inutile pour certains devient pour d'autres la voie qui mène à la découverte et à la communication!

Il faudra désormais aller ailleurs pour la fête. Le FIMAV est né d'une contrainte (l'absence); il a vécu de luttes et meurt ici de liberté, pour paraphraser Picasso. La valse des petits pas reprend; deux pas en avant, avec la construction de la bibliothèque, et un pas en arrière, avec le départ du FIMAV. Voilà pourtant la musique qu'il faudrait faire taire!

Laurent Luneau,  
pour les membres du GRAVE

FIMAV

## Une première rencontre à Sherbrooke le 10 mars

Les représentants du Festival international de musique actuelle (FIMA...) se rendront à Sherbrooke le 10 mars prochain pour y tenir une première rencontre exploratoire.

### Richard Lacoursière

Le Directeur artistique du Festival, Michel Levasseur, a confirmé que les démarches étaient bel et bien entreprises pour déménager l'événement à Sherbrooke. «Nous avons laissé retomber la poussière durant quelques jours. Plusieurs sympathisants en ont profité et ont manifesté leur désir de nous voir rester à Victoriaville. Mais notre décision demeure inchangée», a commenté Levasseur, qui a ajouté n'avoir reçu aucune nouvelle proposition, ni même aucun appel téléphonique de la part des autorités municipales de Victoriaville et Arthabaska.



Michel Levasseur, Directeur artistique du Festival international de musique actuelle.

Cette première rencontre qui se tiendra à Sherbrooke, le 10 mars, mettra en présence des représentants du FIMAV, de la Société de développement culturel de l'Estrie, du Service des loisirs et de la culture de la ville de Sherbrooke et du ministère des Affaires culturelles.

«Tel que nous l'avions précisé en annonçant notre départ, nous n'avons encore aucune entente avec Sherbrooke», a réaffirmé le Directeur artistique du FIMAV. De fait, la rencontre du 10 mars constituera un premier contact formel avec la ville Sherbrooke, en vue de conclure avec cette dernière une entente de trois ans, espère-t-on du côté des Productions Plateforme.

Si tout se déroule normalement, les négociations avec Sherbrooke devraient aboutir à une entente d'ici la fin du mois de mai, estime enfin Michel Levasseur.

## Lettres ouvertes

## Oui au FIMAV... chez-nous!

En tant que supporteur du FIMAV, je ne peux que déplorer son départ de Victoriaville, ou plutôt des Bois-Francs. C'est quand même incroyable que les parties concernées par ce dossier n'aient pas pu trouver un terrain d'entente. D'autant plus que tous s'accordent à reconnaître l'importance du FIMAV pour notre économie et le rayonnement culturel de la région, du moins il me semble. Dans ce contexte, comment expliquer l'annonce de son départ publiée dans le journal? Nos politiciens locaux ont-ils mené ce dossier de mauvaise foi?

Quant aux responsables du festival, ne cherchaient-ils qu'un prétexte pour un nouveau départ mais sous d'autres cieux?

Il est vrai que le FIMAV a eu au cours des années ses détracteurs. Il est aussi vrai que ce type d'événement a un caractère moins «populaire» que d'autres. Pourtant, par leur ténacité, les organisateurs du FIMAV ont su amener le festival au rang d'événement culturel majeur dans les Bois-Francs. Et il s'agit bien là d'un produit de chez-nous.

Je pense sincèrement, à

l'aube de sa seconde décennie d'existence que le FIMAV apparaît plus prometteur que jamais et par le fait même saura remplir les attentes en terme de retombées. J'ose espérer que la décision annoncée n'est pas irrévocable et que nous pouvons conserver dans la région le FIMAV, un symbole du dynamisme et du caractère innovateur des gens de chez-nous.

Andrée Vaillancourt  
89, Crochetière  
Arthabaska  
357-2999

LA NOUVELLE VICTORIANVILLE ET BOIS-FRANCS, dimanche le 28 février 1993

### FIMAV BERTRAND ROUX

Finalement, à Victoriaville, on est davantage inquiet par le départ prochain du hockeyeur vedette de l'équipe locale, Alexandre Daigle, pour la LNH que par le déménagement du Festival de musique actuelle pour la ville de Sherbrooke... Anyway, tout le monde sort gagnant de ce transfert, sauf la région des Bois-Francs. Sur ce, les élus municipaux des villes voisines d'Arthabaska et de Victo se méritent un bras d'honneur pour leur impertinence dans ce dossier.

# "Je n'arrive pas à y croire!"

-Jacques Baril

Victoriaville - Le député d'Arthabaska, Jacques Baril, n'arrive pas à croire que le FIMAV ait annoncé son départ de Victoriaville. Il trouve triste de devoir ajouter le Festival à son bilan des "pertes" pour la région, lui qui se débat ces jours-ci pour garder à Victoriaville les 46 postes d'Hydro-Québec.

"Bien souvent, les dossiers nous échappent parce qu'ils se négocient ailleurs que chez nous. On avait la possibilité, avec le Festival, de négocier au plan local et on n'a pas réussi..."

Sans pointer de coupables, Jacques Baril considère que dans ce dossier on a très mal évalué les impacts économiques et touristiques du FIMAV.

"C'est tout de même étonnant que les municipalités paient une Corporation de développement touristique pour faire valoir l'attrait de la région et qu'elles privent en même temps cette Corporation d'un outil important comme le FIMAV..."

Le député avait été impressionné par les chiffres de l'étude d'impact qu'a produite la Corporation

de développement touristique, lesquels faisaient état de retombées de l'ordre de 344 000 \$ et de 800 nuitées.

"Ces chiffres démontraient que les investissements municipaux n'étaient finalement que des "peanuts" quand on considérait les retombées... Les élus sont pourtant là pour supporter l'économie... Quand j'ai à dépenser de l'argent, je calcule comment ça peut me rapporter..."

M. Baril reconnaît que le projet de regroupement crée une situation difficile pour les municipalités qui n'osent pas s'engager pour l'éventuelle ville unifiée. "Chacun se fie sur l'autre... Et au lieu de se parler amicalement, on se considère comme des adversaires..."

Tout en refusant de se mêler

d'affaires municipales, le député Baril n'en pense pas moins qu'il devait être difficile pour les maires de négocier dans le contexte actuel. Mais il ajoute que dans ce dossier, les élus auraient dû "piler sur leur orgueil" afin de mettre en oeuvre tous les moyens de garder le FIMAV dans la région. "Quand le Festival se sera installé à Sherbrooke, il sera alors trop tard pour vouloir le déménager à nouveau..."

Contrairement au maire d'Arthabaska, Jacques Baril ne croit pas que les gens du FIMAV cherchaient un prétexte pour déménager. "S'ils avaient cherché un prétexte, ils seraient partis bien avant. Il y a longtemps que les relations avec les municipalités sont difficiles... Non, ils ne voulaient pas partir, ils étaient fondamentalement attachés à Victoriaville."

Pour Jacques Baril, il est fort regrettable que la région perde un événement comme le FIMAV. "Tanôt, on organisera un autre Festival... de la poutine par exemple, où on gavera 3 000 personnes de frites et fromage en une journée. Et on dira que c'est un succès. Le

soir, ces 3 000 personnes s'en retourneront coucher chez elles. Et après leur journée de frites et de fromage, elles ne s'arrêteront cer-

## AUTRES TEXTES PAGE 31

tinement pas au restaurant..."

Le député a bien du mal à comprendre que le dossier du FIMAV n'ait pas suscité de réactions de la part des restaurateurs, des hôteliers, voire de la SIDAC et des centres commerciaux, lesquels profitaient aussi de la tenue du Festival à Victoriaville.

Le dossier s'est plutôt buté, selon Jacques Baril, à l'indifférence. "La musique actuelle, ce n'est pas mon genre de musique à moi mais je crois au Festival et je sais qu'il y a une clientèle pour cela. C'est ainsi qu'il aurait fallu considérer le dossier..."

Jacques Baril ose encore espérer un dernier soubresaut dans ce dossier...

H.R.

## Département du FIMAV

# Pierre Roux fulmine

Arthabaska - Le maire d'Arthabaska, Pierre Roux, sait que dans le dossier du Festival international de musique actuelle, son refus de s'engager dans un plan biennal a contribué à faire pencher la balance. "On cherche quelqu'un pour porter l'odieux du départ du FIMAV mais ce que je sais, moi, c'est que la municipalité d'Arthabaska, pour l'édition 1994, était prête à quintupler sa contribution financière, la faisant passer de 2 000 \$ à 10 000 \$."

Quand on lui parle du FIMAV, le maire Pierre Roux, n'arrive pas à décoller.

Même dimanche, même dans l'atmosphère du Carnaval d'Arthabaska, M. Roux répétait encore qu'il reprochait aux gens du FIMAV de mesurer leur confiance aux élus en termes de dollars. Pis Il soutient que les gens du Festival cherchaient un prétexte pour déménager l'événement à Sherbrooke.

"Sinon, ils auraient accepté cette proposition qui engageait fortement les municipalités d'Arthabaska et de Sainte-Victoire... Nous avions, quant à nous accepté le principe que nous devons contribuer davantage au Festival alors que Victoriaville, en nous refilant la facture, réduisait sa quote-part..."

Le maire d'Arthabaska ne veut pas blâmer la municipalité de Victoriaville d'avoir commencé à négocier, seule, avec les gens du FIMAV. "Après tout, le FIMAV c'est à Victo qu'il s'est toujours déroulé..."

Mais il ne digère pas le fait que Victoriaville ait négocié, au nom d'Arthabaska, une augmentation de facture. "Victoriaville n'a pas été mandatée pour cela..." Et il lance: "Pas facile de se voisiner ces temps-ci."

Pierre Roux dit que dans le dossier du Festival, il s'est comporté en maire d'Arthabaska. "Je ne voulais pas trahir la municipalité en m'engageant dans un plan de deux ans. Le financement de 1994 était déjà assez dur à avaler. Le conseil l'a accepté mais ne pouvait se permettre d'aller plus loin."

Que le FIMAV déménage parce qu'il ne pouvait compter immédiatement sur Arthabaska pour son édition 1995 choque tellement le maire qu'il dit que si aujourd'hui le FIMAV revenait sur sa décision de déménager, il reculerait lui-même sur ses promesses.

H.R.

## Départ du FIMAV

# "On s'est tiré dans le pied"

- Maurice Tremblay

Quelle sera la réaction des différents ministères, tant fédéraux que provinciaux, quand ils verront qu'"on s'est tiré dans le pied" en laissant s'échapper le Festival international de musique actuelle, se demande le député fédéral Maurice Tremblay.

Comme son homologue au provincial, le député Maurice Tremblay trouve bien dommage que les négociations aient été rompues entre les municipalités et le Festival international de musique actuelle.

"Je ne peux pas comprendre qu'on en soit rendu à se

dire que le FIMAV parte de Victoriaville. C'était le seul véhicule par lequel la région faisait parler d'elle en dehors des frontières..."

Le député fédéral aurait souhaité qu'on parle du FIMAV non pas seulement comme d'une entreprise rentable, fournissant un apport économique mais aussi comme d'une rare entreprise culturelle d'importance en région.

"C'était une entreprise culturelle qui avait passé le cap de l'adolescence et qui commençait à prendre de l'ampleur..."

H.R.



Arthabaska-Victoriaville et les Bois-Francis 127e année - No 12 Le mercredi 24 février 1993

## Départ du FIMAV

# BARIL REFUSE D'Y CROIRE

# Le FIMAV... Rideau!

Victoriaville - Soixante heures et quelques minutes après l'échéancier fixé, les dirigeants du Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) ont tiré le rideau sur l'événement dans les Bois-Francs et se tournent vers Sherbrooke.

C'est avec beaucoup de regret et de déchirement que Michel Levasseur et Claude Lapointe, respectivement directeur artistique et président des Productions Plateforme, tournent la page, à la suite de longues mais vaines négociations avec les municipalités.

La veille de cette annonce, ils avaient discuté avec Pierre Roux, le maire d'Arthabaska, dans son bureau jusqu'à 20 h, puis avec Robert Camiré, le maire de Victoriaville, au téléphone jusqu'à minuit. Avec les résultats que l'on connaît.

"C'est un problème de répartition de factures, dira M. Lapointe. Victoriaville (60%) et Sainte-Victoire (20%) avaient accepté. Mais Arthabaska (20%) refusait de s'embarquer dans la deuxième année du plan biennal."

"Afin d'amorcer la nouvelle décennie, notre organisme avait besoin d'un minimum de sécurité", reprend M. Levasseur. Pour cette sécurité, nous avons fait énormément de compromis. Mais l'offre qui nous a été faite nous apparaissait insuffisante pour continuer le festival dans la région. On se retrouve avec des politiciens qui ne veulent pas bouger dans un dossier de 8 000 \$ en 1995... Ce n'est pas à nous de prendre ce risque-là. C'est un recul. Le festival est en expansion depuis deux ans mais se retrouve freiné par la politique municipale..."

A savoir si la décision des dirigeants du FIMAV était irrévocable, Claude Lapointe a répondu que "si quelqu'un avait une solution aux problèmes, qu'il se lève rapidement sinon qu'il se taise à jamais..."

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous devons trouver un autre endroit."

Des coupables ultimes, les dirigeants du FIMAV n'en cherchent

pas. "Il y a des victimes: le festival et la population qui le perd", conclut Claude Lapointe.

A.B.

## Après le FIMAV et le FIPAV... le FIMAS?

Victoriaville - Au cours des dernières semaines, quand il était question du FIMAV, l'accent était mis davantage sur la politique que sur la musique. De là à le baptiser le FIPAV... (Festival intermunicipal de politique actuelle de Victoriaville), il n'y avait qu'un accord à jouer.

Les dirigeants du FIMAV pourraient bien troquer le V pour le S, eux qui ont montré un intérêt certain pour la tenue du festival à Sherbrooke, à l'automne 1994.

"Il n'y a eu aucune entente avec Sherbrooke, aucune négociation entreprise avec les autorités municipales. Le processus débute. Nous visons une entente de trois ans, un minimum", note Michel Levasseur.

"Nous voulons entreprendre une deuxième décennie dans un milieu qui permettra l'éclosion du festival et qui aura des politiques de croissance et de développement, poursuit-il. Présentement, c'est impossible dans notre région et c'est malheureux."

Sherbrooke se pointe donc comme le premier choix des dirigeants du festival.

"Au niveau des infrastructures, c'est plus intéressant que Victo peut l'être. Le bassin de population est plus grand. On s'approche des frontières américaines et de Montréal, où l'on retrouve une vaste partie de notre public", précise Claude Lapointe.

Ce dernier a ajouté "qu'il fallait tenir à Victo pour négocier autant et faire autant de compromis".

"A Sherbrooke, dit-il, on nous a rassurés qu'il y avait une politique de non-ingérence au niveau artistique. Ainsi, le contenu du festival ne sera pas remis en question."

A.B.

"Après avoir constamment diminué nos attentes, les autorités en place connaissent les "requis" pour garder le festival à Victo. Toutes les tentatives ont été faites et, à moins d'un revirement spectaculaire de la part des autorités municipales, les carottes sont cuites", souligne M. Lapointe.

C'est avec tristesse également que Michel Levasseur évoque le démenagement de l'événement.

"Nous sommes implantés ici, dans la région, avec nos familles."



Michel Levasseur et Claude Lapointe tirent le rideau sur le FIMAV et tournent du côté de Sherbrooke.



Arthabaska-Victoriaville et les Bois-Francs 127e année - No 12 Le mercredi 24 février 1993



# Policiers

Les policiers de Victoriaville et Arthabaska ont énoncé leur position concernant la demande de l'Union des municipalités du Québec d'amender le projet de loi 74 visant à modifier le régime d'arbitrage des différends entre policiers et employeurs.

PAGE 2

# Hydro-Québec

En dépit des représentations soutenues qui ont été faites par différents intervenants jeudi, le président d'Hydro Québec, M. Richard Drouin, est demeuré inflexible. Le service à la clientèle de Victoriaville sera transféré à Drummondville.

PAGE 2

# Enseignement collégial

Les nombreuses fuites du projet de réforme de l'enseignement collégial suscitent des réactions chez les professeurs et les étudiants du Cégep de Victoriaville.

PAGES 2 et 5

# Manifestation

Une manifestation contre la réforme de l'assurance-chômage se tiendra dans les rues de Victoriaville le samedi, 6 mars, afin d'inviter le député Maurice Tremblay à prendre position contre le projet de loi C-113.

PAGE 9

# Tigres en vidéo

Le préfet de discipline de la LHJMQ, M. Maurice Fillon, aura de quoi se divertir ce week-end puisque les Tigres lui ont envoyé à leur tour une cassette vidéo...

PAGE 70

# La Nouvelle

VICTORIAVILLE et BOIS-FRANCS

VOLUME XXXVII - NUMÉRO 11

LA NOUVELLE VICTORIAVILLE ET BOIS-FRANCS, DIMANCHE LE 21 FÉVRIER 1983

72 PAGES

# INTERNATIONAL FESTIVAL MUSIQUE ACTUELLE VICTORIAVILLE



# Le 11<sup>e</sup> n'aura pas lieu à Victoriaville

PAGE 3

NOUVEAU La nouvelle génération d'agenda...

COPIES  
LASER  
COULEUR



### Sharp IQ-9000

- Plus facile que jamais
- Écran tactile graphique de 320 x 240
- Nouvelle interface de style Macintosh
- Développé en collaboration avec Apple
- Transfert de données par infrarouge



Papeterie  
HOULE & MORIN

169, boul. Bois-Francis sud, Victoriaville  
Tél.: (819) 752-9775 • Fax: (819) 752-3133

Impression • Photocopies • Copies laser couleur • Laminage • Montage • Vente • Location Copieurs • Fax • Fournitures • Ameublement • Mécanique

La 11e édition ne se tiendra pas à Victoriaville

# Les carottes sont cuites, le festival déménage!

«**A** notre avis, toutes les tentatives ont été faites et les carottes sont cuites... Il est clair pour nous que le prochain Festival ne se tiendra pas à Victoriaville», a annoncé jeudi M. Claude Lapointe, président de Productions Plateforme inc., qui a produit à Victoriaville les dix premières éditions du Festival International de musique actuelle (FIMAV).

**Richard Lacoursière**

Tout a été fait, semble-t-il, pour éviter une telle issue. Le conseil d'administration du FIMAV a négocié jusqu'à tard dans la soirée de mercredi pour



Le maire d'Arthabaska, M. Pierre Roux, dit en avoir assez de se faire «refiler les factures» de sa voisine, Victoriaville.

tenter de faire modifier soit la position de Victoriaville, soit celle d'Arthabaska. Mais tant le maire Robert Camiré que le maire Pierre Roux sont demeurés intraitables, le premier sur le partage de la facture, le second sur la durée de l'entente, a expliqué M. Lapointe.

Les deux maires, en fait, ne se sont jamais entendus sur la façon de traiter ce dossier. Pour le maire Camiré, la facture du FIMAV doit être partagée immédiatement comme si le regroupement des municipalités était déjà chose faite alors que pour le maire Pierre Roux, il convient d'attendre que la future ville soit constituée avant de prendre en son nom des engagements pour une durée de deux ou trois ans.

Du point de vue financier, la façon de faire du maire Camiré a pour effet, selon M. Pierre Roux, de réduire la contribution de la ville de Victoriaville et d'augmenter considérablement celle des municipalités d'Arthabaska et de Ste-Victoire.

«Le conseil municipal d'Arthabaska a accepté de multiplier par cinq sa contribution au FIMAV pour la prochaine année, mais nous ne voulons pas nous engager pour plus d'un an. Les gens du Festival pourront négocier une nouvelle entente lorsque le conseil de la future ville (issue du regroupement) sera en place», expliquait le maire Roux jeudi.

Le maire d'Arthabaska, par ailleurs, commence à trouver «irritante» la façon de partager les factures entre les municipalités lorsque vient le temps de défrayer des services comme ceux de la Corporation de développement économique ou la Corporation de dévelop-

pement touristique: «De la façon dont évoluent les choses, la seule ville qui sortirait gagnante de ce nouveau partage serait celle de Victoriaville. Ça devient irritant à la longue... Je suis tanné de me faire refiler la facture. Pourquoi Arthabaska devrait-elle payer maintenant des choses pour lesquelles elle ne paierait pas à moins d'un éventuel regroupement», interroge le maire Roux à cet égard?

## FIMAV OU FIPAV ?

Pour le conseil d'administration de Plateforme, il est apparu évident en cours de négociations que le sort du Festival se résumait avant tout à une question politique: «Au cours des dernières semaines, on a parlé plus de FIPAV (Festival intermunicipal de politique actuelle) que de FIMAV», de lancer sur un ton satirique le président Claude Lapointe.

## A SHERBROOKE ?

Le directeur artistique du FIMAV, Michel Levasseur, abonde dans le même sens: «Il semble que la problématique du FIMAV soit dépassée par la "politique actuelle"...Le Festival a été pris en otage dans cette négociation entre deux politiciens qui refusent de bouger pour une question de 8 000 \$, en 1993!», de lancer le directeur artistique, qui ajoute qu'il n'appartient pas au FIMAV de prendre le risque: «Nous sommes un Festival en pleine expansion et nous avons besoin d'un milieu qui favorisera notre croissance. En ce sens, la ville de Sherbrooke représente de nombreux avantages pour nous, tant pour ses infrastructures culturelles

que pour son bassin de population. D'autant plus qu'en allant à Sherbrooke, nous nous rapprocherions d'une bonne partie de notre clientèle qui provient des Etats-Unis», d'expliquer Michel Levasseur.

Précisons en terminant que même si Plateforme lorgne du côté de Sherbrooke pour y produire son 11e Festi-

val, les démarches en ce sens sont encore à l'état embryonnaire. Les véritables négociations devraient se dérouler au cours des prochains mois et Plateforme se donne jusqu'au printemps pour négocier une entente qui lui permettrait de produire son premier Festival à Sherbrooke à l'automne 1994.



A grand regret, mais sur un ton déterminé, Michel Levasseur directeur artistique et Claude Lapointe, président de Productions Plateforme, ont annoncé jeudi que le prochain Festival international de musique actuelle ne se tiendrait pas à Victoriaville et que des négociations allaient être entreprises prochainement pour déménager le FIMAV à Sherbrooke.

# Le Festival de musique actuelle quitte Victoriaville

□ Les dirigeants ont maintenant les yeux tournés vers Sherbrooke

Pierre MAILHOT

Victoriaville

**A** la surprise générale, les dirigeants du Festival international de musique actuelle de

## Maires désappointés dans les Bois-Francs

Victoriaville (PM)

Mésécontente

**U**nanimement, les maires de Victoriaville, d'Arthabaska et de Sainte-Victoire d'Arthabaska ainsi que les dirigeants de la Corporation de développement touristique des Bois-Francs déplorent le départ du Festival international de musique actuelle.

Le maire de Victoriaville, Robert Camiré, ne se sent toutefois pas coupable du geste qu'a posé hier les dirigeants du FIMAV. «Nous avons fait notre effort dans ce dossier en acceptant leur demande de deux ans», a-t-il déclaré. S'il déplore la décision du FIMAV, il comprend mal leur attitude. «Je suis déçu de l'entêtement de M. Levasseur qui rejette du revers de la main dix ans d'efforts. En s'entendant pour une entente de deux ans, il brise une association de dix ans. Pourtant, les villes ont toujours dit qu'il fallait conserver cet événement chez-nous et qu'ils s'engageaient à renégocier dans le cadre d'un regroupement des municipalités», a-t-il ajouté.

Le maire Camiré a nié le fait que le dossier du FIMAV ait été imbriqué dans une bataille politique entre les villes impliquées. «Je ne peux pas tordre le bras d'Arthabaska, qui a refusé de s'embarquer pour une entente de deux ans avec le FIMAV. Victoriaville a subventionné à 95 pour cent l'événement depuis dix ans et les autres villes ont toujours profité des retombées. Développer la région au frais de Victoriaville n'est pas le mandat que les citoyens m'ont donné», a-t-il spécifié.

Victoriaville (FIMAV) ont coupé hier, non sans un déchirement au coeur, le cordon ombilical qui les unissait depuis une décennie à Victoriaville.

«Soixante heures après l'échéan-

ce que nous nous étions fixés, les Productions Plateforme font le constat qu'il n'y a pas d'entente entre les municipalités pour le financement de l'événement sur une période de deux ans. En conséquence, nous entreprenons des négociations avec la Ville de Sherbrooke», a déclaré avec un pincement au coeur le président de cet organisme, Claude Lapointe.

Rien, pourtant, ne laissait présager cette volte-face du FIMAV car les autorités municipales de Victoriaville et de Sainte-Victoire d'Arthabaska avaient accepté leur proposition de deux ans 48 heures auparavant.

La seule ombre au tableau dans la décision des deux villes avait été le refus de la ville d'Arthabaska de s'embarquer pour une période de deux ans. Néanmoins, le maire Robert Camiré de Victoriaville était assuré à ce moment-là de trouver une solution avec son collègue d'Arthabaska.

**Pris en otage**

Maître d'oeuvre de cet événement, Michel Levasseur, soutient que le festival a été pris en otage dans cette histoire. «C'est un problème politique qui dépasse le FIMAV. Dans ce dossier, Arthabaska a décidé de faire opposition à des ententes déjà acceptées par les deux autres villes», a-t-il indiqué. Pour lui, c'est finalement une histoire de 8000 \$ seulement qui met fin à cette belle aventure à Victoriaville.

Les dirigeants du FIMAV admettent d'autre part qu'ils n'ont aucune entente en main avec la Ville de Sherbrooke. «Nous allons recommencer nos devoirs avec cette Ville. Il est évident que nous voulons nous assurer d'abord d'une sécurité minimum de trois ans avec cette nouvelle communauté d'accueil», a mentionné Claude Lapointe. «Chose certaine, les négociations se feront à trois dans ce dossier car le ministère des Affaires culturelles, notre principal bailleur de fonds, veut, lui aussi, négocier un plan triennal», a renchéri Michel Levasseur.

Le directeur artistique de l'événement admet que les infrastructures sont plus intéressantes à Sher-

brooke qu'à Victoriaville. «Il y a aussi un plus grand bassin de population. De plus, en présentant notre événement là-bas, nous nous rapprochons de la frontière américaine, un territoire important pour nous car il y a beaucoup d'Américains qui assistent à notre festival», a évoqué Levasseur.

Les dirigeants du FIMAV estiment par ailleurs que Sherbrooke répond bien au caractère convivial qu'ils ont donné à leur événement depuis dix ans. Toutefois, en raison de la tournure des événements, la manifestation qui devait avoir lieu au printemps 1994 sera maintenant présentée à l'automne 1994.

«Il est impossible de tenir le festival en raison de la présente situation et surtout, du fait que nous devons reprendre le dossier à neuf avec Sherbrooke. C'est d'ailleurs la volonté des gens de Sherbrooke de tenir l'événement à l'automne», a conclu Michel Levasseur.

## La région de Sherbrooke exige que le groupe négocie avec elle seule

Sherbrooke (DD)

**L**a région de Sherbrooke est tout à fait disposée à étudier la possibilité d'accueillir le Festival de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV), mais exigera que ses organisateurs ne courtisent pas plusieurs villes à la fois.

«Si on nous fait une demande on va avoir une exigence: qu'elle soit sérieuse et exclusive. On est prêt à considérer leur demande, mais on veut éviter la surenchère», déclare le directeur général de la Société de développement culturel de la région sherbrookoise (SDRS culture), Georges Comtois.

Ce dernier soutient toutefois que le FIMAV n'a encore fait aucune demande à la SDRS-culture, à la suite de sa décision de quitter la région des Bois-Francs.

Le maire de Sherbrooke, Paul Gervais, se fait prudent lui aussi et n'est pas prêt à formuler une offre au FIMAV.

«J'ai parlé hier avec les gens de la culture. Nous autres, on n'est pas prêt à entrer en compétition avec Victoriaville et on l'a exprimé aux gens du festival.

«Évidemment si ils quittent, on va voir ce qu'on peut faire, mais il faut éviter la surenchère», déclare M. Gervais.

Les responsables du FIMAV ont effectivement annoncé hier matin qu'ils quittent la région des Bois-Francs.

Ils ont profité de l'occasion



Georges Comtois

pour faire part de leur intention de tenir leur festival à Sherbrooke à compter de l'automne 1994.

La SDRS-culture n'est pas indifférente au FIMAV puisqu'elle a eu des contacts avec ses organisateurs il y a quelques mois à peine, dit Georges Comtois.

«Oui des contacts ont été pris avec la SDRS culture très tôt cet automne. On leur a donné de l'information pour qu'ils puissent se

faire une idée, mais il n'y a eu aucun contact formel depuis ce temps-là», ajoute-t-il.

Les gens du FIMAV avaient également visité des lieux de diffusion.

«On leur a donné des informations pertinentes pour qu'ils puissent se développer ailleurs et depuis une semaine on suit ça avec d'autant plus d'intérêt que ça se discute», mentionne le directeur général de la SDRS-culture.

Mais, assure-t-il, la SDRS-culture n'a pas repris contact avec le FIMAV.

«Notre mission nous amène à faire de la prospection, mais pas dans un esprit de maraudage», souligne-t-il.

**Des avantages**

«On a des avantages au niveau de la capacité d'accueil, que ce soit pour les salles de spectacles ou les lieux de diffusion, ou encore les infrastructures hôtelières, il n'y a pas de limite», fait valoir M. Comtois.

Invité à dire si la venue du FIMAV serait une bonne chose pour Sherbrooke, Georges Comtois répond «je crois que oui» sans hésitation.

«C'est un événement qui a toute sa crédibilité et duquel on peut attendre des retombées intéressantes.

La SDRS serait-elle disposée à investir dans cet événement?

«Ce que ça peut impliquer pour nous? Notre premier devoir, ce serait de le vérifier», indique Georges Comtois.

# FIMAV rogne sur ses demandes pour obtenir la sécurité d'un plan de deux ans

Victoriaville - Les gens du FIMAV ont refusé la dernière offre municipale, celle de mercredi, laquelle n'engageait les trois municipalités que pour une année de financement. Une ultime proposition a été remise à l'enjeu de la part du FIMAV, celle d'un plan de deux ans.

Pour obtenir ces deux années, l'organisation est prête à renoncer aux 9 000 \$ d'immobilisations prévus à la dernière offre municipale et ne demande qu'une légère indexation pour la tenue du FIMAV 1995.

Jusqu'à vendredi, la balle était dans le camp des gens du Festival alors qu'ils avaient à s'exprimer sur l'offre de financement des municipalités de Victoriaville, Sainte-Victoire et Arthabaska.

Vendredi, ils acheminaient leur proposition aux maires...

Le maire de Victoriaville, Robert Camiré déclarait qu'il y aurait une autre rencontre des maires avant de répondre à cette demande de l'organisation du Festival.

Comme l'échéancier que s'était fixé l'organisation du FIMAV tire à sa fin (le 15 février), il faudra donc s'attendre à assister au dénouement de ce dossier au plus tard mardi matin (probablement trop tard pour l'heure de tombée du journal).

## Déception

A l'issue de la deuxième réunion

- celle de mercredi - avec les autorités municipales, les membres de la direction du Festival ne pouvaient cacher leur déception d'avoir à se prononcer sur l'avenir du Festival sur la base d'une entente d'une seule année.

Le porte-parole, Michel Levasseur mentionnait, vendredi, qu'il comprenait l'incertitude des élus quant à l'avenir du projet de fusion municipale.

"Mais l'organisation du Festival a besoin d'une sécurité... Nous avons accepté plusieurs compromis. Nous avons ajusté nos demandes d'aide financière et d'aide technique, nos demandes sur les immobilisations. C'est pour cela que nous demandons aux élus de faire dans notre direction le petit bout qui reste. Nous demandons un plan de trois ans, nous sommes prêts à accepter un plan de deux ans..."

Le lundi précédent ils se réjouissaient d'entendre les maires s'engager pour trois ans... Mercredi, la position municipale n'était plus la



Dans l'ordre habituel, Claude Lapointe, Marie-Hélène Méthé et Michel Levasseur, membres du conseil d'administration du FIMAV.

veau les gens du FIMAV avant que le ministre des Affaires municipales se prononce sur le projet de

regroupement. "Dans ma tête, il semblait que nous devions attendre la réponse de Claude Ryan avant de

se représenter devant le conseil d'administration du Festival..."

H.R.

même.

"Pour obtenir le plan triennal, nous avons laissé tomber nos demandes d'aide financière pour 1993... Même à cela, nous ne l'avons pas obtenu... On ne peut pas être en négociation permanente... Il nous faudrait recommencer tout cela dans quelques mois... Ce qu'on a à se demander, c'est si cela vaut la peine d'entreprendre une décennie sur la foi d'une entente qui ne prévaut que pour un an...", expliquaient tour à tour Claude Lapointe et Michel Levasseur. La réponse du conseil d'administration là-dessus a été unanime... C'est non!

Certes, ils reconnaissent qu'au plan financier, l'offre municipale de 25 000 \$ (répartie entre les trois municipalités et calculée à partir de l'évaluation municipale uniformisée) est acceptable. "Il faut voir que ce n'est qu'une indexation normale...", notait Michel Levasseur.

D'autant que la municipalité de Victoriaville s'en tire sans trop d'augmentation puisqu'elle maintient à 15 000 \$ sa subvention di-

recte, puisqu'elle assume 60% de la facture alors que Sainte-Victoire et Arthabaska se partagent la différence.

Par contre, la demande de Plateforme pour les immobilisations au Colisée a été ramenée de 50 000 \$ sur deux ans à 9 000 \$ pour une première année dans la proposition municipale. "9 000 \$, c'est un minimum viable pour faire quelque chose avec le Colisée. Pourtant, les immobilisations qui y seraient injectées profiteraient à toute la communauté...", expliquait encore Michel Levasseur, mercredi dernier.

Et là, encore, pour obtenir la sécurité d'un plan de deux ans, l'organisation se montre prête à renoncer à ces immobilisations.

Notons enfin que la proposition municipale chiffre à 12 500 \$ la facture des services techniques. Ces services sont l'utilisation du Colisée durant huit jours, un local d'entreposage, et trois locaux afin de permettre à l'équipe de construire les décors.

H.R.



Le maire Robert Camiré de Victoriaville, la conseillère France Allard de Sainte-Victoire et le maire Pierre Roux d'Arthabaska.

# FIMAV: les maires se ravissent et ne s'engagent que pour un an

"L'UNION", le mercredi 17 février 1993

Victoriaville - L'une des premières nouvelles qu'apprenaient les journalistes de la bouche des élus à l'issue de la deuxième rencontre de négociations avec les gens du FIMAV, c'est que les trois municipalités avaient décidé de revenir sur leur décision de signer une entente de trois ans.

La proposition municipale, celle que vient de refuser l'organisation du Festival, ne prévaut en effet que pour un an. Pourtant, deux jours plus tôt, les maires Roux et Camiré avaient laissé entendre qu'ils étaient prêts à signer pour trois ans.

"Il faut dire que ce lundi-là, nous avions encore espoir que le projet de fusion aboutisse... Mercredi, le contexte n'était plus le même...", explique Robert Camiré.

Mais, pour le maire de Victoriaville, ce n'est qu'une question de temps. "Si une fusion à trois avait lieu en juin, nous pourrions, dès ce moment, négocier un plan triennal avec les gens du FIMAV. Pour l'instant, il serait impensable d'engager le (ou les) prochain conseil municipal."

Pour sa part, Pierre Roux signale qu'il n'a jamais été très favorable à un plan de trois ans. "J'ai toujours dit... et j'ai répété que je ne m'engagerais dans un plan triennal à la condition de pouvoir s'appuyer sur une entente intermunicipale."

Mercredi dernier, le maire d'Arthabaska semblait fulminer. "J'ai été irrité à plusieurs reprises. Les gens du Festival devraient comprendre que nous vivons des moments difficiles avec cette question du regroupement et que nous ne pouvons nous engager à long terme sans savoir ce qui arrivera..."

Pour M. Roux, la proposition d'une entente d'un an ne devrait pas provoquer la méfiance des gens du FIMAV. "Pour la seule municipalité d'Arthabaska, l'engagement fi-

nançier dans le Festival passe de 2 000 \$ à 8 000 \$ pour 1994... Si ce n'est pas un geste important pour eux..."

De son lit d'hôpital, Michel Desfossés, maire de Sainte-Victoire - qui avait délégué la conseillère France Allard pour assister aux rencontres - a déclaré qu'un plan de trois ans ne comportait rien de dramatique pour le Festival.

"C'est une question de principe... J'ai confiance que nous pourrions bientôt nous engager pour trois ans avec le FIMAV..."

Enfin, si la mairesse de Saint-Christophe, Clémence Verville, était présente lors de la négociation du lundi, elle a justifié son absence de mercredi en disant que toute la journée, elle attendait une communication du ministre Claude Ryan.

Elle a été surprise par le fait que les élus des trois autres municipalités décident de retourner à nou-

LA PRESSE, MONTRÉAL, VENDREDI 19 FÉVRIER 1993

## Victoriaville perd son Festival de musique actuelle

Presse Canadienne

SHERBROOKE

■ Les dirigeants du Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) ont coupé hier, non sans un déchirement au coeur, le cordon ombilical qui les unissait depuis une décennie à Victoriaville.

« Soixante heures après l'échéance que nous nous étions fixée, les Productions Plateforme font le constat qu'il n'y a pas d'entente entre les municipalités pour le financement de l'événement. En conséquence, nous entreprenons des négociations avec la ville de Sherbrooke », a déclaré hier le président du FIMAV, M. Claude Lapointe.

Maitre d'oeuvre de cet événe-

ment, Michel Levasseur soutient que le festival a été pris en otage dans cette histoire. « C'est un problème politique qui dépasse le FIMAV. Dans ce dossier, Arthabaska a décidé de faire opposition à des ententes déjà acceptées par les deux autres villes (Ste-Victoire et Victoriaville) », a-t-il indiqué.

Les dirigeants du festival ne voient que des aspects positifs à leur future association avec la ville de Sherbrooke. Les infrastructures d'accueil y seraient de meilleure qualité, le bassin de population est plus important et, de plus, « en présentant notre événement à Sherbrooke, nous nous rapprochons de la frontière américaine, un territoire important pour nous car il y a beaucoup d'Américains qui assistent à notre festival », a expliqué M. Levasseur.

# Le FIMAV réclame des villes un pacte de deux ans

□ Les organisateurs de Victoriaville attendent une réponse aujourd'hui ou demain au plus tard

Pierre MAILHOT

Victoriaville

Les dirigeants du Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) sont revenus à la charge en proposant maintenant aux autorités municipales de Victoriaville, Arthabaska et Sainte-Victoire d'Arthabaska une entente de deux ans.

Le directeur artistique de l'événement, Michel Levasseur, est très heureux de voir que les municipalités impliquées n'ont pas balayé du revers de la main cette nouvelle proposition. «Les maires doivent nous donner une réponse lundi ou mardi (aujourd'hui ou demain)», mentionne-t-il.

Il faut se rappeler dans ce fameux dossier que le maire d'Arthabaska, Pierre Roux, était lundi dernier favorable à une entente de principe de trois ans. Il signalait en même temps que l'avenir du regroupement des quatre municipalités pouvait changer la négociation sur les modalités. Puis, deux jours plus tard, les villes ont fait volte-face en proposant une entente d'un an aux dirigeants du FIMAV. Cette volte-face était justifiée par l'incertitude des maires sur le sort réservé à la fusion des villes.

Le FIMAV a fixé à aujourd'hui, 15 février, la date ultime pour déterminer si l'événement se développera dans la région des Bois-Francs, où il a toujours été présenté, ou s'il changera de ville.

## On fait notre part

L'homme-orchestre du FIMAV espère que ce geste de compromis adopté unanimement par le conseil d'administration de Plateforme inc., organisme responsable du festival, à la suite d'une réunion de trois heures, va trouver écho auprès des élus. «Au cours de cette réunion, nous avons pris en considération la situation politique difficile que crée le présent regroupement des municipalités et d'où en découle le problème des villes de ne pas vouloir s'engager à long terme», mentionne-t-il. «Nous comprenons ce climat d'incertitude mais, nous voulons également que les maires comprennent que nous avons, nous aussi, besoin d'être sécurisé. Nous ne voulons pas faire un festival pour un an, deux ans ou trois ans; nous voulons le faire sur une décennie», ajoute-t-il.

## Les termes

Dans cette demande biennale, Michel Levasseur signale que la proposition pour l'événement 1994 demeure la même que celle de mercredi dernier, soit une contribution de 25 000 \$ en argent, un montant de 12 500 \$ en biens et services comprenant l'utilisation du Colisée des Bois-Francs sur une base de huit jours, un local d'entreposage du matériel et des accessoires sur une base annuelle ainsi que trois locaux servant à la construction des décors sur une période de dix semaines. S'ajoute à cela une somme de 9 000 \$ en immobilisations pour l'achat d'une tringle servant à ac-



Michel Levasseur

crocher les rideaux de scène qui sera installée en permanence au Colisée des Bois-Francs.

Pour la manifestation 1995, le FIMAV demande la même contribution financière indexée de 5 pour cent (26 250 \$), le même montant pour les biens et services (12 500 \$) et aucune somme pour les immobilisations.

La Tribune, Sherbrooke, lundi 15 février 1993

# NÉGOCIATIONS DE DERNIÈRE HEURE POUR LE FIMAV

PAGE 3

**D**es négociations de dernière heure devaient se dérouler en fin de semaine entre les représentants du Festival international de musique actuelle (FIMAV) et ceux des municipalités de Victoriaville, Arthabaska et Ste-Victoire.

---

## Richard Lacoursière

---

Au moment d'aller sous presse vendredi, les représentants du FIMAV s'apprétaient à soumettre aux municipalités une contre-proposition finale portant sur une entente de deux ans.

Deux rencontres de négociations tenues plus tôt dans la semaine, soit lundi et mercredi derniers, n'ont pas

permis de conclure d'entente, les municipalités refusant pour l'instant de s'engager pour plus d'un an tandis que les représentants du FIMAV, pour leur part, souhaitaient une entente sur trois ans.

A l'issue de la rencontre de négociations mercredi dernier, les municipalités invoquaient le climat d'incertitude face au projet de regroupement pour justifier leur refus de s'engager pour une période de trois ans. Les gens de Plateforme, pour leur part, se donnaient quelques jours de réflexion.

Vendredi, le conseil d'administration de Plateforme inc. adoptait finalement une position qualifiée par Michel Levasseur «d'unanime et définitive», à savoir que le FIMAV avait besoin d'un

engagement de deux ans de la part des municipalités pour demeurer à Victoriaville, à défaut de quoi l'événement irait se loger sous d'autres cieux.

Lors de la rencontre de mercredi dernier, les municipalités s'étaient mises d'accord sur une contribution globale en argent de 25 000 \$, plus 9 000 \$ en immobilisations au Colisée des Bois-Francis et 12 500 \$ en services. Cette offre des municipalités convient au FIMAV pour une première année, soit 1994. Pour la deuxième année, le FIMAV souhaite obtenir une indexation de 5% sur la contribution de 25 000 \$, en maintenant les mêmes services (12 500 \$) et sans aucuns frais d'immobilisation supplémentaires.

LA NOUVELLE VICTORIANVILLE ET BOIS-FRANCIS, dimanche le 14 février 1993

# Festival de musique de Victo: volte-face des maires

Pierre MAILHOT

Victoriaville

Le dossier du festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) est revenu à la case départ, hier, à la suite d'une proposition des maires de Victoriaville, Arthabaska et Sainte-Victoire, qui ne s'engagent que pour un an, au lieu de trois, auprès des dirigeants du FIMAV.

Les membres du FIMAV avaient d'ailleurs peine à cacher leur décep-

tion à la sortie de cette deuxième rencontre avec les maires, en moins de 48 heures.

Pour eux, cette nouvelle entente d'un an proposée par les trois villes les ébranle énormément car, lors d'une première rencontre avec les maires, ils avaient eu un son de cloche différent, soit une entente de principe de trois ans. «Comme vous le voyez le principe du plan triennal n'est pas nécessairement acquis. Est-ce qu'on peut entreprendre une nouvelle décennie du

FIMAV avec un contrat d'un an? C'est à nous à décider si cela est acceptable», a déclaré le président Claude Lapointe, des Productions Plateforme inc., organisme en charge du festival.

## Proposition

La proposition des maires porte sur une contribution financière de 25 000 \$ pour l'événement 1994, l'utilisation du Colisée des Bois-Francis comme plateau central de la manifestation pendant huit jours, un montant de 12 500 \$ en biens et services, une somme de 9000 \$ pour des immobilisations ainsi que des locaux pour le rangement du matériel et des accessoires.

«Nous ne voulons pas être seulement des bailleurs de fonds dans ce festival mais des partenaires également», a souligné le maire Robert Camiré.

Il a répété que le problème, dans ce dossier, demeure l'incertitude face au sort réservé au projet de regroupement des quatre municipalités par le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan. «Nous

n'avons pas encore obtenu la réponse du ministre et c'est pour cette raison que nous avons suggéré une entente d'un an», a-t-il ajouté.

Le directeur artistique Michel Levasseur comprend mal le volte-face des maires dans ce dossier. «On veut qu'il y ait des gestes concrets. Tout le monde est fatigué et on ne comprend pas pourquoi on ne règle pas ce dossier. Nous aussi, nous avons un prix à payer et nous ne sommes plus prêts à vivre des mois d'incertitude et d'angoisse pour savoir si l'événement aura lieu une autre année. Nous, on travaille sur une décennie», a-t-il indiqué.

De son côté, le maire Pierre Roux d'Arthabaska soutient que les trois villes ne peuvent aller plus loin en raison des nombreuses garanties mises sur la table. Également préoccupé par l'avenir des municipalités, M. Roux s'est néanmoins engagé à recommander un plan triennal auprès de la nouvelle ville qui pourrait être créée.



Le plus important événement touristique

# "A-t-on les moyens de perdre le FIMAV?"

- Alain Provençal

**Victoriaville** - Alors que le sort du Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) repose, en quelque sorte, entre les mains des municipalités, Alain Provençal, le commissaire touristique, se demande si la région a les moyens de perdre son plus important événement touristique.

Le FIMAV a généré en 1992 des retombées de 344 000 \$ (800 nuitées) pour le seul chapitre de l'hébergement. Ce montant représente 10% de la masse des 3 millions \$ que cumulent les congrès, colloques, événements, expositions agricoles qui se tiennent dans la région.

*"Et on ne parle pas ici des retombées pour les fournisseurs d'équipements de toutes sortes",* précise Alain Provençal. Le Festival requiert en effet les services de location de véhicules, d'instruments de musique, d'équipements techniques, etc.

Par ailleurs, l'industrie du Festival crée de l'emploi, par les subventions qui y sont accordées. *"S'il n'y avait pas de Festival de musique actuelle à Victoriaville, on perdrait 12,5 emplois par année... C'est tout de même appréciable..."*

Quant aux retombées médiatiques, elles sont incalculables. On parle du Festival, donc de Victoriaville, dans tous les coins de la planète.

Si le FIMAV est si rentable au plan touristique, c'est qu'il attire une bonne portion de spectateurs de l'extérieur de la région, fournissant ainsi des entrées de fonds substantielles. Les trois quarts des participants au FIMAV proviennent en effet de l'extérieur de la région.

*"On aurait beau avoir un gros festival qui attire 50 000 personnes, ce ne serait pas nécessairement plus payant pour la région. Bien sûr, cela permettrait d'animer le public d'ici mais n'aurait pour effet, au plan économique, que de*

*brasser de l'argent. Le FIMAV, lui, fait entrer de nouveaux fonds chez nous..."*

Pas sûr, selon le commissaire

touristique, que les municipalités auraient les mêmes hésitations si toutes ces données économiques se rattachaient à un autre type d'entreprise qu'à un festival culturel. *"On déroulerait le tapis rouge devant l'arrivée d'une usine qui promettrait de créer une douzaine d'emplois et de générer de nouveaux fonds pour la région..."*

H.R.



Le commissaire touristique, Alain Provençal.

# Les élus veulent garder le FIMAV: à quel prix?... on le saura mercredi

Victoriaville - Si les élus municipaux s'entendent pour maintenir le Festival international de musique actuelle à Victoriaville, ils ont toutefois remis à mercredi la négociation des modalités. Ils s'entendent aussi pour dire qu'il faut régler cette question cette semaine.

Ce report du moment "crucial" pour le FIMAV est directement lié au dossier de regroupement municipal.

Les autorités municipales attendaient en effet, hier soir, la réponse du ministre Claude Ryan au projet de fusion que lui ont adressé les quatre municipalités. Autrement dit, sans qu'il le sache, c'est en quelque sorte le ministre Ryan qui détient la clé du dossier du FIMAV.

Les maires Roux et Camiré n'ont pas caché que les négociations avec le FIMAV seraient grandement facilitées si le ministre Ryan ordonnait la fusion. *"Si les municipalités n'étaient pas fusionnées, le financement de l'édition 1994 du FIMAV deviendrait problématique pour Arthabaska..."*, déclarait Pierre Roux.

La réunion de lundi entre les Robert Camiré,

conseil d'administration du Festival pour régler le dossier n'est pas un moyen de pression. Aussi, les maires se sont engagés, fusion ou pas, à négocier toutes les modalités du dossier du FI-

Pierre Roux, France Alard (représentant le maire Michel Desfossés, hospitalisé ces jours-ci), Clémence Verville et les gens du conseil d'administration du FIMAV n'a duré qu'une heure.

Précédemment, les élus s'étaient rencontrés entre eux (et elles) avant de recevoir les membres du conseil d'administration du Festival, Claude Lapointe, Michel Levasseur, Patrice Daigneault, Marie-Hélène Méthé, Pierre Lapointe et Clément Lambert.

Pour Claude Lapointe, le président de Plateforme, le FIMAV a franchi un pas. *"Il y a deux ans que nous voulions nous asseoir avec les quatre municipalités. C'est fait..."*

Ce que les maires ont également reconnu c'est que l'échéance du 15 février que s'est fixée le

MAV cette semaine.

Enfin, les maires semblent partager la volonté d'accorder au FIMAV l'assurance d'un plan triennal de financement. Cela permettrait au Festival d'envisager un déve-

loppement.

Si le FIMAV tenait sa onzième édition à Victoriaville au printemps 1994, les élus ont également accepté le principe qu'il crée son "Grand Café" au Colisée des Bois-

Francs. Ce serait là un plateau important changement de

H.R

*"L'UNION"*, le mercredi 10 février 1993

# Le Festival mondial de musique actuelle est assuré de demeurer à Victoriaville

Pierre MAILHOT

Victoriaville

Le Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) demeurera dans la capitale des Bois-Francs, à moins d'un revirement pour le moins imprévisible.

Un vent d'optimisme soufflait hier à la suite d'une réunion d'une heure entre les maires de Victoriaville, d'Arthabaska, de Sainte-Victoire et de Saint-Christophe, Robert Camiré, Pierre Roux, Michel Desfossés et Clémence Verville, de même que les organisateurs du Festival international de musique actuelle de Victoriaville: une entente de principe de trois ans a été conclue.

Chose certaine, le FIMAV aura lieu au printemps 1994 à Victoriaville. «Le principe est là, les maires tiennent à ce que le Festival demeure dans la région», a déclaré hier le maire d'Arthabaska, Pierre Roux, à la sortie de cette rencontre tenue à l'hôtel de ville de Victoriaville. «Les discussions sur les modalités auront lieu mercredi (demain) à 13 h 30 et au même endroit. Ce sera, je pense, la réunion la plus importante dans ce dossier», a souligné pour sa part le maire Robert Camiré de Victoriaville.

Dans ce épineux dossier, les dirigeants du FIMAV avaient décidé en septembre 1992 d'annuler la prestation 1993 pour réorienter leur tir et assurer de meilleures balises à l'événement. À ce moment-là, l'homme-orchestre du FIMAV, Michel Levasseur, avait déclaré que le risque était nécessaire. Un transfert à Sherbrooke était même évoqué.

## Le regroupement

«Le problème pour l'instant est de savoir ce qui va advenir du regroupement des municipalités. Nous aurons l'heure juste ce soir même (hier) car nous rencontrons le ministre Ryan à Québec. De cette réunion, nous saurons si nous devons négocier les modalités du festival à quatre ou à trois municipalités. Chose certaine, la nouvelle ville devra respecter l'entente que nous aurons négociée», a spécifié le maire Roux. C'est la deuxième rencontre en quelques semaines des maires avec le ministre, qui désire faire le point avec eux dans le dossier.

M. Ryan accorde une grande importance à ce dossier, le plus important projet de fusion actuellement à l'étude. Néanmoins, un groupe de citoyens de Saint-Cristophe d'Arthabaska continue de s'opposer au projet.

M. Roux ne cache pas cependant le fait que les négociations seront beaucoup plus ardues s'il n'y a pas de regroupement. «Cela deviendra une grosse négociation car elle se fera avec chacune des municipalités», a-t-il ajouté.

Le président Claude Lapointe des Productions Plateforme inc., organisme en charge du festival, avoue tout de même que son organisme est un peu pris en souricière avec ce fameux regroupement. «Les négociations ne seront pas les mêmes en regard d'une fusion ou non des villes», a-t-il mentionné. Il ne sait pas de quelle façon ces aspects-là vont se traduire dans la négociation des modalités.

Le directeur artistique de l'événement, Michel Levasseur, considère cette rencontre de significative. «Les points importants que l'on voulait, l'échéancier du 15 février pour enclencher l'édition printanière 1994 et le plan triennal, ont été respectés», a-t-il signalé.

## Des nouveautés

Les dirigeants du FIMAV étaient également heureux de dire que le Colisée des Bois-Francs servira maintenant de plateau central pour l'événement. «En faisant certains aménagements, nous aurons maintenant une salle de 700 à 800 places», a souligné Levasseur. Le plateau central appelé le Grand Café était situé depuis 10 ans dans l'ancien centre civique. Il ajoute que les dirigeants ont conservé l'église Sainte-Victoire comme deuxième site de plateau. «Nous sommes toutefois à la recherche d'une troisième salle car nous avons délaissé les plateaux du Cégep», a-t-il affirmé.

L'an dernier, la contribution de Victoriaville au FIMAV a été de l'ordre de 15 000 \$. De plus, la ville avait octroyé un montant de 89 000 \$ en biens et services. La ville d'Arthabaska avait pour sa part injecté une somme de 2500 \$. La part de la municipalité Sainte-Victoire dans l'événement 1992 avait été de 1500 \$.

## FIMAV: Le plus important événement touristique de la région

«Le Festival international de musique actuelle est le seul événement touristique majeur à Victoriaville et aussi le plus important en fait de retombées économiques»...

**Richard Lacoursière**

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas Michel Levasseur qui parle en ces termes, mais plutôt le commissaire au développement touristique des Bois-Francis, M. Alain Provençal.

Interrogé par La Nouvelle sur l'importance que revêtait à ses yeux la tenue d'un événement comme le FIMAV, M. Provençal n'a pas hésité à dire qu'il s'agit d'une manifestation touristique majeure pour Victoriaville.

En fait, selon le commissaire de la Corporation de développement touristique (CDTBF), le FIMAV, avec ses 800 nuitées et ses 344 000 \$ de retombées enregistrées en 1992, constitue l'événement touristique le plus important à avoir été tenu à Victoriaville au cours des six dernières années.

«Les trois quarts des quelque 5000 participants au Festival proviennent de l'extérieur de la région, ce qui signifie que ces gens-là couchent dans les hôtels et mangent dans les restaurants de la région...Ca, c'est du tourisme payant», explique Alain Provençal.

Selon le commissaire de la CDTBF, par ailleurs, le FIMAV compte à lui seul pour plus de 10% de toutes les retombées économiques attribuables aux congrès, colloques et autres événe-

ments importants de la région. «C'est une activité qu'on n'a pas les moyens de perdre», commente Alain Provençal, «d'autant plus que le FIMAV crée de l'emploi pour 12 personnes/année, ce qui en fait l'équivalent d'une véritable petite usine».

Finalement, le Festival international de musique actuelle constitue, selon le commissaire au développement touristique, l'événement qui suscite le plus fort impact médiatique au niveau national et international.



Alain Provençal, commissaire à la Corporation de développement touristique des Bois-Francis.

# La Nouvelle

VICTORIAVILLE et BOIS-FRANCS

VOLUME XXXVII - NUMÉRO 6

LA NOUVELLE VICTORIAVILLE ET BOIS-FRANCS, DIMANCHE LE 7 FÉVRIER 1993

80 PAGES



## Heure de vérité pour le FIMAV

PAGE 3

# L'avenir du FIMAV se joue cette semaine

**C'**est cette semaine et plus vraisemblablement encore demain, lundi, que se jouera le sort du Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV).

## Richard Lacoursière

Le FIMAV, on le sait, attend toujours la réponse de la ville de Victoriaville à savoir quel sera le montant consenti par cette dernière comme contribution au prochain Festival, prévu pour le printemps 1994.

Avant de se prononcer, Victoriaville a finalement choisi, semble-t-il, de consulter les autres municipalités intéressées au projet de regroupement, soit Arthabaska, Ste-Victoire et St-

Christophe.

Une rencontre entre les élus des quatre municipalités et le conseil d'administration de Productions Plateforme inc., l'organisme en charge du Festival, doit se tenir demain après-midi (lundi).

Selon Michel Levasseur, directeur artistique du Festival, cette rencontre devrait permettre à Plateforme de connaître précisément l'intention des municipalités quant à leur participation financière au prochain Festival.

«On espère que les quatre maires auront eu le temps de se parler d'ici lundi, sans quoi la discussion risque de tourner à un dialogue de sourds», commentait Michel Levasseur en entrevue jeudi dernier. Selon le directeur du FIMAV, en effet, les municipalités ne

semblent pas encore s'être entendues sur une politique commune. Une première rencontre sur le sujet, qui devait se tenir début janvier, a dû être annulée. Or, le 15 février approche rapidement. Et cette date, on s'en souviendra, marque une échéance pour le FIMAV, voire même un point de non retour: «Après le 15, on se tourne vers Sherbrooke et on entreprend les négociations pour y tenir notre Festival», soutient Michel Levasseur, alléguant que les délais de production du FIMAV obligent Plateforme à procéder de la sorte. «Advenant que le Festival déménage à Sherbrooke, il nous faudra attendre l'automne 1994 pour produire un premier Festival dans cette localité», ajoute Levasseur.

## CONTRIBUTION DEMANDÉE

Le montant de la contribution demandée par Plateforme à la ville de Victoriaville demeure confidentiel pour le moment. De même d'ailleurs, que le montant offert par la municipalité comme participation au prochain Festival.

L'an dernier, la contribution de Victoriaville au FIMAV se chiffrait à 15 000 \$ en argent, plus l'équivalent de 8 900 \$ en services. La municipalité d'Arthabaska avait pour sa part contribué 2 500 \$ et celle de Ste-Victoire, 1 500 \$. Quant à la municipalité de St-Christophe, elle n'avait pas participé au financement du Festival l'an dernier.

LA NOUVELLE VICTORIANVILLE ET BOIS-FRANCS, dimanche le 7 février 1993



Michel Levasseur, directeur artistique du Festival international de musique actuelle.



*hélène ruel*

"L'UNION", le mercredi 3 février 1993

## La lettre... avant l'esprit

Le dossier du Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) restera-t-il coincé dans la marmite municipale? Fera-t-il les frais de l'absence flagrante de cohésion intermunicipale? De dépit, Michel Levasseur, le pilier du seul événement majeur culturel dans la région, devra-t-il, tout de go, déménager le FIMAV à Sherbrooke?

Toutes ces questions se posent avec une acuité particulière ces jours-ci, étant donné l'échéance que s'est fixée M. Levasseur pour prendre sa décision de maintenir ou pas son Festival à Victo. Le 15 février, pas un jour de plus, a soutenu M. Levasseur.

Le 15 février, c'est sept jours seulement après la seule et première réunion intermunicipale convoquée pour le 8 février. Bien peu de temps pour régler un dossier aussi important que la consolidation d'un événement d'envergure internationale. Surtout quand on ne connaît trop encore l'aboutissement du dossier du regroupement des quatre municipalités du secteur de Victoriaville.

Dès octobre dernier, au moment où les gens du FIMAV annonçaient qu'ils devaient réfléchir à l'avenir de l'événement, remettant même en question le lieu où il devait se tenir, ils souhaitaient participer à une rencontre avec les quatre maires de Victo-Arthabaska (entendez aussi Sainte-Victoire et Saint-Christophe). Étant entendu que l'événement avait des retombées régionales... même s'il n'y a que le nom de Victoriaville qui y soit accolé. Étant entendu que trois municipalités sur quatre avaient contribué financièrement à la tenue de l'événement en octobre 1992. Étant entendu - et on peut le dire - que jusqu'à ce jour les relations Victo-FIMAV n'avaient pas été de tout repos depuis les deux dernières années (la contribution financière de la municipalité diminuait chaque année).

## éditorial

Or, la municipalité de Victoriaville, du moins son maire Robert Camiré, a exigé de s'asseoir toute seule en compagnie des gens du FIMAV pour analyser le dossier, prétextant que Victoriaville était la plus importante ville des quatre. Soit...

Les gens du FIMAV ont participé à deux de ses rencontres. Rien n'a transpiré du climat de la négociation, encore moins de la teneur des offres et des demandes.

On ne peut reprocher à Victo d'avoir voulu traiter seule ce dossier. Mais il semble bien qu'elle en ait été incapable puisque tout récemment, elle convoquait les trois autres maires pour analyser le dossier du FIMAV, arguant, cette fois-ci qu'il s'agissait d'un dossier régional.

On ne sait pas encore quelle serait, dans le scénario de Victoriaville, la contribution de la municipalité à l'événement. Mais ce qu'on a appris, de la bouche même des maires Roux et Desfossés, c'est que la proposition de la municipalité de Victoriaville entraînerait des augmentations de factures des municipalités d'Arthabaska et de Sainte-Victoire. Est-ce pour cette raison qu'enfin, Victo consente à faire intervenir ses voisins dans le dossier?

On est même en droit de se demander si les maires, en négligeant jusqu'à maintenant l'invitation de Victo, n'ont pas voulu lui témoigner leur mécontentement d'avoir été évincés au début du processus de négociations.

Curieux, tout de même alors que les élus des quatre municipalités n'ont que la fusion à la bouche ces temps-ci...

Si la fusion émaille les discours, pas sûr qu'on en ait l'esprit si on en juge par la façon dont se négocie le dossier du FIMAV. L'esprit vient habituellement avant la lettre. Dans le dossier de la fusion, cela semble être le contraire.

Si l'esprit de regroupement, de cohésion, de concertation animait vraiment les élus municipaux, le dossier du Festival constituerait une belle occasion d'en témoigner.

A trop vouloir tirer les coins de la couverture, on risque de se retrouver devant un lit vide.

# FIMAV: trois maires peu pressés et déçus de n'avoir pas eu voix au chapitre

Il n'est pas certain que la mairesse de Saint-Christophe, Clémence Verville, participe aux discussions entourant le dossier du Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) le 8 février prochain, alors que les quatre maires sont convoqués.

*hélène ruel*

"L'UNION", le mercredi 3 février 1993

On se rappelle qu'à la toute dernière minute, cette réunion des quatre maires a été annulée et reportée au 8 février alors que Michel Levasseur a fixé au 15 février la date à laquelle il devrait prendre la décision de maintenir ou non le FIMAV à Victo.

## Saint-Christophe

La municipalité de Saint-Christophe ne se sent pas vraiment concernée par le FIMAV.

"Il n'y a pas vraiment de retombées chez nous et puis je trouve que

*le Festival n'est pas accessible à une assez grande partie de la population. Financièrement donc, nous ne voulons pas nous engager d'autant que si le regroupement municipal a lieu, il faudra envisager le partage de nouvelles factures..."*, commente Mme Verville.

La mairesse ne dit pas qu'elle refusera carrément de participer aux discussions le 8 février mais que si elle s'assoit en compagnie des trois autres maires, c'est le discours qu'elle livrera.

L'hésitation de Mme Verville

tient aussi au fait que jusqu'à maintenant, seule la municipalité de Victoriaville a négocié avec les gens du FIMAV, engageant ainsi la contribution de Saint-Christophe sans que celle-ci puisse prendre part aux discussions préliminaires.

## Sainte-Victoire

Cela a d'ailleurs énormément choqué le maire de Sainte-Victoire, Michel Desfossés qui aurait préféré que dès le départ les négociations avec le FIMAV se déroulent à quatre.

*"Le premier principe à défendre, c'est celui de garder le FIMAV à Victo. Ensuite, il faut élaborer deux scénarios différents avec les gens du Festival. Un scénario pour le cas où le regroupement aurait lieu et un autre pour le cas où le*

*regroupement ne se concrétiserait pas."*

## Arthabaska

Pierre Roux, maire d'Arthabaska, abonde dans le même sens. Il a, lui aussi, été choqué par l'attitude de Victoriaville dans le dossier du FIMAV.

*"C'est facile de négocier quand on décide pour les autres..."* Le maire d'Arthabaska n'apprécie pas que la municipalité de Victo s'engage à augmenter sa contribution parce qu'elle y a intégré une augmentation de la subvention municipale pour ses voisins. *"Selon mes calculs, Arthabaska devrait verser au FIMAV un montant de 7 000 \$ à 8 000 \$ au lieu des 2 000 \$ de l'an dernier..."*

Michel Desfossés a fait le même calcul pour voir sa contribution

augmenter de 1 500 \$ à 6 000 \$.

Le maire d'Arthabaska ne comprend pas l'empressement des gens du FIMAV à régler le dossier.

*"Pourquoi tant se presser?"*, se demande Pierre Roux. *"Nous aimerions voir ce qui se passe avec le dossier du regroupement avant de s'engager à long terme. On a demandé à toutes les corporations de tenir compte du projet de regroupement. La Corporation de développement touristique a par exemple accepté un plan de financement d'un an, au lieu de trois... Il faut savoir où on s'en va avant de prendre des décisions à long terme..."*

La semaine dernière, Michel Levasseur notait qu'il ne pouvait se permettre de dépasser le 15 février pour prendre sa décision, l'organisation du FIMAV nécessitant une bonne année de préparations.



Une rencontre avec les quatre maires le 8 février

"L'UNION", le mercredi 27 janvier 1993

# Le FIMAV à Victo? L'heure de tombée approche

Victoriaville - On ne sait toujours pas, actuellement, si le Festival international de musique actuelle se maintiendra à Victoriaville en 1994.



Hélène Ruel

La semaine dernière, mercredi plus précisément, les quatre maires de Victoriaville, Arthabaska, Sainte-Victoire et Saint-Christophe avaient été invités par Victoriaville à s'asseoir autour d'une même table, en compagnie des gens du FIMAV afin de discuter de son sort...

Cette réunion a été annulée à la dernière minute - en raison d'autres occupations des maires - pour être reportée au 8 février prochain.

Pour le directeur artistique du FIMAV, Michel Levasseur, le temps presse. Depuis longtemps, l'organisation du Festival avait fixé au 15 février l'ultime échéance des discussions avec les municipalités d'ici.

*"Si le Festival se tient encore ici l'an prochain, au printemps comme convenu, nous avons besoin d'une année complète pour établir la programmation, rechercher les subventions et les commandites."*

Actuellement, l'organisation du FIMAV se retrouve dans une impasse parce qu'elle ne peut rien entreprendre en vue de la prochaine édition.

Plus encore, s'il devait déménager le Festival à Sherbrooke, Michel Levasseur estime à six mois le temps qu'il faudrait pour le déménagement. *"A Sherbrooke, aucune demande officielle n'a été faite, nous attendons la réponse des municipalités d'ici"*, assure le directeur.

Jusqu'à maintenant, l'organisation du Festival a participé à deux réunions en compagnie du maire Robert Camiré pour déblayer le dossier. Le FIMAV a déposé ses demandes le 15 décembre dernier. Le maire Camiré a quant à lui déposé une contre-offre le 18 décembre. Depuis ce temps, ni le FIMAV, ni la municipalité de Victo en sont arrivés à une entente.

De part et d'autre, on refuse d'identifier la teneur des propositions qui reposent sur la table. Ce qu'on sait, c'est que le bât blesse surtout au chapitre des finances.

Le maire de Victoriaville dira que l'écart entre les besoins expri-

més par le FIMAV et les offres municipales n'est pas très important. Il considère toujours que le climat de discussions est positif et constructif, comme il l'avait noté il y a quelques semaines. *"On s'entend d'ailleurs sur le principe que les municipalités sont partenaires du FIMAV, en ce sens où elles ne sont pas seulement des bailleurs de fonds..."*

De son côté, Michel Levasseur estime qu'*"on est loin d'un consensus"*. A la question "le climat de discussions est-il constructif et positif?", M. Levasseur a préféré réserver ses commentaires.

Ainsi, la prochaine rencontre avec l'ensemble des maires n'aura lieu que le 8 février, une semaine avant l'échéance que s'était fixée l'organisation du FIMAV. *"Il ne nous restera plus beaucoup de temps pour signoler le dossier. Le 16 février, nous devons signer l'entente ou nous devons la refuser"*, remarque Michel Levasseur.

Sans avoir participé aux discussions avec l'organisation du FIMAV, les trois autres maires connaissent toutefois l'essence des propositions qui reposent sur la table. Plateforme a acheminé ses demandes aux trois autres maires alors que la municipalité de Victoriaville leur aurait aussi fait connaître sa position.



Le FIMAV se maintiendra-t-il à Victo en 1994? La réponse tarde à venir...

## commentaire

Après de nombreuses tergiversations, les trois municipalités engagées dans le dossier du Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) ont finalement conclu une entente de trois ans avec les dirigeants de Plateforme afin de conserver l'événement dans nos murs. Celui-ci, si l'on se fie à des chiffres rendus publics par la Corporation de développement touristique des Bois-Francs, s'avère un actif important pour la région en termes de retombées économiques. On avance la somme de 344 000 \$ pour l'édition 1992.

Lors du dernier festival, à l'automne 1992, on a évalué à quelque 5 400 le nombre d'entrées aux 25 spectacles présentés sur une période de trois jours. Faut-il le signaler, 5 400 entrées ne se traduisent pas nécessairement par un nombre similaire de spectateurs. On pourrait facilement diviser par trois. C'est un secret de Polichinelle de dire

que la plupart des amateurs de musique non traditionnelle qui assistent aux spectacles du FIMAV proviennent de l'extérieur de la grande région des Bois-Francs, probablement dans une proportion supérieure à 90%.

A partir de différentes donées, plusieurs contribuables de Victoriaville, Arthabaska et Sainte-Victoire - j'en suis un d'ailleurs - s'interrogent à savoir si les dirigeants municipaux, grâce à l'intervention du député Jacques Baril dans le dossier, ont joué la bonne carte en faisant des pieds et des mains pour conserver à tout prix le festival chez nous.

A compter de 1994, la participation financière des municipalités dans le dossier du FIMAV est évaluée à plus de 25 000 \$ annuellement. Il faut également prendre pour acquis que la Régie intermunicipale des Bois-Francs, organisme financé par les taxes des contribuables

des trois municipalités (et de Saint-Christophe), devra immobiliser plus de 50 000 \$ pour satisfaire les exigences de Plateforme. Il va de soi, on ne peut l'ignorer, que cet investissement servira à bien d'autres activités du Colisée.

Il n'en demeure pas moins qu'à deux niveaux, ce sont les payeurs de taxes de quatre municipalités qui permettent la continuité de l'événement au cours des trois prochaines années.

Le jeu en vaut-il la chandelle? Voilà une question que bien des contribuables se posent à une période où les gouvernements supérieurs, les sociétés d'Etat (on n'a qu'à penser à Hydro-Québec), les industriels et les gens d'affaires oeuvrant dans une foule de domaines coupent et rationalisent dans le but de réduire au maximum leurs dépenses.

Gilles Besmargian

